

SPIE SA

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex
S.A.S. au capital de € 2 510 460
672 006 483 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

SPIE SA

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société SPIE SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SPIE SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion**■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats de services à long terme

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les contrats de services à long terme sont à l'origine d'une part significative du chiffre d'affaires de votre groupe.</p> <p>Comme indiqué dans la note 3.4 de l'annexe aux comptes consolidés, le chiffre d'affaires et la marge de ces contrats sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, qui consiste, pour un contrat donné, à estimer le résultat à terminaison et à le comptabiliser progressivement à mesure de l'avancement des coûts.</p> <p>La reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge repose donc sur l'estimation des données à terminaison de chaque contrat. Celles-ci sont revues à chaque clôture par la direction.</p> <p>Lorsque la prévision à fin d'affaires fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée.</p> <p>Compte tenu du caractère significatif de ces estimations et de l'importance des jugements exercés par la direction pour déterminer les résultats à terminaison, nous avons considéré la reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats de services à long terme comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons testé les procédures de contrôle interne jugées clés concernant la comptabilisation des contrats de services à long terme, en particulier les procédures portant sur le contrôle budgétaire et l'engagement des dépenses.</p> <p>Nos travaux ont également inclus l'analyse d'une sélection de contrats sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs : montant de chiffre d'affaires et de résultat à terminaison, dégradation de marge, risque. Ces travaux ont notamment compris :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ des entretiens avec les responsables opérationnels et financiers, afin de prendre connaissance des jugements qu'ils ont exercés dans la détermination du résultat à terminaison ;▶ l'examen des documents servant au suivi et à la gestion des projets réalisés par les chargés d'affaires et les contrôleurs de gestion, afin d'apprécier l'estimation des charges à terminaison ;▶ le rapprochement du chiffre d'affaires et de la marge à terminaison estimés aux pièces contractuelles telles que les bons de commandes, contrats et avenants ;▶ le rapprochement entre les données comptables et les données de gestion utilisées pour reconnaître le chiffre d'affaires et la marge sur l'exercice ;▶ le test, par sondages, des coûts encourus ;▶ la comparaison des réalisations de l'exercice par rapport aux estimations antérieures, afin d'apprécier la fiabilité des estimations ;▶ la vérification de l'exactitude arithmétique du taux d'avancement, du chiffre d'affaires comptabilisé et de la marge en ressortant dans les comptes consolidés. <p>Pour les estimations les plus sensibles, notamment en cas de litiges, nous avons analysé les éléments d'appréciation complémentaires tels que les dossiers de réclamation, rapports d'experts, jugements, et en avons apprécié la cohérence au regard de l'historique de dénouement des situations similaires.</p>

■ Evaluation des goodwill

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2024, la valeur nette des goodwill de votre groupe s'élève à 4 179 M€ pour un total de bilan de 9 987 M€.</p> <p>Les goodwill font l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités et les hypothèses décrites dans les notes 3.3, 3.10 et 13.2 de l'annexe aux comptes consolidés. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur nette comptable à hauteur de la valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité déterminée à partir de prévisions de flux futurs de trésorerie nets, actualisés.</p> <p>Nous avons considéré comme un point clé de l'audit l'évaluation de ces goodwill en raison de leur importance significative dans les comptes consolidés, et parce que la détermination de leur valeur recouvrable, nécessite l'utilisation d'hypothèses, d'estimations ou d'appréciations.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des modalités de mise en œuvre des tests de perte de valeur et nous avons été plus particulièrement attentifs aux Unités Génératrices de Trésorerie pour lesquelles la valeur comptable du goodwill présentait la plus grande sensibilité aux variations des hypothèses retenues.</p> <p>Nous avons analysé les principales estimations, notamment les prévisions de flux de trésorerie préparées par votre groupe, les taux de croissance à long terme et le taux d'actualisation retenus. Ainsi, nous avons notamment analysé la cohérence des prévisions avec les performances passées et les perspectives de marché, et avons réalisé des analyses de sensibilité sur les tests de perte de valeur. En outre, lorsque la valeur recouvrable est déterminée par référence à des transactions similaires récentes, nous avons comparé les analyses présentées avec les données de marché disponibles. L'ensemble de ces analyses a été mené avec des experts en évaluation intégrés à notre équipe d'audit.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président-directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société SPIE SA par votre assemblée générale du 15 novembre 2011 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et par les statuts constitutifs du 27 mai 2011 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2024, nos cabinets étaient dans la quatorzième année de leur mission sans interruption, dont dix années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 31 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

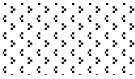
ERNST & YOUNG et Autres



Edouard Sattler



Pierre Bourgeois



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024



Groupe SPIE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

SOMMAIRE



1.	COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	5
2.	ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ.....	6
3.	BILAN CONSOLIDÉ	7
4.	TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ.....	8
5.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	9
	NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS.....	10
NOTE 1.	INFORMATION GÉNÉRALE	10
	Principes comptables et méthodes d'évaluation	10
NOTE 2.	MODALITÉS DE PRÉPARATION	10
2.1.	DÉCLARATION DE CONFORMITÉ.....	10
2.2.	NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLICABLES	10
2.3.	HYPOTHÈSES CLÉS ET APPRÉCIATIONS	11
2.4.	EVALUATIONS DES IMPACTS FINANCIERS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	11
NOTE 3.	RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS ET DES MODALITÉS DE PRÉPARATION	13
3.1.	CONSOLIDATION	13
3.2.	INFORMATION SECTORIELLE	14
3.3.	REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET GOODWILL	14
3.4.	RECONNAISSANCE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS AVEC DES CLIENTS.....	16
3.5.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS.....	16
3.6.	ACTIFS EN COURS DE CESSIION ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES.....	17
3.7.	CONTRATS DE LOCATION.....	17
3.8.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	18
3.9.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19
3.10.	DÉPRÉCIATION DES GOODWILL, DES ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS	19
3.11.	ACTIFS FINANCIERS.....	20
3.12.	PASSIFS FINANCIERS	22
3.13.	INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	22
3.14.	STOCKS	23
3.15.	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE.....	23
3.16.	IMPÔTS.....	23
3.17.	PROVISIONS.....	24
3.18.	AVANTAGES DU PERSONNEL.....	24
3.19.	PROMESSES D'ACHAT (<i>PUT OPTION</i>) OU DE VENTE (<i>CALL OPTION</i>) PORTANT SUR DES INTERETS MINORITAIRES.....	27
NOTE 4.	RETRAITEMENTS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS.....	27
NOTE 5.	ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE	27
5.1.	ACTIVITES DE SPIE	27
5.2.	PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ « SHARE FOR YOU 2024 » – AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL LE 12 DEC 2024	28
5.3.	CROISSANCE EXTERNE.....	28
5.4.	EXTENSIONS ET AUGMENTATIONS DE LA LIGNE DE CREDIT « RCF » (REVOLVING CREDIT FACILITY).....	28
5.5.	NOUVEAUX SEGMENTS DE REPORTING	29
5.6.	CONFLIT MILITAIRE EN UKRAINE	29
NOTE 6.	ACQUISITIONS ET CESSIIONS.....	29
6.1.	VARIATION DE PÉRIMÈTRE	29
6.2.	IMPACT DES NOUVELLES SOCIÉTÉS ET ACTIVITÉS CONSOLIDÉES.....	32
	Information Sectorielle.....	33
NOTE 7.	INFORMATION SECTORIELLE	33
7.1.	INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL	33
7.2.	INDICATEURS PRO-FORMA	34
7.3.	ACTIFS NON COURANTS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL	35
7.4.	PERFORMANCE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	35
7.5.	INFORMATIONS CONCERNANT LES CLIENTS IMPORTANTS.....	35
	Notes sur le compte de résultat consolidé	36
NOTE 8.	CHARGES OPÉRATIONNELLES ET AUTRES PRODUITS.....	36
8.1.	CHARGES OPÉRATIONNELLES	36
8.2.	CHARGES DE PERSONNEL	36
8.3.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS.....	38
NOTE 9.	COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	39
NOTE 10.	IMPÔTS.....	39
10.1.	TAUX D'IMPÔT	39
10.2.	IMPÔT SUR LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	40
10.3.	IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF ET PASSIF	40
10.4.	REPORTS DEFICITAIRES	42
10.5.	RÉCONCILIATION ENTRE LA CHARGE D'IMPOT ET LE RÉSULTAT AVANT IMPÔT	42
NOTE 11.	RÉSULTAT PAR ACTION	43
11.1.	RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES	43
11.2.	NOMBRE D' ACTIONS.....	43
11.3.	RÉSULTAT PAR ACTION	44
NOTE 12.	DIVIDENDES.....	44
	Notes sur le bilan consolidé.....	45

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

NOTE 13.	GOODWILL	45
13.1.	VARIATIONS DES GOODWILL.....	45
13.2.	TESTS DE DEPRECIATION DES GOODWILL.....	47
NOTE 14.	ACTIFS INCORPORELS	47
14.1.	ACTIFS INCORPORELS – VALEURS BRUTES.....	47
14.2.	ACTIFS INCORPORELS – AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET VALEURS NETTES.....	49
NOTE 15.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50
15.1.	ACTIFS CORPORELS – VALEURS BRUTES.....	50
15.2.	ACTIFS CORPORELS – AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET VALEURS NETTES.....	50
NOTE 16.	DROITS D’UTILISATION	51
16.1.	DROITS D’UTILISATION – VALEURS BRUTES.....	51
16.2.	DROITS D’UTILISATION – AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET VALEURS NETTES.....	51
NOTE 17.	CAPITAUX PROPRES	52
17.1.	CAPITAL SOCIAL.....	52
17.2.	PLAN D’ACTIONNARIAT SALARIÉ « SHARE FOR YOU 2024 ».....	52
17.3.	ACTIONS DE PERFORMANCE.....	53
17.4.	ENGAGEMENT DE RACHAT D’INTERETS MINORITAIRES (PUT OPTION).....	53
NOTE 18.	PROVISIONS	53
18.1.	PROVISIONS POUR AVANTAGES ACCORDÉS AU PERSONNEL.....	53
18.2.	AUTRES PROVISIONS.....	57
NOTE 19.	BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	58
19.1.	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT : RÉCONCILIATION ENTRE LE BILAN ET LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE.....	59
19.2.	CLIENTS ET CRÉANCES RATTACHÉES.....	60
19.3.	FOURNISSEURS.....	60
NOTE 20.	ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	61
20.1.	TITRES NON CONSOLIDÉS.....	61
20.2.	TRÉSORERIE NETTE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE.....	61
20.3.	DÉTAIL DE L’ENDETTEMENT FINANCIER.....	62
20.4.	OBLIGATION CONVERTIBLE DE TYPE « ORNANE ».....	65
20.5.	DETTE NETTE.....	68
20.6.	RÉCONCILIATION AVEC LES POSTES DU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE.....	69
20.7.	ÉCHÉANCIER DES PASSIFS FINANCIERS.....	70
20.8.	AUTRES ACTIFS FINANCIERS.....	70
20.9.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE.....	71
20.10.	VALEUR COMPTABLE ET JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE COMPTABLE.....	72
NOTE 21.	GESTION DES RISQUES FINANCIERS	74
21.1.	INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS.....	74
21.2.	RISQUE DE TAUX.....	74
21.3.	RISQUE DE CHANGE.....	75
21.4.	RISQUE DE CONTREPARTIE.....	76
21.5.	RISQUE DE LIQUIDITÉ.....	76
21.6.	RISQUE DE CRÉDIT.....	76
Notes sur le tableau des flux de trésorerie		77
NOTE 22.	NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	77
22.1.	RÉCONCILIATION AVEC LES POSITIONS DE TRESORERIE AU BILAN.....	77
22.2.	IMPACT DES CHANGEMENTS DE PÉRIMETRE DE CONSOLIDATION.....	77
22.3.	IMPACT DES ACTIVITÉS EN COURS DE CESSIION.....	78
Autres notes		78
NOTE 23.	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	78
23.1.	DÉFINITIONS.....	78
23.2.	RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS - MANDATAIRES SOCIAUX.....	78
23.3.	RÉMUNÉRATIONS DES ADMINISTRATEURS.....	78
23.4.	INVESTISSEMENTS DANS LES CO-ENTREPRISES (OU SEP).....	79
23.5.	CONVENTIONS D’INTÉGRATION FISCALE.....	79
NOTE 24.	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	79
24.1.	GARANTIES OPÉRATIONNELLES.....	79
24.2.	AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS ET RECUS.....	79
NOTE 25.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	80
NOTE 26.	ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	81
26.1.	CROISSANCE EXTERNE EN SUISSE.....	81
26.2.	CROISSANCE EXTERNE EN POLOGNE.....	81
26.3.	PROGRAMME DE RACHAT D’ACTIONS.....	81
NOTE 27.	PÉRIMETRE DE CONSOLIDATION	82

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2024	2023
Produits des activités ordinaires	7	9 919 712	8 725 370
Autres produits de l'activité		89 663	88 850
Charges opérationnelles	8.1	(9 463 894)	(8 335 031)
Résultat opérationnel courant		545 481	479 189
Autres charges opérationnelles		(36 742)	(28 701)
Autres produits opérationnels		40 189	10 070
Autres produits et charges opérationnels	8.3	3 447	(18 631)
Résultat opérationnel		548 928	460 558
Profit / (perte) des participations mises en équivalence (MEE)	20.9	528	989
Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des MEE		549 456	461 547
Charges d'intérêts et pertes sur équivalents de trésorerie		(103 861)	(92 367)
Revenus des équivalents de trésorerie		12 438	18 976
Coût de l'endettement financier net	9	(91 423)	(73 391)
Autres charges financières		(48 290)	(52 771)
Autres produits financiers		23 820	23 455
Variation de la juste valeur et coût amorti de la composante dérivée "ORNANE"	20.4	(23 575)	(508)
Autres produits et charges financiers	9	(48 045)	(29 824)
Résultat avant impôt		409 988	358 332
Impôts sur les résultats	10	(135 005)	(118 982)
Résultat net des activités poursuivies		274 983	239 350
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		(16)	(16)
RESULTAT NET		274 967	239 334
Résultat net des activités poursuivies attribuable :			
. Aux actionnaires de la Société		273 190	238 530
. Aux intérêts ne conférant pas le contrôle		1 792	820
		274 983	239 350
Résultat net attribuable :			
. Aux actionnaires de la Société		273 175	238 514
. Aux intérêts ne conférant pas le contrôle		1 792	820
		274 967	239 334
Résultat net part du Groupe par action	11	1,63	1,45
Résultat net part du Groupe dilué par action		1,62	1,44
Dividende par action (proposition pour 2024)		1,00	0,83

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>En milliers d'euros</i>	2024	2023
Résultat net	274 967	239 334
Écarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	14 909	(37 510)
Impact fiscal	(5 072)	10 019
Éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net	9 837	(27 491)
Variation des écarts de conversion	3 549	13 243
Variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie futurs	(987)	(7 427)
Impact fiscal	(3 526)	(1 856)
Éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net	(964)	3 960
TOTAL RÉSULTAT GLOBAL	283 840	215 803
Attribuable :		
. Aux actionnaires de la société	282 060	214 779
. Aux intérêts ne conférant pas le contrôle	1 780	1 024

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



3. BILAN CONSOLIDÉ

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Actifs non courants			
Actifs incorporels	14	1 246 416	1 028 850
Goodwill	13	4 179 186	3 504 749
Droits d'utilisation sur locations opérationnelles et financières	16	573 436	446 132
Actifs corporels	15	217 589	170 679
Titres mis en équivalence	20.9	14 901	13 756
Titres non consolidés et prêts à long terme	20.8	55 229	39 287
Autres actifs financiers non courants	20.10	4 834	4 646
Impôts différés actifs	10	213 425	199 661
Total actifs non courants		6 505 016	5 407 760
Actifs courants			
Stocks	19	46 391	49 163
Créances clients	19	2 236 614	2 047 538
Créances d'impôt	19	51 030	30 155
Autres actifs courants	19	429 373	395 764
Autres actifs financiers courants	20.8	4 454	4 990
Actifs financiers de gestion de trésorerie	20.2	69	453 000
Disponibilités et équivalents de trésorerie	20.2	713 637	761 940
Total actifs courants des activités poursuivies		3 481 568	3 742 550
Actifs destinés à être cédés		141	142
Total actifs courants		3 481 709	3 742 692
TOTAL ACTIFS		9 986 725	9 150 452

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Capitaux Propres			
Capital Social	17	79 383	78 240
Primes liées au capital		1 361 967	1 319 396
Autres réserves		362 644	316 091
Résultat net - part du Groupe		273 175	238 514
Capitaux propres - part du Groupe		2 077 169	1 952 241
Intérêts ne conférant pas le contrôle		22 536	23 972
Total capitaux propres		2 099 705	1 976 213
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières	20.3	1 775 459	1 651 524
Composante dérivée « ORNANE »	20.4	54 512	40 016
Dettes sur locations opérationnelles et financières non courantes	20.3	407 188	300 637
Provisions non courantes	18.2	126 492	97 601
Engagements envers le personnel	18.1	682 249	690 740
Autres passifs long terme	19	26 335	11 379
Impôts différés passifs	10	386 246	307 464
Passifs non courants		3 458 481	3 099 361
Passifs courants			
Fournisseurs	19.3	1 180 957	1 185 692
Emprunts et concours bancaires	20.3	386 300	405 107
Dettes sur locations opérationnelles et financières courantes	20.3	176 567	152 545
Provisions courantes	18.2	161 515	151 496
Dettes d'impôt	19	119 218	92 295
Autres passifs courants	19	2 403 503	2 087 265
Total passifs courants des activités poursuivies		4 428 060	4 074 400
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés		479	478
Total passifs courants		4 428 539	4 074 878
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		9 986 725	9 150 452

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2024	2023
TRÉSORERIE D'OUVERTURE		1 113 633	1 181 810
Opérations d'exploitation			
Résultat net total consolidé		274 967	239 334
Élimination du résultat des mises en équivalence		(528)	(989)
Élimination des amortissements et provisions		362 019	295 127
Elim. incidence de la valorisation à la juste valeur des instruments financiers (ORNANE)		14 497	(7 755)
Élimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		1 005	(3 795)
Élimination de la charge (produit) d'impôt		135 005	118 982
Élimination du coût de l'endettement financier net		100 496	81 660
Autre produits et charges sans incidence en trésorerie		56 756	30 671
Capacité d'autofinancement		944 218	753 235
Impôts payés		(172 566)	(96 746)
Incidence de la variation du BFR	19.1	148 721	56 263
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		150	581
Flux de trésorerie net généré par l'activité		920 523	713 333
Opérations d'investissements			
Incidence des variations de périmètre	22.2	(914 372)	(175 672)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(88 553)	(61 676)
Acquisition d'actifs financiers		(186)	(420)
Variation des prêts et avances consentis		727	(1 325)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		7 542	7 749
Cession d'actifs financiers		3	51
Flux de trésorerie net liés aux opérations d'investissement		(994 840)	(231 293)
Opérations de financement			
Augmentation de capital		43 863	33 529
Émission d'emprunts	20.6	399 110	395 762
Remboursement d'emprunts ⁽ⁱ⁾	20.6	(602 601)	(762 646)
Intérêts financiers nets versés ⁽ⁱⁱ⁾		(85 437)	(83 287)
Incidence des acquisitions/cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/perte de contrôle)		(833)	(1 575)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe		(143 541)	(126 728)
Dividendes payés aux minoritaires		(1 832)	(828)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(391 271)	(545 773)
Incidence de la variation des taux de change		(3 545)	(4 444)
Variation nette de trésorerie		(469 133)	(68 177)
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	20.2	644 500	1 113 633

⁽ⁱ⁾ Les flux liés au remboursement du principal du passif locatif, en application d'IFRS 16, s'élèvent pour l'année 2024 à 182 761 milliers d'euros et pour l'année 2023 à 151 992 milliers d'euros.

⁽ⁱⁱ⁾ Les flux liés à la charge d'intérêts sur le passif locatif, s'élèvent pour l'année 2024 à 14 573 milliers d'euros et pour l'année 2023 à 10 488 milliers d'euros.

Notes au tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie présenté ci-dessus inclut les activités abandonnées ou en cours de cession, dont l'impact est fourni en Note 22.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>En milliers d'euros excepté pour le nombre d'actions</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes liées au capital	Réserves consoli- dées	Réserves de conversion groupe	Réserves de couverture	OCI, et autres réserves	Capitaux propres, part du groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
AU 31 DÉCEMBRE 2022	164 150 706	77 151	1 287 065	494 249	(16 872)	389	44 597	1 886 580	9 150	1 895 730
Résultat net		-	-	238 514	-	-	-	238 514	820	239 334
Autres éléments du résultat global		-	-	-	9 261	(5 508)	(27 488)	(23 735)	204	(23 531)
Résultat global		-	-	238 514	9 261	(5 508)	(27 488)	214 779	1 024	215 803
Dividendes		-	-	(126 729)	-	-	-	(126 729)	(828)	(127 557)
Émission d'actions	2 317 406	1 089	32 440	-	-	-	-	33 529	-	33 529
Variations de périmètres et autres		-	-	(1 805)	-	-	-	(1 805)	14 626	12 821
Engagements de rachats accordés à des actionnaires minoritaires (<i>Put</i>)		-	-	(80 100)	-	-	-	(80 100)	-	(80 100)
Autres mouvements		-	(109)	-	-	-	26 097	25 988	-	25 988
AU 31 DÉCEMBRE 2023	166 468 112	78 240	1 319 396	524 129	(7 611)	(5 119)	43 205	1 952 241	23 972	1 976 213
Résultat net		-	-	273 175	-	-	-	273 175	1 792	274 967
Autres éléments du résultat global		-	-	-	(213)	(732)	9 830	8 885	(12)	8 873
Résultat global		-	-	273 175	(213)	(732)	9 830	282 060	1 780	283 840
Dividendes		-	-	(143 540)	-	-	-	(143 540)	(1 837)	(145 377)
Émission d'actions	2 432 448	1 143	42 685	-	-	-	-	43 828	-	43 828
Variations de périmètres et autres		-	-	13 367	-	-	-	13 367	(1 379)	11 989
Engagements de rachats accordés à des actionnaires minoritaires (<i>Put</i>)		-	-	(108 160)	-	-	-	(108 160)	-	(108 160)
Autres mouvements (i)		-	(114)	3	-	-	37 483	37 372	-	37 372
AU 31 DÉCEMBRE 2024	168 900 560	79 383	1 361 967	558 974	(7 824)	(5 851)	90 519	2 077 169	22 536	2 099 705

(i) Principalement, 26 150 milliers d'euros correspondant à la décote et à l'abondement SHARE FOR YOU 2024 et 11 218 milliers d'euros correspondant à la variation de la juste valeur des plans d'actions de performance (LTIP).

Note au tableau de variation des capitaux propres consolidés

Cf. Note 17.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1. INFORMATION GÉNÉRALE

Le Groupe SPIE, qui opère sous la marque commerciale SPIE, est le leader indépendant européen des services en génie électrique, mécanique et climatique, de l'énergie et des systèmes de communication.

La société SPIE SA est une société anonyme, immatriculée à Cergy (France), cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris depuis le 10 juin 2015. Le siège social de la société est situé au 10, avenue de l'Entreprise, 95863 Cergy-Pontoise Cedex, France.

Les comptes consolidés du Groupe SPIE ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 5 mars 2025.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

NOTE 2. MODALITÉS DE PRÉPARATION

2.1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés du Groupe SPIE sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2024.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application :

- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2024 ;
- de normes pour lesquelles le Groupe a décidé d'une application anticipée ;
- de positions comptables retenues en l'absence de dispositions prévues par le référentiel normatif.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS et leurs interprétations développées par le Standards Interpretation Committee (SIC) et l'International Financial Reporting Interpretation Committee (IFRIC).

2.2. NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLICABLES

Les principes comptables utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe sont décrits dans la Note 3.

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2024

Les nouvelles normes et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2024 sont les suivantes :

- Amendement à IAS 1 : « Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants » ;
- Amendement à IFRS 16 : « Passif de location dans le cadre d'une cession-bail » ;
- Amendements à IAS 7 et IFRS 7 : « Accords de financement avec les fournisseurs » ;

Le Groupe n'a pas identifié d'impact significatif lors de la mise en œuvre de ces normes et amendements.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Normes et interprétations émises mais d'application non encore obligatoire au 1er janvier 2024

Les normes, interprétations et amendements déjà publiés par l'IASB mais non encore adoptés par l'Union Européenne et pouvant avoir un impact sont les suivants :

- IFRS 18 : « Présentation et informations à fournir dans les états financiers ».

Le Groupe réalise actuellement une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes.

2.3. HYPOTHÈSES CLÉS ET APPRÉCIATIONS

L'élaboration des états financiers consolidés en application des normes IFRS repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction pour calculer la valeur des actifs et des passifs à la date de clôture du bilan et celle des produits et charges de la période.

Les principales sources d'incertitude relatives aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les pertes de valeur des goodwill, les avantages du personnel, la reconnaissance du revenu et de la marge sur les contrats de services à long terme, les provisions pour risques et charges et la reconnaissance des impôts différés actifs.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Ces estimations et appréciations sont susceptibles d'être modifiées au cours des périodes ultérieures et d'entraîner des ajustements du chiffre d'affaires, des provisions et des impôts différés actifs.

2.4. EVALUATIONS DES IMPACTS FINANCIERS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

SPIE a défini sa stratégie climat en l'assortissant des objectifs suivants à l'horizon 2025 :

- Atteindre 50% de chiffre d'affaires aligné avec la Taxonomie européenne sur l'atténuation du changement climatique ;
- Réduire l'empreinte carbone du Groupe de 25% par rapport à 2019 (Scopes 1 & 2) ;
- Agir sur l'empreinte carbone de sa chaîne de valeur amont (Scope 3). 67 % de nos achats devront être réalisés auprès de fournisseurs ayant fixé des objectifs ambitieux de réduction de leur empreinte carbone ;
- Réduire les émissions des trajets professionnels et des trajets domicile-travail de 20% par rapport à 2019.

Ces objectifs de réduction d'empreinte carbone ont été soumis à l'initiative Science-Based Targets pour validation d'une ambition 1,5°C sur les Scopes 1, 2, et d'une ambition « Well below 2°C » sur le Scope 3.

SPIE exerce son activité dans un environnement essentiellement européen, caractérisé par des marchés diversifiés et une exposition équilibrée en termes de portefeuille de clientèle, de métiers et de géographies.

Au travers de ses offres de services intégrés, SPIE propose des solutions concernant la mise en œuvre de systèmes d'optimisation de la dépense énergétique dans les domaines de l'installation et de la rénovation d'infrastructures, des systèmes énergétiques intelligents, de la production d'énergie renouvelable, de l'énergie nucléaire, ou encore des systèmes d'information et de communication.

Par son expertise et grâce à une offre de solutions techniques d'efficacité énergétique et une offre de services dédiée aux énergies renouvelables, adaptées aux mutations qui touchent ses clients, tant acteurs privés que publics, SPIE se positionne comme un acteur majeur de la transition énergétique de ses différentes parties prenantes, de plus en plus attentives à une consommation écoresponsable de l'énergie. Ce faisant, SPIE les conseille et accompagne dans leur réduction d'empreinte carbone. Ces préoccupations liées au changement climatique et le renforcement des normes environnementales qui en découle (Green Deal européen, Fit for 55) représentent ainsi pour le Groupe une opportunité

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



de développement sur le court et moyen terme. La contribution substantielle des services de SPIE à l'atténuation du changement climatique est mesurée à l'aune du référentiel de la Taxonomie européenne.

Par ailleurs, le Groupe s'efforce aussi de réduire sa propre empreinte carbone en agissant en particulier sur sa flotte de véhicules, l'infrastructure de charge associée, son parc immobilier, et en développant une politique d'achats durables, comme détaillé dans l'état de durabilité. SPIE anticipe ainsi une mise en œuvre plus étendue de réglementations environnementales plus contraignantes, telles que les Zones à Très Faibles Emissions ou bien l'interdiction de la vente de véhicules thermiques neufs.

La directrice développement durable du Groupe SPIE siège au comité exécutif de SPIE, ce qui permet d'intégrer les sujets climatiques au plus haut niveau de l'organisation. Depuis 2022, SPIE indexe par exemple tous ses refinancements aux objectifs climatiques d'alignement du chiffre d'affaires sur la taxonomie européenne et de réduction de son empreinte carbone sur toute sa chaîne de valeur. Est ainsi associé à l'évaluation du risque financier, le risque de non-réalisation d'objectifs climatiques que l'entreprise s'est fixés, avec des mécanismes de bonus et pénalités dans certains contrats de financement.

Il convient de rappeler que la nature des services fournis par SPIE en fait une activité peu consommatrice d'actifs ; le Groupe est donc intrinsèquement très peu sensible au risque de dépréciation de ses actifs par les effets physiques du changement climatique ou par les risques de transition. Ces derniers ont été réévalués en 2024.

En 2024, les plans stratégiques des filiales incluant prévisions de croissance et de marge à moyen et long terme du Groupe SPIE ont pris en considération l'ensemble des opportunités et risques liés au changement climatique tant en termes d'activité que de rentabilité.

Les tests de dépréciation sur les Goodwill ont donc été réalisés en cohérence avec les prévisions de croissance définies dans le plan stratégique. Ils sont en ligne avec le plan de transition climat du Groupe à l'horizon 2025. L'impact financier du plan de transition climat et des risques de transition pour le Groupe SPIE est modéré, dans la mesure où les principaux leviers de décarbonation identifiés, tels que l'électrification de la flotte de véhicules ou l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, constituent également des sources d'économies pour le Groupe.

Eu égard aux incidences identifiées, aucune révision de valorisation des éléments de l'actif et du passif dans le bilan consolidé du Groupe n'a été nécessaire.

SPIE considère évaluer l'incidence du changement climatique sur ses états financiers, en toute cohérence avec ses engagements et actions en faveur du climat. L'intégration de ces éléments n'a pas eu d'impact significatif en 2024 sur les états financiers du Groupe.

Les détails ainsi que les informations complémentaires sur la performance financière et extra-financière figurent dans le Document d'Enregistrement Universel 2024 du Groupe.



NOTE 3. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS ET DES MODALITÉS DE PRÉPARATION

3.1. CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés du Groupe incluent toutes les filiales et participations de SPIE SA.

Le périmètre de consolidation est constitué de 232 sociétés ; les pourcentages d'intérêt sont présentés dans le tableau figurant Note 27 du présent document.

Les principales modifications du périmètre de consolidation de l'année sont présentées en Note 6.

Méthodes de consolidation

Conformément à la norme IFRS 10 « États financiers consolidés », les entités contrôlées directement ou indirectement par le Groupe sont consolidées par intégration globale. La notion de contrôle est établie si les éléments suivants sont réunis :

- SPIE dispose de droits substantifs lui permettant de diriger les activités pertinentes de l'entité,
- SPIE est exposé aux rendements variables de l'entité,
- SPIE peut utiliser son pouvoir pour influencer le niveau de ses rendements variables.

Une analyse du contrôle a été réalisée pour l'ensemble des sociétés détenues par le Groupe, directement ou indirectement en considérant notamment tous les faits et circonstances permettant de statuer.

La norme IFRS 11 « Partenariats » précise les modalités applicables dans le cadre des contrôles conjoints. Lorsque les décisions relatives aux activités pertinentes requièrent le consentement unanime des associés, le contrôle conjoint est établi.

Alors les partenariats sont classés en deux catégories généralement dépendantes de la forme juridique de la société :

- les coentreprises : les parties qui exercent le contrôle conjoint ont des droits sur l'actif net ; elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- les activités conjointes : les parties qui exercent le contrôle conjoint ont des droits directs sur les actifs et des obligations directes au titre des passifs ; elles sont comptabilisées à hauteur des intérêts détenus dans leurs actifs, passifs, charges et produits.

La plupart des partenariats liés aux travaux publics sont organisés sous forme de SEP (Société En Participation) et entrent ainsi dans la catégorie des activités conjointes.

Conformément à la norme IAS 28 R, les entités sur lesquelles SPIE exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Le résultat des entités consolidées acquises ou cédées durant l'année figure dans les états consolidés, respectivement à partir de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Conversion des états financiers établis en devises des entités étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euros.

Dans la plupart des cas, la monnaie de comptabilisation des filiales étrangères correspond à la monnaie locale. Les états financiers des filiales sont convertis aux cours de clôture pour le bilan et aux cours moyens annuels pour le compte de résultat. Les écarts de change résultant de la conversion des comptes sont portés en écarts de conversion dans les capitaux propres consolidés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Les taux de conversion utilisés par le Groupe pour ses principales devises sont les suivants :

	2024		2023	
	Cours clôture	Cours moyen	Cours clôture	Cours moyen
Euro – EUR	1	1	1	1
Dollar Américain – USD	1,0491	1,0817	1,0787	1,0806
Franc Suisse – CHF	0,9319	0,9523	0,9452	0,9724
Zloty - PLN	4,2758	4,2985	4,3260	4,5587

3.2. INFORMATION SECTORIELLE

Les segments opérationnels sont présentés sur les mêmes bases que celles utilisées dans le reporting interne fourni à la Direction du Groupe.

Le Président-directeur général du Groupe examine régulièrement les résultats opérationnels des segments pour évaluer leur performance et décider de l'affectation des ressources ; il a été identifié comme le principal décideur du Groupe.

L'activité du Groupe est regroupée aux fins d'analyse et de prise de décisions en cinq segments opérationnels qui se caractérisent par un modèle économique très homogène, notamment en termes de produits et services offerts, d'organisation opérationnelle, de typologie de clients, de facteurs clefs de succès et de critères d'appréciation de la performance.

Ces segments opérationnels sont les suivants :

- France (incl. Services Nucléaires)
- Germany
- North-Western Europe
- Central Europe (Pologne, Suisse, Autriche, République Tchèque, Hongrie et Slovaquie)
- Global Services Energy (anciennement Oil & Gas Services).

Des informations chiffrées sont présentées en Note 7.

3.3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET GOODWILL

Le Groupe applique « la méthode de l'acquisition » pour comptabiliser les regroupements d'entreprises telle que définie dans la norme IFRS 3R. Le prix d'acquisition aussi appelé « contrepartie transférée » pour l'acquisition d'une filiale est la somme des justes valeurs des actifs transférés et des passifs assumés par l'acquéreur à la date d'acquisition et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur. Le prix d'acquisition comprend les compléments éventuels du prix évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à la date d'acquisition.

Par ailleurs :

- Les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise peuvent être évalués soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.
- Les coûts directs liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges de la période. Ces charges sont présentées sur la ligne « Autres produits et charges d'exploitation » du compte de résultat.



Goodwill

Les goodwill représentent la différence entre :

- (i) le prix d'acquisition des titres des sociétés acquises éventuellement complété d'ajustements de prix éventuels et ;
- (ii) la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets identifiables à la date des prises de contrôle dans le cadre d'un calcul de goodwill partiel ou la juste valeur globale des actifs nets identifiables à la date de contrôle dans le cadre d'un calcul de goodwill complet.

Des corrections ou ajustements peuvent être apportés à la juste valeur provisoire des actifs et des passifs acquis dans les douze mois qui suivent l'acquisition (la « période d'évaluation ») pour refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient affecté l'évaluation des montants comptabilisés à cette date. Il en résulte un ajustement du goodwill déterminé provisoirement. Ces ajustements de comptabilité d'acquisition sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition par contrepartie des capitaux propres, à chaque arrêté des comptes. Au-delà d'une période d'un an à compter de la date d'acquisition, tout changement ultérieur de cette juste valeur, est constaté en résultat.

Postérieurement à la prise de contrôle

Les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans changement de contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. En vertu de cette approche, la différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres du Groupe.

De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une opération de capitaux propres, sans impact sur le résultat.

Les cessions de titres avec perte de contrôle donnent lieu à la constatation en résultat de cession de la variation de juste valeur calculée sur la totalité de la participation à la date de l'opération. La participation résiduelle conservée, le cas échéant, sera ainsi évaluée à sa juste valeur au moment de la perte de contrôle.

Dans le cas d'une prise de contrôle réalisée par étape, la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise et qui ne conférait pas le contrôle est réévaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'éventuel profit ou perte qui en découle est comptabilisé en résultat.

Traitement des garanties de passifs obtenues

Dans le cadre des regroupements d'entreprises, le Groupe obtient généralement une garantie de passifs.

Les garanties de passifs qui peuvent être valorisées individuellement donnent lieu à la comptabilisation d'un actif indemnitaire dans les comptes de l'acquéreur. La variation ultérieure de ces garanties est comptabilisée symétriquement au risque couvert. Les garanties de passifs ne pouvant pas être individualisées, des garanties générales sont reconnues, dès lors qu'elles deviennent exerçables, en contrepartie du compte de résultat.

Les garanties de passifs sont comptabilisées en "Autres actifs financiers non courants".

Test de perte de valeur des goodwill

Les goodwill font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ce test, les goodwill sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées dans la Note 3.10.



3.4. RECONNAISSANCE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS AVEC DES CLIENTS

Produits des activités ordinaires au sens de la norme IFRS 15

Le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires sur la base du transfert de contrôle des biens ou des services en continu ou à une date précise. Le prix de la transaction traduit le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit en rémunération des différentes obligations de performance contenues dans chaque contrat identifié.

Lorsque le transfert de contrôle d'un bien ou d'un service s'effectue progressivement, le Groupe évalue à chaque clôture le degré d'avancement (principalement par les coûts) pour chaque obligation de prestation remplie progressivement.

La reconnaissance du revenu a lieu lorsque l'obligation de performance est satisfaite, et si elle répond aux critères suivants :

- Le client reçoit et consomme simultanément tous les avantages générés par la prestation au fur et à mesure de sa réalisation ;
- Le client obtient le contrôle de l'actif au fur et à mesure de sa construction ;
- L'actif final n'a pas d'utilité alternative pour le vendeur et il a un droit exécutoire au paiement pour le travail réalisé à date.

Aucune marge à l'avancement n'est reconnue si le degré d'avancement n'est pas suffisant pour avoir une visibilité précise du résultat à fin de contrat.

Dès qu'une prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée indépendamment de l'avancement de l'affaire, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels évalués de manière raisonnable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées au passif du bilan.

Produits des activités ordinaires relatifs aux contrats de Partenariat public-privé (PPP)

Suivant les recommandations de la norme IFRIC 12, les produits des activités ordinaires annuels des contrats de PPP sont déterminés par référence à la juste valeur des prestations accomplies dans l'exercice, valorisée en appliquant aux coûts de construction et aux coûts d'entretien et de maintenance, les taux de marge respectifs attendus pour les prestations de construction et les prestations d'entretien et de maintenance.

3.5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Pour assurer une meilleure lisibilité de la performance de l'entreprise, le Groupe présente un agrégat intermédiaire "résultat opérationnel courant" au sein du résultat opérationnel, excluant les éléments qui ont peu de valeur prédictive du fait de leur nature, de leur fréquence et/ou de leur importance relative. Ces éléments, enregistrés en "autres produits opérationnels" et "autres charges opérationnelles", comprennent notamment :

- les plus-values et moins-values de cessions d'immobilisations ou d'activités,
- les charges des plans de restructuration ou de désengagement d'activités approuvés par la Direction du Groupe,
- les charges de dépréciation exceptionnelles d'immobilisations,
- tout autre produit et charge aisément individualisable, ayant un caractère inhabituel et significatif.



3.6. ACTIFS EN COURS DE CESSION ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les actifs non courants ou groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Ces actifs (ou les groupes destinés à être cédés) doivent être disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel et leur vente doit être hautement probable.

Lors de la classification initiale comme détenus en vue de la vente, les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Une activité abandonnée est une composante dont l'entité s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, ou fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte,
- qui est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente,

Les activités abandonnées sont présentées sur une ligne spécifique des états financiers à la date de clôture.

3.7. CONTRATS DE LOCATION

Conformément à la norme IFRS 16, un accord contient un contrat de location si ce dernier confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié au cours d'une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie. Pour déterminer ce droit le Groupe évalue si tout au long de la durée d'utilisation il détient le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif identifié et de décider de l'utilisation de l'actif identifié, et si le contrat induit un actif identifié sur la base de mentions explicitement spécifiées. Si le fournisseur a le droit substantiel ou la capacité pratique de remplacer l'actif tout au long de la durée d'utilisation, et tire un avantage économique de l'exercice de ce droit, alors l'actif n'est pas identifié.

Le coût de l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation comprend :

- le montant de l'évaluation initiale du passif locatif ;
- le montant des loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus ;
- les coûts directs initiaux engagés par le preneur ;
- une estimation des coûts que le preneur devra engager lors du démantèlement de l'actif sous-jacent.

A l'initiation de chaque contrat contenant une composante location, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif locatif. Si le contrat contient plusieurs composantes location, le Groupe répartit la part relative à chaque composante sur la base de leur prix séparé et comptabilise chaque composante locative du contrat comme un contrat de location distinct, séparément des composantes non locatives du contrat.

L'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation est amorti de façon linéaire sur sa durée d'utilité pour le Groupe selon la méthode du taux d'intérêt effectif et la dette est amortie sur la durée du contrat. Ces durées tiennent compte des modifications du contrat de location liées aux révisions de loyer et de taux d'actualisation.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées directement au compte de résultat. Les flux de trésorerie se rapportant au principal du passif locatif et à la charge d'intérêts sont présentés dans les activités de financement ; les flux de trésorerie se rapportant aux loyers à payer au titre de contrats de location à court terme, ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur et les loyers variables à payer qui n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation du passif locatif, sont présentés dans les activités d'exploitation.



3.8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les actifs incorporels (principalement des marques, des relations clients et des carnets de commandes) acquis séparément ou dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés initialement au bilan à leur juste valeur. La valeur des actifs incorporels fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

Marques et actifs liés aux clients

La valeur de la clientèle est déterminée en tenant compte d'un taux de renouvellement des contrats et amortie de façon linéaire sur la durée de renouvellement.

La durée d'amortissement du carnet de commandes est définie en fonction de chaque acquisition, après étude de celui-ci.

Les marques acquises sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation, en fonction de la stratégie d'intégration de chaque marque par le Groupe. Par exception, la marque SPIE a une durée de vie indéterminée et ne fait pas l'objet d'un amortissement.

Le détail de ces marques et leur traitement sont expliqués en note 14.1.

Actifs incorporels générés en interne

Les frais de recherche sont comptabilisés au compte de résultat et constituent des charges de la période.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis :

- l'intention et la capacité financière et technique du Groupe de mener le projet de développement à son terme ;
- la probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;
- l'évaluation fiable des coûts de cet actif.

Les dépenses immobilisées incluent les coûts de personnel, les coûts des matières et services utilisés, directement affectés aux projets concernés. Elles sont amorties à compter de la mise en service sur leur durée d'utilisation prévue.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif à leur coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur éventuelles. Elles concernent principalement les logiciels et sont amorties sur une durée de trois ans selon la méthode linéaire.



3.9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur des immobilisations corporelles correspond à leur coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

L'amortissement est calculé sur les différents composants identifiés des immobilisations corporelles suivant la méthode linéaire ou toute autre méthode plus représentative de l'utilisation économique des composants sur la durée d'utilisation estimée. Les valeurs résiduelles estimées en fin de période d'amortissement sont nulles.

Les principales durées moyennes d'utilisation retenues sont les suivantes :

- Constructions	20 à 30 ans
- Matériel et outillage de chantier	4 à 15 ans
- Matériel et outillage fixe	8 à 15 ans
- Véhicules de transport	4 à 10 ans
- Matériels de bureau – Informatique	3 à 10 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'amortissements sont revues annuellement. Elles peuvent être modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes.

3.10. DÉPRÉCIATION DES GOODWILL, DES ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture.

S'agissant des goodwill et des actifs incorporels à durée indéfinie (catégorie limitée pour le Groupe à la marque SPIE) ce test doit être effectué dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an.

Les goodwill ne génèrent pas de façon autonome des entrées de trésorerie et sont, par conséquent, alloués à des unités génératrices de trésorerie (UGT) (cf. Note 13).

La valeur recouvrable de ces unités est définie comme étant la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité déterminée à partir de prévisions de flux futurs de trésorerie nets, actualisés, et la juste valeur diminuée des coûts de cession.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de ces unités, une perte de valeur est enregistrée pour la différence ; elle est imputée en priorité sur les goodwill.

Contrairement aux éventuelles pertes de valeur affectées aux actifs corporels et incorporels amortissables, celles affectées à un goodwill sont définitives et ne peuvent être reprises au cours d'exercices ultérieurs.

Les flux de trésorerie futurs des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) utilisés pour déterminer la valeur d'utilité (cf. Note 13.2. « Test de dépréciation des goodwill ») proviennent des budgets annuels, et projections pluriannuelles établis par le Groupe. La construction de ces prévisions implique les différents acteurs des UGT, et fait l'objet d'une validation par le Président-directeur général du Groupe. Ce processus requiert l'utilisation d'hypothèses clés et d'appréciations, notamment pour déterminer les tendances de marché, le coût des matières, les politiques de fixation des prix ainsi que les investissements prévus et les incidences des éléments extra-financiers éventuels. Les flux de trésorerie futurs effectifs peuvent donc différer des estimations utilisées pour déterminer la valeur d'utilité.

Des informations chiffrées sont présentées dans la Note 13.



3.11. ACTIFS FINANCIERS

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global, actifs évalués à la juste valeur par résultat, et actifs évalués au coût amorti.

La ventilation des actifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté selon qu'elle est inférieure ou supérieure à un an.

Tous les achats / ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Actifs évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global

Ils représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont comptabilisés au bilan à la juste valeur. Lors des arrêtés suivants, les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Les variations de juste valeur ainsi accumulées en capitaux propres ne seront pas reclassées en résultat au cours d'exercices ultérieurs. Seuls les dividendes sont comptabilisés en résultat lorsque les conditions sont remplies.

Actifs à la juste valeur par le résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le Groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat.

Actifs évalués au coût amorti

Ils incluent les créances rattachées à des participations, les prêts d'aide à la construction, les autres prêts et créances. Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables puis, aux dates de clôture, au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. La valeur inscrite au bilan comprend le capital restant dû et la part non amortie des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition. Une perte de crédit attendue est enregistrée sur les actifs financiers évalués au coût amorti. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en compte de résultat.

La valeur recouvrable des prêts et créances est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale).

Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

Créances relatives au contrat de Partenariat Public-Privé (PPP)

Le Groupe a conclu, en tant qu'opérateur privé, des contrats de Partenariat Public Privé. Ce type de contrat de partenariat est venu compléter et enrichir des outils de commande publique.

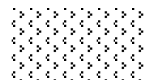
Un contrat de « PPP » présente trois critères déterminants aux vues d'IFRIC 12 – « Concessions » :

- en premier lieu, l'autorité publique fixe la nature des services que l'opérateur privé est tenu de rendre grâce à l'infrastructure, ainsi que les personnes susceptibles de bénéficier de ces services ;
- en second lieu, le contrat prévoit qu'à son terme, l'infrastructure conserve une valeur à cette date, et que celle-ci est contrôlée par la collectivité publique ;
- en dernier lieu, le contrat prévoit la construction de l'infrastructure par l'opérateur privé.

La contrepartie des services fournis par le Groupe constitue des droits à recevoir un actif financier (créance client).

Les créances sont évaluées pour chaque contrat signé en application de la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif, correspondant au taux de rentabilité interne du projet.

Ultérieurement, la désactualisation de chaque créance a pour effet d'augmenter le montant de la créance par la contrepartie d'un produit financier.



Programme de titrisation et de cession de créances

Dans le cadre de leur activité, certaines sociétés du Groupe ont mis en place un programme de cession de créances commerciales arrivant à échéance le 11 juin 2023 et prolongé d'une durée de 4 années pour une échéance au 11 juin 2027 (sauf survenance d'un cas de résiliation anticipée ou d'une résiliation amiable).

Une indexation du programme sur les critères de développement durable a été mise en place, avec une prime d'ajustement ESG sous la forme d'une décote ou d'une prime maximale d'un montant de 5 points de base, s'appliquant chaque année, à compter du 31 Décembre 2024, fonction de l'atteinte des objectifs de performance annuels ESG, tels que définis dans le contrat.

Ce programme de titrisation de créances prévoit la faculté pour les sociétés participantes de céder en pleine propriété au Fonds Commun de Titrisation « SPIE Titrisation » leurs créances commerciales permettant l'obtention d'un financement d'un montant total de 300 millions d'euros.

Le montant financé de la transaction est défini comme étant égal au montant des créances cédées éligibles au programme de titrisation, diminué à titre de garantie du montant du dépôt subordonné et du montant du dépôt additionnel senior retenus par le Fonds Commun de Titrisation « SPIE Titrisation ».

Le Groupe conserve les risques associés à ces créances. Par conséquent, dans les comptes consolidés, les créances titrisées ont été maintenues à l'actif du bilan, les dépôts de garantie versés aux fonds ont été annulés et en contrepartie une dette financière a été enregistrée pour le montant du financement obtenu.

Par ailleurs, la société SPIE GSA a renouvelé en décembre 2013 un contrat de cession de créances commerciales préexistant à l'acquisition de l'activité Hochtief Services Solutions, par lequel la quasi-totalité des risques et avantages attachés aux créances cédées (risques de crédit et de retard de paiement, le risque de dilution, correctement circonscrit, ayant été exclu de l'analyse) a été transférée au factor. Ce programme a été étendu à l'ensemble des sociétés allemandes acquises lors du rachat de SAG par SPIE en mars 2017. Le montant des créances cédées au 31 décembre 2024 s'élève à ce titre à 75 121 milliers d'euros (88 941 milliers d'euros en 2023) et ne figure plus à l'actif du bilan des comptes consolidés.

« Prêts construction »

En France, les employeurs exerçant une activité industrielle ou commerciale et occupant au minimum 20 salariés doivent investir dans la construction de logements pour leurs salariés au moins 0,45 % de la masse salariale ; cet investissement peut se faire directement ou par une cotisation à un Comité Interprofessionnel du Logement (CIL) ou à une Chambre de Commerce et d'Industrie.

La cotisation peut être acquittée soit sous forme d'un prêt inscrit à l'actif du bilan, soit sous forme d'une subvention reconnue en charges dans le compte de résultat.

Les « prêts construction » ne portent pas d'intérêts et sont octroyés pour une période de 20 ans.

Les « prêts construction » constituent des avantages aux salariés. En application de la norme IFRS 9, ces prêts sont actualisés lors de leur comptabilisation initiale et la différence entre la valeur nominale du prêt et sa valeur actualisée est une charge représentative de l'avantage économique accordé aux salariés.

La comptabilisation ultérieure s'effectue selon la méthode du coût amorti qui consiste à reconstituer, au bout des 20 ans, la valeur de remboursement du prêt par la comptabilisation de produits d'intérêts.



3.12. PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers sont ventilés entre courant et non courant en fonction de leur échéance à la date d'arrêté. Ainsi les passifs financiers dont l'échéance est à moins d'un an sont présentés en passifs courants.

Les passifs financiers sont constitués de dettes d'exploitation, d'emprunts à moyen et long terme et d'instruments financiers dérivés.

Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts à moyen et long terme sont comptabilisés à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont, par la suite, comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en tenant compte de tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement directement rattachés au passif financier. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est reprise en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

Les dettes d'exploitation ayant des échéances inférieures à un an, leur valeur nominale peut être considérée comme très proche de leur coût amorti.

3.13. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (Swap de taux et contrats de change à terme) pour couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt et de change.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en actifs et passifs financiers courants ou non courants en fonction de leur maturité et de leur qualification comptable. Ils sont évalués à la juste valeur en date de transaction et réévalués à chaque clôture.

Dans le cas de couvertures de flux de trésorerie, l'instrument de couverture est enregistré au bilan à sa juste valeur. La partie efficace du profit ou de la perte latente sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres et la partie inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée en résultat. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont repris en compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts. Si le Groupe ne s'attend plus à ce que la transaction couverte soit réalisée, le profit ou la perte cumulée latent qui avait été comptabilisé en capitaux propres (partie efficace) est comptabilisé en résultat.

Dans le cas de couvertures de juste valeur, l'instrument de couverture est enregistré au bilan à sa juste valeur. Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont enregistrées en compte de résultat symétriquement aux variations de la juste valeur de l'élément couvert, attribuables au risque identifié.

Obligation convertible de type « ORNANE » (Obligations Remboursables en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes)

Le Groupe SPIE a opté pour la méthode du *split accounting*.

Conformément à la norme IFRS9 – Instrument financier, le Groupe SPIE a donc :

- d'une part, isolé la dette et l'a comptabilisée au coût amorti, appliquant la règle générale relative au passif financier de la norme et,
- d'autre part, comptabilisé un instrument dérivé. Cet instrument dérivé ne répondant pas à la règle du « fixe contre fixe », il est comptabilisé à sa juste valeur avec une contrepartie en compte de résultat.

La variation de juste valeur du dérivé sera comptabilisée à chaque clôture dans le compte de résultat et, à ce titre, un impôt différé sera reconnu. Le calcul de la juste valeur dépend essentiellement du cours de l'action à la date de clôture.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Le coût amorti de l'instrument dérivé ainsi que la variation de sa juste valeur font l'objet d'un retraitement du résultat net pour calculer le résultat net ajusté, qui est habituellement utilisé par le Groupe pour déterminer le montant de dividendes proposé à la distribution à l'Assemblée Générale annuelle.

Voir détail des caractéristiques de l'ORNANE en note 20.4.

3.14. STOCKS

Les stocks, constitués essentiellement de fournitures de chantiers, sont valorisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du « premier entré – premier sorti ».

Les stocks sont dépréciés, le cas échéant, afin de les ramener à leur valeur nette probable de réalisation.

3.15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au bilan, la trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et des titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme en un montant de trésorerie connu et ne représentant pas de risque significatif de changement de valeur. Tous les composants sont évalués à leur juste valeur.

Pour la préparation du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie des activités en cours de cession sont ajoutés et les découverts bancaires sont déduits de la trésorerie présentée au bilan.

3.16. IMPÔTS

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Impôts courants

La charge d'impôt courante est calculée sur la base des législations fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture des comptes dans les pays où les filiales et les entreprises associées du Groupe exercent leurs activités et génèrent des revenus imposables.

Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs bases fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode bilancielle du report variable. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsque leur recouvrement est probable. En particulier, les impôts différés actifs sont comptabilisés sur les déficits reportables du Groupe, en fonction de leur horizon probable de récupération. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

La détermination du niveau de reconnaissance des impôts différés actifs exige l'exercice du jugement de la Direction. Les sources futures de résultat taxable et les effets des stratégies fiscales d'ensemble du Groupe sont pris en considération pour cet exercice. Cette évaluation est réalisée à partir d'une revue détaillée des impôts différés par juridiction fiscale en prenant en compte la performance opérationnelle passée, présente et à venir, associée aux contrats en carnet, le budget et les prévisions pluriannuelles, la durée du report en arrière et la date d'expiration des déficits fiscaux reportables en avant, à un horizon de cinq ans.

Les hypothèses d'utilisation des déficits reportables sont basées sur des prévisions de résultats futurs validées par les directions locales et revues par les Directions Fiscale et Comptable du Groupe.

Résultats distribuables

L'horizon de récupération des bénéfices non distribués par les filiales étrangères est contrôlé par le Groupe et celui-ci n'anticipe pas d'impôt sur la distribution de résultats dans un futur proche.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



S'agissant des filiales françaises, incluses dans l'intégration fiscale Groupe (soit la majorité d'entre elles), la distribution de résultats est soumise à une taxation en base à hauteur de 1% (filiales détenues à plus de 95%).

Aucun impôt différé passif n'est à reconnaître au titre des résultats non distribués des filiales françaises et étrangères.

3.17. PROVISIONS

Le Groupe identifie et analyse à fréquence régulière les réclamations légales, les défauts et garanties, les contrats à perte et les autres obligations. Une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques. Les provisions sont comptabilisées à hauteur de leur meilleure évaluation du coût permettant d'éteindre l'obligation à la date de clôture. Ces estimations sont effectuées sur la base des informations disponibles et d'une analyse des différents règlements possibles.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

Les provisions à long terme font l'objet d'une actualisation financière.

Provisions

Selon la nature du risque, les estimations des coûts probables sont réalisées avec les opérationnels en charge des contrats, les juristes internes et externes et des experts indépendants dès que nécessaire.

Des informations chiffrées sont présentées dans la Note 18.2.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. En dehors de ceux résultant d'un regroupement d'entreprises, ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet le cas échéant d'une information en annexe.

3.18. AVANTAGES DU PERSONNEL

Les avantages du personnel comprennent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse des cotisations définies à différents organismes sociaux. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés au titre de l'exercice. Elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, le Groupe n'ayant aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires en cas d'insuffisance d'actifs.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies, ces régimes constituant pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé. Le calcul de la provision s'effectue en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices précédents.

Au sein du Groupe, les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme relèvent essentiellement de régimes à prestations définies.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent principalement les régimes de retraites internes en vigueur en Allemagne et les indemnités de fin de carrière « IFC » applicables en France. Les autres avantages à long terme sont principalement relatifs à des médailles du travail.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Les régimes du Groupe sont composés de régimes à cotisations définies ainsi que des régimes à prestations définies qui prévoient, en général, en complément de la part financée par l'entreprise, une cotisation de la part de chaque salarié, définie en pourcentage de sa rémunération.

Ces régimes se caractérisent comme suit :

- En Allemagne et en Suisse il s'agit de régimes de retraite internes mis en place au sein des sociétés de ces sous-groupes ;
- En France, il s'agit d'indemnités de fin de carrière qui sont des indemnités conventionnelles dues exclusivement dans le cadre d'un départ à la retraite (calculées sur la base d'un pourcentage du dernier salaire, en fonction de l'ancienneté et des conventions collectives applicables) ;

L'évaluation de ces avantages est réalisée annuellement par des actuaires indépendants. La méthode d'évaluation actuarielle utilisée est la méthode des Unités de Crédit Projetées.

Les hypothèses retenues portent principalement sur le taux d'actualisation, le taux d'évolution à long terme des salaires et l'âge de départ en retraite. Les informations statistiques sont, pour la plupart, liées à des hypothèses démographiques telles que les taux de mortalité, de rotation du personnel et d'incapacité. Ces hypothèses actuarielles ont été fixées selon les spécificités de chacun des pays concernés.

Le Groupe applique les dispositions de la norme IAS 19 amendée « Avantages du personnel », l'application de cette norme est conforme à la décision de l'IFRIC de mai 2021 qui impose d'étaler désormais l'engagement uniquement sur les dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment du départ et non plus sur l'ensemble de la carrière du salarié.

La valeur inscrite au bilan au titre des avantages du personnel et des autres avantages à long terme correspond à la différence entre la valeur actualisée des obligations futures et la juste valeur des actifs du régime, destinés à les couvrir. L'obligation correspondant à l'engagement net ainsi déterminé est constatée au passif du bilan.

La charge financière nette des IFC, incluant le coût financier et le rendement attendu des actifs du régime calculés à partir du même taux que le taux d'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, est comptabilisée en « Coût de l'endettement financier ». La charge opérationnelle est comptabilisée en charges de personnel et comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, ainsi que les effets de toute modification, réduction ou liquidation de régime.

Les impacts de réestimation du passif du fait de changements d'hypothèses comprennent les gains et pertes actuariels sur l'engagement, la surperformance (sous-performance) des actifs du régime, à savoir l'écart entre le rendement effectif des actifs du régime et leur rémunération calculée sur la base du taux d'actualisation de la dette actuarielle, et la variation de l'effet du plafonnement de l'actif. Ces impacts sont présentés dans l'état du résultat global consolidé (ou « OCI »).

Des informations chiffrées sont présentées dans la Note 18.1.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme comprennent principalement les gratifications d'ancienneté « médailles du travail ». Le Groupe constitue une dette au titre des gratifications acquises par les salariés. Cette provision est calculée selon des méthodes, des hypothèses et une fréquence identique à celles retenues pour les évaluations des indemnités de fin de carrière.

Les écarts actuariels issus de l'évaluation des gratifications d'ancienneté sont comptabilisés directement en résultat l'année de leur survenance.



Accord d'intéressement Groupe

Des accords d'intéressement de sous-groupe au sein des entités françaises du Groupe ont été signés en 2013 et définissent la formule de calcul et les modalités de répartition entre les bénéficiaires salariés. Une charge à payer est constatée en charges de personnel pour le montant de l'intéressement de l'année payable l'année suivante.

Participation légale

La société SPIE Operations et l'ensemble de ses filiales dont le siège social est en France, pour lequel elle détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital et quel que soit leur effectif ont conclu un accord de Participation Groupe en date du 6 juin 2005 en application des articles L442-1 et suivants du code du travail.

Actions de performance

Trois plans d'attribution d'actions de performance sont en cours au 31 décembre 2024.

L'Assemblée générale des actionnaires de SPIE en date du 12 mai 2021 dans sa 16ème résolution, en date du 11 mai 2022 dans sa 28ème résolution et en date du 10 mai 2023 dans sa 16ème résolution a autorisé sous certaines conditions l'attribution d'actions existantes ou à émettre, au bénéfice des mandataires sociaux ou des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce.

La liste des bénéficiaires de ces plans, ainsi que le nombre d'actions de performance attribuées à chacun d'eux, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des rémunérations, en date du 10 mars 2022 pour le Plan 2022-2024, du 9 mars 2023 pour le Plan 2023-2025 et du 6 mars 2024 pour le Plan 2024-2026.

Le plan 2022-2024, a été initié le 17 juin 2022 ;

Le plan 2023-2025, a été initié le 30 juin 2023 ;

Le plan 2024-2026, a été initié le 31 juillet 2024.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation du plan d'attribution d'actions de performance sont définies par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ». L'attribution d'actions de performance représente un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constitue à ce titre un complément de rémunération supporté par SPIE (cf. Note 8.2).

S'agissant d'opérations ne donnant pas lieu à des transactions monétaires, les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Ils sont évalués par un actuaire externe sur la base de la juste valeur, à la date d'attribution, des instruments de capitaux propres attribués (cf. Note 17.3).

Par ailleurs, leur évaluation n'est pas uniquement liée à la performance des segments opérationnels. En conséquence, SPIE a jugé nécessaire de ne pas inclure la charge correspondante dans l'EBITA, tel que présenté dans le reporting interne, qui constitue l'indicateur de mesure de la performance des segments opérationnels, et de l'identifier sur une ligne séparée de l'état de rapprochement entre EBITA et résultat opérationnel consolidé (cf. Note 7).

Pour les plans 2022-2024, 2023-2025 et 2024-2026, le taux d'allocation global final d'actions de performance aux bénéficiaires est déterminé en fonction :

- d'un taux d'allocation interne, lui-même déterminé en fonction du niveau du taux de croissance annuel moyen de l'EBITA et du taux de conversion en cash annuel moyen, au titre de la période de trois (3) ans de la durée de chacun des plans (la « Période de référence »), la réduction des émissions de CO₂, la diversité hommes-femmes, et ;
- d'un taux d'allocation externe lié à un objectif de rendement (TSR) des actions SPIE SA au titre de la Période de référence par rapport au TSR médian d'un panier de sociétés (le « Panel »), étant précisé que le taux d'allocation interne compte pour 75 % du taux d'allocation global et le taux d'allocation externe compte pour 25 % du taux d'allocation global.



3.19. PROMESSES D'ACHAT (*PUT OPTION*) OU DE VENTE (*CALL OPTION*) PORTANT SUR DES INTERETS MINORITAIRES

Le Groupe SPIE a conclu des options de vente (*put*) et/ou d'achat (*call*) vis-à-vis de tiers détenant des intérêts ne conférant pas le contrôle (intérêts minoritaires) dans certaines sociétés consolidées.

Les conditions d'exercice de ces options, et les formules de calcul diffèrent d'une acquisition à l'autre, mais les règles comptables, les normes IFRS appliquées et les options comptables décidées par le Groupe restent les mêmes.

Promesses d'achat aux actionnaires minoritaires (*put option*)

Conformément à la norme IAS 32, lors de la comptabilisation initiale d'un put, une dette est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres – part Groupe (réserves de consolidation). SPIE applique les recommandations de l'AMF émises en novembre 2009. Les variations de juste valeur de la dette sont comptabilisées en contrepartie des capitaux propres (réserves de consolidation) jusqu'à extinction de la dette.

Usuellement, les prix d'exercice de ces promesses reflètent la juste valeur des actifs sous-jacents. La valorisation contractuelle des promesses d'achat ou de vente d'actions peut être basée sur des multiples de critères de rentabilité des sociétés. Dans ce cas, leur évaluation est calculée sur la base des informations disponibles, d'après les derniers résultats connus si l'option est exerçable à tout moment, d'après les résultats des années à venir, en se basant sur le business plan de la société acquise, si l'option est exerçable à compter d'une certaine date.

Enfin, pour chaque acquisition avec mécanismes d'options d'achat, une attention particulière est portée aux potentielles composantes rémunération afin de les reconnaître comme telles et de constater la charge de rémunération à ce titre, en compte de résultat.

Promesses de vente détenues par le Groupe auprès des actionnaires minoritaires (*call option*)

En ce qui concerne, les promesses de vente détenues par le Groupe (*call options*) sur les intérêts minoritaires, le prix d'exercice de la dite-option étant représentatif de la juste valeur des titres, le Groupe SPIE reconnaît ces engagements hors bilan comme tels dans ses annexes.

Cf. détails des engagements de rachats d'intérêts minoritaires en Notes 17.4 et 24.2.

NOTE 4. RETRAITEMENTS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Néant.

NOTE 5. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE

5.1. ACTIVITES DE SPIE

Les très bons résultats de SPIE confirment son excellent positionnement en tant qu'acteur clé de la transition énergétique, sur des marchés en croissance, d'autant plus pertinent dans le contexte actuel de hausse des prix de l'énergie.

Grâce au caractère essentiel des activités du Groupe pour ses clients, particulièrement mis en évidence durant la crise sanitaire du Covid 19, et à la pertinence de son positionnement sur les activités en lien avec la transition énergétique, SPIE continue d'opérer sur des marchés très dynamiques.

En 2024, le chiffre d'affaires et la marge du Groupe dépassent ceux de 2023 et la croissance organique est positive sur l'ensemble de nos segments de reporting.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Notre carnet de commandes à fin 2024 se clôture à un plus haut niveau historique.

SPIE dispose d'un bilan sain et d'une structure financière solide lui octroyant une marge de manœuvre très significative pour d'une part continuer à se développer et d'autre part démontrer la résilience de son modèle en cas de crises extérieures majeures.

Enfin, la très bonne performance opérationnelle du Groupe en 2024 témoigne de sa capacité à protéger et même accroître ses marges de façon continue, fort de son positionnement, sa discipline et son attention permanente à l'excellence opérationnelle.

5.2. PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ « SHARE FOR YOU 2024 » – AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL LE 12 DECEMBRE 2024

Le Conseil d'Administration en date du 25 juillet 2024 a décidé du principe d'une augmentation du capital de la société SPIE SA dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié intitulé « Share For You 2024 ».

Cette souscription était réservée aux salariés, anciens salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société et de ses filiales françaises et étrangères, détenues directement ou indirectement, adhérentes d'un plan d'épargne d'entreprise du Groupe SPIE.

L'opération « Share For You 2024 », la huitième depuis l'entrée en bourse de SPIE en 2015, a remporté une forte adhésion des collaborateurs : près de 21 000 salariés, issus de 19 pays différents, ont souscrit à l'offre proposée, dont plus de 5 000 pour la première fois.

Pour cette nouvelle édition de « Share For You », les collaborateurs de SPIE ont bénéficié d'une décote de 20% appliquée sur un prix de référence établi à 35,48 euros. Le prix de souscription d'une action SPIE s'est donc élevé à 28,39 euros.

Par ailleurs, chaque souscripteur a bénéficié d'un abondement sous forme d'un complément d'actions versé par SPIE, plafonné à 20 actions. Ainsi, une action complémentaire a été versée à chaque souscripteur pour chaque action souscrite, dans la limite de 20 actions.

Les souscriptions ont atteint un montant de 45 millions d'euros (après décote).

A l'issue de cette opération, le 12 décembre 2024, 1 992 976 actions ordinaires nouvelles ont été émises par la société SPIE SA (cf. Note 17.2.).

5.3. CROISSANCE EXTERNE

Sur l'exercice 2024, SPIE a finalisé neuf acquisitions de sociétés, dont quatre en Allemagne, trois en France, une aux Pays-Bas et une au Royaume-Uni dans le domaine de l'éolien offshore, qui représentent un Chiffre d'Affaires total annuel d'environ 802 millions d'euros (cf. note 6.1).

5.4. EXTENSIONS ET AUGMENTATIONS DE LA LIGNE DE CREDIT « RCF » (REVOLVING CREDIT FACILITY)

La ligne Revolving Credit Facility « RCF » non tirée au 31 décembre 2023, destinée principalement au maintien d'un haut niveau de liquidité et au financement de la croissance externe, d'une capacité de 600 millions d'euros à échéance du 17 octobre 2027 a été modifiée comme suit : i) augmentation du montant pour porter la ligne à 1 000 millions d'euros à échéance du 17 octobre 2027 puis ii) un montant ramené à 940 millions d'euros à échéance du 17 octobre 2029.

Au cours de l'exercice 2024, jusqu'à 400 millions d'euros ont été tirés sur la ligne et totalement remboursés au 31 décembre 2024.



5.5. NOUVEAUX SEGMENTS DE REPORTING

Afin de refléter l'évolution de l'implantation du Groupe dans certaines régions (notamment en Allemagne et en Europe centrale), ainsi que le développement des activités Global Services Energy dans les énergies renouvelables, les segments de reporting du Groupe sont maintenant définis comme suit depuis le 1er janvier 2024 :

- France (incl. Services Nucléaires)
- Germany
- North-Western Europe
- Central Europe (Pologne, Suisse, Autriche, République Tchèque, Hongrie et Slovaquie)
- Global Services Energy (anciennement Oil & Gas Services).

Cf note 7 « information sectorielle ».

Le fort développement de nos activités dans les pays d'Europe centrale ces dernières années a contribué à la nomination d'un nouveau directeur général membre du comité exécutif reportant directement au Président-directeur général.

5.6. CONFLIT MILITAIRE EN UKRAINE

Le Groupe SPIE n'exerce aucune activité ni en Ukraine, ni en Russie.

SPIE n'est donc pas exposé directement ou indirectement aux conséquences du conflit militaire en Ukraine, toujours en cours à la clôture du 31 décembre 2024.

NOTE 6. ACQUISITIONS ET CESSIONS

Les variations du périmètre de consolidation incluent :

- Les sociétés et activités acquises durant la période ;
- Les sociétés acquises au cours de périodes précédentes et qui n'avaient pas les ressources nécessaires à la production d'informations financières conformes aux standards du Groupe dans les temps impartis. Ces sociétés entrent dans le périmètre de consolidation dès que ces informations financières sont disponibles ;
- Les sociétés provisoirement détenues en tant qu'actifs financiers ;
- Les sociétés nouvellement créées ;
- Les sociétés sortant du périmètre.

6.1. VARIATION DE PÉRIMÈTRE

6.1.1. SOCIÉTÉS ACQUISES AU COURS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS ET CONSOLIDÉES EN 2024

SPIE a acquis le 7 novembre 2023 la société **Edwin**. L'entreprise Edwin fournit des services de planification et d'ingénierie pour les lignes aériennes à haute et moyenne tension. L'entreprise, qui opère en Slovaquie et en République tchèque, emploie 14 personnes et a généré un chiffre d'affaires de 1,4 million d'euros en 2023. La contrepartie transférée s'est élevée à 0,8 million d'euros.

Cette société a été consolidée au cours de l'exercice 2024.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



6.1.2. ACQUISITIONS ET CRÉATIONS DE LA PÉRIODE CONSOLIDÉES DURANT L'EXERCICE

	Pays	Type d'entrée	Date d'entrée	Méthode de consolidation*	% d'intérêt	% de contrôle
Nouvelles sociétés						
J.D. EUROCONFORT	France	Acquisition	31/01/2024	I.G.	100	100
MBG Energy GmbH	Allemagne	Acquisition	27/03/2024	I.G.	75,1	75,1
SPIE Polska sp. z o.o.	Pologne	Création	26/04/2024	I.G.	100	100
SPIE MEP - Verwaltungs GmbH	Allemagne	Acquisition	06/09/2024	I.G.	100	100
SPIE LSE Beteiligungs GmbH & Co. KG	Allemagne	Création	01/10/2024	I.G.	100	100
Sous-Groupe Correll						
Correll Electrical Engineering Ltd	Royaume-Uni	Acquisition	03/01/2024	I.G.	85	85
Correll Electrical Engineering GmbH	Allemagne	Acquisition	03/01/2024	I.G.	85	85
Correll Services LLC	USA	Acquisition	03/01/2024	I.G.	85	85
Sous-Groupe Robur						
	Allemagne	Acquisition	14/03/2024	I.G.	100	100
Sous-Groupe ICG Group						
	Allemagne	Acquisition	18/04/2024	I.G.	91,69	91,69
GIE Horus						
Sirac	France	Acquisition	24/07/2024	I.G.	100	100
Centre de contrôle appliqué	France	Acquisition	24/07/2024	I.G.	100	100
Euro Techni Contrôle	France	Acquisition	24/07/2024	I.G.	100	100
Horus	France	Acquisition	24/07/2024	I.G.	100	100
Lug Finances	France	Acquisition	24/07/2024	I.G.	100	100
Assit Tech & Surv Ind Aris	France	Acquisition	24/07/2024	M.E.E.	50	50
Sous-Groupe Otto						
Otto Life Science Engineering GmbH	Allemagne	Acquisition	16/08/2024	I.G.	100	100
LSE TopCo GmbH	Allemagne	Acquisition	16/08/2024	I.G.	100	100
Otto LSE Holding GmbH	Allemagne	Acquisition	16/08/2024	I.G.	100	100
Sous-Groupe Anylinq						
AnyLinQ B.V.	Pays-Bas	Acquisition	19/12/2024	I.G.	100	100
AnyLinQ Group B.V.	Pays-Bas	Acquisition	19/12/2024	I.G.	100	100

* I.G. : Intégration globale, M.E.E. : Mise en équivalence

Les entrées dans le périmètre de consolidation correspondant à des acquisitions en 2024 sont les suivantes :

- Le 3 janvier 2024, SPIE a acquis la société **Correll Group**. Acteur majeur de l'ingénierie électrique appliquée à l'industrie de l'éolien off-shore, Correll Group se distingue par son expertise dans la connexion et les tests de câbles haute tension sous-marin pour le raccordement des champs éoliens. Fondé en 2014 avec un siège basé à Skelton (Royaume-Uni), Correll Group, avec ses 109 collaborateurs et plus de 500 sous-traitants partenaires hautement qualifiés, déploie son expertise dans le secteur de l'éolien off-shore partout dans le monde, et particulièrement en Europe (Atlantique, Baltique, et Mer du Nord), aux États-Unis, et à Taiwan. Correll a généré un chiffre d'affaires de c. 41,3 millions d'euros en 2024. La contrepartie transférée s'est élevée à 77,6 millions d'euros.
- Le 31 janvier 2024, SPIE a acquis la société **J.D. Euroconfort** en France. Fondée en 1994 et basée à Cesson-Sévigné, la société J.D. Euroconfort propose une gamme de services de conception, d'installation et de maintenance dans les domaines du froid, de la climatisation, et des cuisines professionnelles auprès d'une clientèle fidèle dans les secteurs du luxe, de la santé, de la distribution, de la défense et des collectivités. Avec cette acquisition, SPIE se renforce dans l'Ouest de la France et élargit son expertise sur le marché du froid. Avec environ 45 collaborateurs, J.D. Euroconfort a réalisé un chiffre d'affaires de c. 9,1 millions d'euros en 2024. La contrepartie transférée s'est élevée à 3,7 millions d'euros.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



- Le 14 mars 2024, SPIE a acquis la société **ROBUR Industry Service Group GmbH**, basée à Munich en Allemagne. ROBUR Industry Service Group GmbH est une société de services industriels qui offre, à un portefeuille de clients diversifié, une large gamme de services sur l'ensemble de la chaîne de valeur (ingénierie, installation, mise en service et maintenance) pour la transformation et les processus industriels (notamment l'automatisation, la robotique et l'électrification), représentant environ 80 % de son chiffre d'affaires. Les 20 % restants portent sur la fourniture de services de maintenance pour les turbines éoliennes offshore et onshore. Avec ses 2 600 collaborateurs et un chiffre d'affaires de c. 378,7 millions d'euros en 2024, ROBUR Industry Service Group GmbH occupe une position de premier plan sur le marché allemand. La contrepartie transférée s'est élevée à 321,8 millions d'euros.
- Le 27 mars 2024, SPIE a acquis la société **MBG energy GmbH**. La société est un fournisseur de services d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) pour le déploiement de panneaux photovoltaïques, notamment pour leur installation sur les toits des bâtiments dans le nord-est de l'Allemagne. La société, dont le siège est à Berlin, a été fondée en 2018 et emploie 47 salariés. Elle a généré un chiffre d'affaires de c. 22,3 millions d'euros en 2024. La contrepartie transférée s'est élevée à 30,3 millions d'euros.
- Le 18 avril 2024, SPIE a acquis **ICG Group**, basée à Leonberg près de Stuttgart en Allemagne. ICG Group est un prestataire de services clés en main de premier plan dans les infrastructures de télécommunication (pour le réseau de la fibre et les télécommunications mobile 5G). ICG Group couvre l'ensemble de la chaîne de valeur et déploie son expertise à travers l'ensemble du pays pour répondre à un portefeuille de clients qui va des opérateurs de réseau aux fournisseurs d'infrastructures en passant par les municipalités. ICG Group a généré un chiffre d'affaires de c. 224,0 millions d'euros en 2024 et emploie 720 employés. La contrepartie transférée s'est élevée à 296,6 millions d'euros.
- Le 24 juillet 2024, SPIE a acquis le **GIE HORUS**, basé à Maurepas en France. Le GIE HORUS est leader sur le marché des contrôles et essais non destructifs dans l'industrie nucléaire (contrôles par radiographie, magnétoscopie, ultrasons, ou encore ressuage) et intervient sur l'ensemble du territoire français avec plus de 300 employés. Au total, Le GIE a généré un chiffre d'affaires de c. 27,9 millions d'euros en 2024. La contrepartie transférée s'est élevée à 54,2 millions d'euros.
- Le 16 août 2024, SPIE a acquis la société **Otto Life Science Engineering GmbH**, basée à Nuremberg en Allemagne. L'entreprise est spécialisée dans les services et projets de type EPC (engineering, procurement & construction) dédiés aux sites de production et aux laboratoires des secteurs pharmaceutique et biotechnologique. Avec environ 140 employés, OTTO LSE a généré un chiffre d'affaires de c. 71,5 millions d'euros en 2024. La contrepartie transférée s'est élevée à 170,5 millions d'euros.
- Le 19 décembre 2024, SPIE a acquis le groupe **AnyLinQ**, basée à Bois-le-Duc aux Pays-Bas. Le groupe est un expert multidisciplinaire dans le domaine des solutions d'infrastructure TIC (Technologie de l'Information et de la Communication) pour le marché des PME et les besoins d'organisation en entreprise. Il conçoit, met en œuvre et gère des solutions complexes pour les environnements et infrastructures IT/OT, incluant la gestion des données, les services cloud, la cybersécurité et l'analyse de données. Le groupe AnyLinQ a généré c. 19,3 millions d'euros de chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2024 et emploie 70 personnes. La contrepartie transférée s'est élevée à 2,4 millions d'euros.

6.1.3. SOCIÉTÉS PROVISoireMENT DÉTENUES EN TANT QU'ACTIFS FINANCIERS

SPIE a acquis le 9 octobre 2024 la société **SPEFINOX**. La société SPEFINOX conçoit et réalise des équipements dédiés aux process industriels. Grâce à cette acquisition, SPIE renforce son pôle d'expertise dédié aux process industriels des secteurs de l'agroalimentaire, de la cosmétique et de la pharmacie au sein de sa filiale française SPIE Industrie. Avec environ 25 collaborateurs qualifiés, SPEFINOX a généré en 2024 un chiffre d'affaires de c. 7,7 millions d'euros. La contrepartie transférée s'est élevée à 14,2 millions d'euros.

Cette société entrera dans le périmètre de consolidation en 2025, dès que l'ensemble des informations financières seront disponibles.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



6.1.4. SOCIÉTÉS NOUVELLEMENT CRÉÉES

- Le 26 avril 2024, la société **SPIE Polska sp. z o.o.** a été créée en Pologne.
- Le 1^{er} octobre 2024, la société **SPIE LSE Beteiligungs GmbH & Co. KG** a été créée en Allemagne.

6.1.5. SOCIÉTÉS CÉDÉES OU LIQUIDÉES

Le 31 décembre 2024, les sociétés **Systemat Financial Solutions NV**, **Systemat IT Talent Solutions NV**, **Systemat Document Solutions NV**, **Systemat Cloud Solutions NV** et **Systemat Infrastructure Solutions NV** ont été cédées par SPIE Belgium.

Ces cessions n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

6.1.6. CHANGEMENTS DE MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Néant.

6.2. IMPACT DES NOUVELLES SOCIÉTÉS ET ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

	Robur	ICG Group	Correll	Horus	Otto	MBG	Autre ^(a)	Total Acquisitions 2024	Ajustements PPA (IFRS 3R) ^(b)	Total après ajustements
<i>en milliers d'euros</i>										
Actifs incorporels	110 571	68 491	31 510	24 049	86 169	27 172	4 013	351 975	(20 886)	331 089
Actifs corporels	33 737	15 627	1 552	1 731	2 309	373	2 202	57 531	1 676	59 207
Titres en équivalence	-	-	-	647	-	-	-	647	-	647
Immobilisations financières	873	6 084	-	37	193	36	18	7 241	-	7 241
Impôts différés	8 205	5 009	4 833	242	-	41	347	18 677	580	19 257
Autres actifs non courants	159	-	-	-	-	-	-	159	-	159
Actifs courants	99 447	66 465	16 435	16 542	26 690	4 299	15 013	244 892	(1 105)	243 787
Trésorerie	23 927	18 631	(13 265)	6 780	5 677	3 194	1 301	46 244	(13)	46 231
Total actifs acquis évalués à la juste valeur	276 919	180 307	41 065	50 028	121 038	35 115	22 894	727 366	(19 748)	707 618
Capitaux propres part mino.	-	1 836	(944)	-	-	(5 485)	242	(4 351)	3 961	(391)
Dettes financières long terme	(19 664)	(3 700)	12 937	(292)	(1 878)	(180)	(761)	(13 538)	(1 824)	(15 362)
Autres passifs non courants	(17 695)	(889)	(11 817)	(1 591)	(84)	-	(170)	(32 247)	-	(32 247)
Impôts différés	(32 989)	(24 250)	(8 050)	(6 202)	(29 552)	(8 209)	(1 027)	(110 279)	6 535	(103 744)
Dettes financières court terme	(10 527)	(12 424)	-	(664)	-	(10)	(584)	(24 209)	841	(23 368)
Autres passifs courants	(97 319)	(42 881)	(14 164)	(14 998)	(39 060)	(4 686)	(24 487)	(237 596)	(2 093)	(239 689)
Total passifs repris évalués à la juste valeur	(178 195)	(82 308)	(22 039)	(23 747)	(70 574)	(18 570)	(26 788)	(422 221)	7 420	(414 800)
Contrepartie transférée	321 802	296 626	77 571	54 181	170 497	30 311	12 164	963 152	-	963 152
Goodwill constatés	223 078	198 627	58 545	27 900	120 033	13 766	16 058	658 007	12 328	670 335

(a) Acquisitions d'Edwin, J.D. Euroconfort, AnyLinQ et SPIE MEP-Verwaltungs GmbH

(b) La colonne « Ajustements PPA (IFRS 3R) » inclut notamment les ajustements de goodwill liés aux travaux d'allocation du prix d'acquisition des entités et sous-groupes acquis au cours de l'exercice précédent (cf Note 13.1).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Information Sectorielle

NOTE 7. INFORMATION SECTORIELLE

L'information synthétique destinée à l'analyse stratégique et à la prise de décision de la Direction Générale du Groupe (notion de principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8) est articulée autour des indicateurs de production et d'EBITA déclinés par secteur opérationnel.

7.1. INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

La production telle que présentée dans le reporting interne représente l'activité opérationnelle réalisée par les sociétés du Groupe, notamment en intégrant des sociétés consolidées par mise en équivalence ou non encore consolidées.

L'EBITA, tel que présenté dans le reporting interne, représente le résultat dégagé par les opérations pérennes du Groupe avant impôts et résultat financier. Il se calcule avant amortissement des goodwill affectés (marques, carnets de commandes et clientèles). La marge est exprimée en pourcentage de la production.

<i>En millions d'euros</i>	France	Germany	North-Western Europe	Central Europe	Global Services Energy	Holdings	TOTAL
2024							
Production	3 380,9	3 245,8	2 000,0	769,2	504,9	-	9 900,9
EBITA	241,7	242,1	125,4	40,3	51,0	11,6	712,1
<i>EBITA en % de la production</i>	7,1%	7,5%	6,3%	5,2%	10,1%	n/a	7,2%
2023							
Production	3 279,3	2 440,3	1 809,6	772,6	407,1	-	8 709,0
EBITA	229,0	161,6	106,6	38,9	36,4	11,7	584,2
<i>EBITA en % de la production</i>	7,0%	6,6%	5,9%	5,0%	8,9%	n/a	6,7%

Rapprochement entre production et produits des activités ordinaires (IFRS)

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Production	9 900,9	8 709,0
Activités holdings	(a) 26,0	23,9
Autres	(b) (7,2)	(7,5)
Produits des activités ordinaires	9 919,7	8 725,4

(a) Chiffres d'affaires hors Groupe de SPIE Operations et autres entités non opérationnelles principalement liés aux remises fournisseurs de fin d'année.

(b) Refacturation des prestations effectuées par les entités du Groupe à des co-entreprises non gérées ; refacturations ne relevant pas de l'activité opérationnelle (essentiellement refacturation de dépenses pour compte de tiers) ; retraitement de la production réalisée par des sociétés intégrées par mise en équivalence ou éventuellement non encore consolidées.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Rapprochement entre EBITA et résultat opérationnel consolidé

<i>En millions d'euros</i>		2024	2023
EBITA		712,1	584,2
Amortissement des goodwill affectés	(a)	(105,1)	(78,1)
Coûts d'intégration	(b)	(4,8)	(2,0)
Commissions de nature financière		(1,3)	(1,5)
Impact des sociétés mises en équivalence		(0,0)	(0,4)
IFRS2	(c)	(40,2)	(27,8)
Coûts d'acquisition		(14,6)	(12,7)
Autres éléments non-récurrents	(d)	3,4	(0,2)
Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des MEE		549,5	461,5

(a) En 2024, le montant des amortissements des goodwill affectés comprend essentiellement (34,0) millions d'euros pour le groupe SAG, (9,8) millions d'euros pour le groupe Robur, (7,3) millions d'euros pour Stangl, (7,1) millions d'euros pour le groupe ICG ainsi que (4,9) millions d'euros pour le groupe Workspere.

En 2023, le montant des amortissements des goodwill affectés comprend essentiellement (34,0) millions d'euros pour le groupe SAG et (8,3) millions d'euros pour le groupe Workspere.

(b) Les coûts d'intégration correspondent en 2024 à (3,9) millions d'euros en Allemagne et (0,9) millions d'euros aux Pays-Bas.

En 2023, les coûts d'intégration ne concernaient que les Pays-Bas.

(c) En 2024, la ligne IFRS 2 correspond à la charge relative au plan d'actionnariat salarié (SHARE FOR YOU 2024) pour (26,8) millions d'euros ainsi qu'à la charge relative au plan d'attribution d'actions de performance (LTIP) pour (13,4) millions d'euros.

En 2023, la ligne IFRS 2 correspond, à la charge relative au plan d'actionnariat salarié (SHARE FOR YOU 2023) pour (17,8) millions d'euros ainsi qu'à la charge relative au plan d'attribution d'actions de performance (LTIP) pour (10,0) millions d'euros.

(d) En 2024, les « Autres éléments non-récurrents » correspondent essentiellement à un remboursement de TVA lié à la cession des activités au Royaume-Uni intervenue en 2022.

7.2. INDICATEURS PRO-FORMA

Les indicateurs pro-forma visent à fournir une vision économique plus complète en incorporant le compte de résultat sur 12 mois des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice, indépendamment de la date d'entrée ou de sortie du périmètre de consolidation.

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Production du Groupe	9 900,9	8 709,0
Ajustements pro-forma (effet 12 mois des acquisitions)	173,5	183,4
Production du Groupe pro-forma	10 074,4	8 892,4
EBITA	712,1	584,2
Ajustements pro-forma (effet 12 mois des acquisitions)	22,7	15,1
EBITA pro-forma	734,8	599,3

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



7.3. ACTIFS NON COURANTS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Les actifs non courants des segments opérationnels sont composés des immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que des goodwill alloués aux Unités Génératrices de Trésorerie.

<i>En milliers d'euros</i>	France	Germany	North-Western Europe	Central Europe	Global Services Energy	Holdings	TOTAL
31 décembre 2024	2 316 041	2 412 269	755 984	245 006	470 162	17 164	6 216 627
31 décembre 2023*	2 106 986	1 711 794	710 624	93 543	507 354	20 109	5 150 410

* Basés sur des données comparatives conformément aux nouveaux segments opérationnels.

En application de la norme IFRS 16 les actifs au titre des droits d'utilisation sont inclus dans les segments opérationnels respectifs au 31 décembre 2024 pour un montant de 573 millions d'euros.

Au 31 décembre 2023, ce montant était de 446 millions d'euros.

7.4. PERFORMANCE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Les produits des activités ordinaires du Groupe sont présentés en fonction de la localisation géographique des clients.

<i>En milliers d'euros</i>	France	Allemagne	Pays-Bas	Reste du monde	TOTAL
2024					
Produits des activités ordinaires du Groupe	3 467 339	3 181 585	1 637 113	1 633 675	9 919 712
2023					
Produits des activités ordinaires du Groupe	3 357 535	2 446 376	1 460 156	1 461 303	8 725 370

Les obligations de prestations non remplies ou partiellement remplies (carnets de commandes) s'élèvent à 7 891 millions d'euros au 31 décembre 2024. Le groupe s'attend à reconnaître 4 647 millions d'euros durant l'exercice 2025, le reste, soit 3 244 millions d'euros, sera reconnu au-delà d'un an.

7.5. INFORMATIONS CONCERNANT LES CLIENTS IMPORTANTS

Aucun client externe ne représente plus de 10% des produits des activités ordinaires du Groupe.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Notes sur le compte de résultat consolidé

NOTE 8. CHARGES OPÉRATIONNELLES ET AUTRES PRODUITS

8.1. CHARGES OPÉRATIONNELLES

<i>En milliers d'euros</i>	Note	2024	2023
Achats consommés		(1 363 786)	(1 426 174)
Charges externes	(a)	(4 206 968)	(3 563 047)
Charges de personnel	8.2	(3 507 122)	(3 043 975)
Impôts et taxes		(53 990)	(52 094)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		(355 523)	(283 891)
Autres produits et charges d'exploitation	(b)	23 495	34 150
Charges opérationnelles		(9 463 894)	(8 335 031)

(a) Le montant des charges locatives liées aux contrats à court terme et de faible valeur, non retraité en application de la norme IFRS 16, s'élève à (205 054) milliers d'euros en 2024. Ce montant s'élevait à (182 999) milliers d'euros au 31 décembre 2023.

(b) Le montant des autres produits et charges d'exploitation comprend principalement des transferts de charges ainsi que, en 2024, les coûts d'acquisition précédemment comptabilisés en autres produits et charges opérationnels.

Par ailleurs, la ligne « dotations nettes aux amortissements et provisions » inclut les dépréciations nettes des actifs financiers et créances commerciales, telles que détaillées dans la Note 21.6.

8.2. CHARGES DE PERSONNEL

Répartition des charges de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	Note	2024	2023
Salaires et traitements		(2 522 864)	(2 192 720)
Charges sociales		(934 887)	(806 058)
Avantages accordés au personnel	(a)	(24 107)	(22 768)
Participation des salariés		(25 264)	(22 429)
Charges de personnel		(3 507 122)	(3 043 975)

(a) Les avantages du personnel incluent la part « exploitation » de la dotation à la provision pour indemnité de fin de carrière et autres avantages à long terme.

Actions de performance

Les modalités d'acquisition prévoient une condition de présence du bénéficiaire d'actions de performance jusqu'au terme de la période d'acquisition de trois ans.

Le calcul de la juste valeur des actions de performance prend ainsi en considération un taux de turnover des bénéficiaires, tel que constaté dans chacun des pays de résidence des sociétés employeurs concernées.

La juste valeur des actions de performance s'élève, au 31 décembre 2024, à 39 550 milliers d'euros amortie sur la période d'acquisition de trois ans, avec une charge en compte de résultat au 31 décembre 2024 de 11 218 milliers d'euros, dans la catégorie des charges sociales. Au 31 décembre 2023, la juste valeur des actions de performance s'élevait à 28 212 milliers d'euros avec une charge en compte de résultat de 8 198 milliers d'euros, dans la catégorie des charges sociales.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Les taxes et contributions, dont les sociétés employeurs sont redevables au titre du plan d'actions de performance, ont été provisionnées pour une charge de 2 216 milliers d'euros reconnue en 2024 (1 760 milliers d'euros en 2023).

Plan 2022 - 2024

Le 17 juin 2022, SPIE a émis un plan d'actions de performance dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

	A l'origine 17 juin 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2024
Nombre de bénéficiaires	259	224	209
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	15/04/2025	15/04/2025	15/04/2025
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	544 433	544 433	544 433
Nombre d'actions annulées	-	(66 137)	(89 737)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	544 433	478 296	454 696

Plan 2023 - 2025

Le 30 juin 2023, SPIE a émis un plan d'actions de performance dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

	A l'origine 30 juin 2023	31 déc. 2023	31 déc. 2024
Nombre de bénéficiaires	251	246	233
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	15/04/2026	15/04/2026	15/04/2026
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	519 800	519 800	519 800
Nombre d'actions annulées	-	(9 025)	(36 775)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	519 800	510 775	483 025

Plan 2024 - 2026

Le 31 juillet 2024, SPIE a émis un nouveau plan d'actions de performance dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

	A l'origine 31 juillet 2024	31 déc. 2024
Nombre de bénéficiaires	264	263
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	15/04/2027	15/04/2027
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	554 787	554 787
Nombre d'actions annulées	-	(1 000)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	554 787	553 787

Effectif moyen consolidé

	2024	2023
Ingénieurs et cadres	7 377	6 772
ETAM	25 817	24 378
Ouvriers	19 593	18 575
Effectif moyen du Groupe	52 787	49 725

Les effectifs n'incluent pas les effectifs temporaires.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



8.3. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels sont constitués de :

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2024	2023
Coûts liés aux regroupements d'entreprises	(a)	-	(12 844)
VNC sur cession de participations	(b)	(19 941)	(525)
VNC de cession d'immobilisations		(6 854)	(4 145)
Autres charges opérationnelles	(c)	(9 947)	(11 187)
Total des autres charges opérationnelles		(36 742)	(28 701)
Produits sur cession de participations	(d)	18 247	716
Produits de cession d'immobilisations		8 442	7 763
Autres produits opérationnels	(e)	13 500	1 591
Total des autres produits opérationnels		40 189	10 070
Total autres produits et charges opérationnels		3 447	(18 631)

- (a) En 2024, les coûts liés aux regroupements d'entreprise précédemment comptabilisés en autres produits et charges opérationnels sont dorénavant comptabilisés en autres produits et charges d'exploitation.
En 2023, les coûts liés aux regroupements d'entreprises concernent principalement les acquisitions en Allemagne, en France et sur le périmètre SPIE Global Energy Services.
- (b) En 2024, la valeur nette comptable sur cession de participations correspond notamment aux cessions de l'exercice dont l'intégralité des sociétés Systemat chez SPIE Belgium pour (1 692) milliers d'euros, et 12,32 % des titres d'Otto pour (13 000) milliers d'euros.
- (c) En 2024, les « autres charges opérationnelles » correspondent principalement à des redressements fiscaux sur des activités en France pour (2 202) milliers d'euros, à des coûts de réorganisations en Allemagne (intégration de nouvelles entités Robur) pour (3 937) milliers d'euros.
En 2023, les « autres charges opérationnelles » correspondent principalement au redressement de TVA sur des activités passées au Royaume-Uni pour lesquels une réclamation auprès du HMRC est en cours pour (3 617) milliers d'euros, à des coûts de réorganisations aux Pays-Bas (intégration de Worksphere) pour (2 017) milliers d'euros.
- (d) En 2024, les produits de cession de participations correspondent principalement à la cession de 12,32 % des titres d'Otto pour 13 000 milliers d'euros.
- (e) Les autres produits opérationnels portent pour la majorité sur un produit réalisé exceptionnellement sur un contrat, ainsi qu'une issue positive du litige fiscal portant sur la TVA au Royaume-Uni.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



NOTE 9. COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le coût de l'endettement financier net et les autres produits et charges financiers sont constitués de :

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2024	2023
Charges d'intérêts	(a)	(89 136)	(81 558)
Charges d'intérêts locations opérationnelles et financières		(14 573)	(10 488)
Pertes sur équivalents de trésorerie		(152)	(321)
Charges d'intérêts et pertes sur équivalents de trésorerie		(103 861)	(92 367)
Produits d'intérêts sur les équivalents de trésorerie	(b)	12 438	18 976
Revenus des équivalents de trésorerie		12 438	18 976
Coût de l'endettement financier net		(91 423)	(73 391)
Pertes de change	(c)	(20 711)	(25 245)
Dot. aux prov pour engagement de retraite- financier		(20 317)	(21 652)
Autres charges financières		(7 262)	(5 874)
Autres charges financières		(48 290)	(52 771)
Gains de change	(c)	18 921	22 506
Revenus actifs financiers hors équivalents de trésorerie		532	411
Rep. /dép. des actifs financiers		99	80
Autres produits financiers		4 268	458
Autres produits financiers		23 820	23 455
Var. de la juste valeur et du coût amorti de la composante dérivée « ORNANE »	20.4	(23 575)	(508)
Total autres produits et charges financiers		(48 045)	(29 824)

(a) Les charges d'intérêts comprennent principalement les charges d'intérêts liées aux emprunts existants au cours de l'année 2024 (cf. Note 20.3).

(b) Produits financiers liés à la rémunération des comptes à terme.

(c) En 2024, les gains et pertes de change portent majoritairement sur les sociétés à l'étranger du sous-groupe GSE, pour un montant de gain de 14 856 milliers d'euros (16 057 milliers d'euros en 2023), compensé par une perte de (16 599) milliers d'euros ((18 689) milliers d'euros en 2023).

NOTE 10. IMPÔTS

10.1. TAUX D'IMPÔT

Le Groupe applique un taux de référence à 25,83%. Par ailleurs, les taux d'impôts en vigueur dans les principaux pays européens d'activités du Groupe sont les suivants :

<i>Taux d'imposition du Groupe</i>	2024	2023
France	25,83%	25,83%
Allemagne	30,70%	30,70%
Autriche	23,00%	23,00%
Belgique	25,00%	25,00%
Pays-Bas	25,80%	25,80%
Pologne	19,00%	19,00%
Suisse	19,00%	19,00%

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



10.2. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

La charge d'impôt se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>		2024	2023
Charge d'impôt au compte de résultat			
Impôt courant		(162 148)	(127 342)
Impôt différé		27 143	8 360
(Charge) / produit d'impôt au compte de résultat	10.5	(135 005)	(118 982)
Charge d'impôt dans les autres éléments du résultat global			
Produit / (perte) net sur les dérivés des flux de trésorerie		(3 526)	(1 856)
Produit / (perte) net sur les avantages postérieurs à l'emploi *		(5 072)	10 019
(Charge) / produit d'impôt au compte de résultat global		(8 598)	8 163

* Au 31 décembre 2024, la charge d'impôt reconnue dans les autres éléments du résultat global s'explique par la hausse des taux d'actualisation notamment en Allemagne ayant conduit à diminuer les provisions pour avantages accordés au personnel (Cf. Note 18.1).

Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2

Le Groupe SPIE entre dans le champ de la directive européenne UE 2022/2253 relative à la réforme de la fiscalité internationale élaborée par l'OCDE, dite « **Pilier 2** ».

Ce pilier vise à assurer un niveau minimum d'imposition mondial de 15 % pour les entreprises et groupes multinationaux et sera applicable en France à compter de l'exercice 2024.

Le Groupe s'est engagé dans un projet afin d'identifier les incidences et d'organiser les processus permettant de se conformer à ses obligations.

En l'état actuel des réglementations des pays dans lesquels le Groupe est implanté, et sous réserve des précisions réglementaires à venir, les travaux réalisés par le groupe n'établissent pas d'impact significatif sur la charge d'impôt.

Ainsi sur la base de ses calculs, la mise en œuvre de cette directive au 31 décembre 2024, conduirait à un impôt supplémentaire de 186 milliers d'euros aux bornes du Groupe.

Dans le contexte de cette directive, l'IASB a publié un amendement à IAS 12 « Impôt sur le résultat » - Réforme fiscale internationale – Règles du Pilier 2. Cet amendement prévoit une exemption temporaire à la comptabilisation d'impôts différés résultant de la mise en œuvre de cette directive. Le groupe a appliqué cette exemption.

10.3. IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF ET PASSIF

Les créances et dettes d'impôts différés pour l'année 2024 sont détaillées par nature comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs	Passifs	31 déc. 2024
Instruments financiers	3 907	(284)	3 623
Avantages du personnel	113 002	(62)	112 940
Provisions pour risques et charges fiscalement non déductibles	37 467	-	37 467
Déficits reportables	3 302	-	3 302
Réévaluation de l'actif long terme	8 501	(331 462)	(322 961)
Impôts différés passifs sur les contrats de location financière	2 766	(101)	2 665
Autres différences temporelles	44 479	(54 336)	(9 857)
Impôt différé net	213 425	(386 246)	(172 821)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Le détail des actifs et passifs d'impôts différés par nature pour 2023 est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs	Passifs	31 déc. 2023
Instruments financiers	61	(129)	(68)
Avantages du personnel	111 627	(50)	111 577
Provisions pour risques et charges fiscalement non déductibles	36 908	-	36 908
Déficits reportables	1 494	-	1 494
Réévaluation de l'actif long terme	10 813	(265 931)	(255 118)
Impôts différés passifs sur les contrats de location financière	2 048	(95)	1 953
Autres différences temporelles	36 710	(41 259)	(4 549)
Impôt différé net	199 661	(307 464)	(107 803)

La répartition des variations d'impôts différés de la période suivant leur impact sur le compte de résultat ou sur le bilan est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Variations 2024						31 déc. 2024
	31 déc. 2023	Résultat	Capitaux Propres & OCI	Écarts de conversion	Reclas-sement	Autres / variations de périmètres (a)	
Instruments financiers	(68)	3 436	255	-	-	-	3 623
Avantages du personnel	111 577	6 021	(5 453)	102	60	634	112 940
Provisions pour risques et charges fiscalement non déductibles	36 908	(2 269)	-	(325)	14	3 136	37 467
Déficits reportables (b)	1 494	(7 042)	-	21	-	8 828	3 302
Réévaluation des actifs long-terme	(255 118)	27 392	-	(426)	192	(95 003)	(322 961)
Impôts différés passifs sur les contrats de location financière	1 953	702	-	-	5	5	2 665
Autres différences Temporelles (c)	(4 549)	(1 096)	382	1 176	(290)	(5 478)	(9 857)
Impôt différé net	(107 803)	27 143	(4 817)	(3 232)	(18)	(84 098)	(172 821)

(a) Les « autres / variations de périmètres » correspondent essentiellement aux impôts différés liés aux entrées de périmètre du Groupe sur l'année 2024, aux travaux d'allocation des PPA en cours de réalisation ainsi qu'à d'autres variations diverses.

(b) Les déficits reportables impactant le résultat proviennent essentiellement des reports déficitaires utilisés au niveau du Groupe SPIE, en particulier sur le périmètre allemand et autrichien pour (4 916) milliers d'euros, le périmètre néerlandais pour (765) milliers d'euros, et le périmètre suisse pour (392) milliers d'euros.

(c) Les « autres différences temporelles » comprennent notamment les retraitements sur passage de la méthode à l'achèvement à la méthode à l'avancement, les retraitements sur coûts d'emprunts, les impôts différés sur coût d'acquisition de titres et provisions non-déductibles et les corrections sur années antérieures.

La variation de la période impactant le résultat (1 096) milliers d'euros concernent principalement le périmètre allemand pour un montant de (4 615) milliers d'euros principalement dû aux retraitements du passage de la méthode à l'achèvement à la méthode à l'avancement et 2 565 milliers d'euros relatifs au retraitement des coûts d'emprunts sur le Siège.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



10.4. REPORTS DEFICITAIRES

Les impôts différés sont comptabilisés sur les déficits reportables du Groupe, en fonction de leur horizon probable de récupération et tenant compte de la performance opérationnelle à un horizon de cinq ans.

Au 31 décembre 2024, les impôts différés correspondants aux déficits reportables activés se détaillent comme suit :

- Périmètre allemand et autrichien pour un montant de 5 492 milliers d'euros correspondant à une base de 20 883 milliers d'euros,
- en Suisse pour un montant de 1 185 milliers de francs suisses (soit 1 315 milliers d'euros) correspondant à une base de 7 152 milliers de francs suisses (soit 7 675 milliers d'euros),
- aux Pays-Bas pour un montant de 766 milliers d'euros de correspondant à une base de 2 968 milliers d'euros,
- Central Europe pour un montant de 247 milliers d'euros de correspondant à une base de 1 299 milliers d'euro et
- En France pour un montant de 169 milliers d'euros pour une base de 656 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2024, les déficits fiscaux non reconnus se détaillent comme suit :

- en France pour un montant de 41 356 milliers d'euros, ils concernent des déficits pré-intégration au sein des filiales françaises du Groupe,
- sur le périmètre GSE pour un montant de 25 616 milliers d'euros,
- sur le périmètre allemand et autrichien pour un montant de 21 598 milliers d'euros,
- en Suisse pour un montant de 9 539 milliers d'euros,
- au Pays-Bas pour un montant de 8 291 milliers d'euros, et
- sur le périmètre Central Europe pour un montant de 2 415 milliers d'euros.

10.5. RÉCONCILIATION ENTRE LA CHARGE D'IMPOT ET LE RÉSULTAT AVANT IMPÔT

<i>En milliers d'euros</i>	2024	2023
Résultat consolidé	274 967	239 334
(-) Résultat des activités en cours de cession	16	16
Charge d'impôts hors activités en cours de cession	135 005	118 982
Résultat avant impôt	409 989	358 332
(-) Résultat consolidé des sociétés MEE	(528)	(989)
Résultat avant impôt	409 461	357 343
Taux d'imposition théorique applicable en France	25,83%	25,83%
Charge d'impôt théorique	(105 764)	(92 302)
Différences permanentes et autres différences	(a) (32 286)	(23 085)
CVAE	(b) (3 504)	(4 497)
Incidence des déficits reportables	(c) (2 305)	(142)
Différentiel de taux sur résultat étranger	4 249	2 546
Provisions fiscales	4 604	(1 502)
Charge d'impôt réelle	(135 005)	(118 982)
Taux d'impôt effectif	32,97%	33,30%
Taux d'impôt effectif hors CVAE	(d) 31,82%	31,60%

(a) En 2024, les différences permanentes et autres différences sont principalement constituées de (7 356) milliers d'euros de différences permanentes liés au Share For You 2024 et aux coûts salariaux relatifs au LTIP, de différences permanentes sur dividendes et retenues à la source pour (7 953) milliers d'euros, d'écarts sur impôts relatifs aux exercices antérieurs pour (6 752) milliers d'euros principalement sur les périmètres allemand et GSE, et d'impôts nationaux et locaux sur le périmètre allemand et autrichien pour (4 641) et sur GSE pour (2 633) milliers d'euros.

En 2023, les différences permanentes et autres différences sont principalement constituées d'écarts sur impôts relatifs aux exercices antérieurs pour (9 182) milliers d'euros principalement sur les périmètres allemand et OGS, de différences permanentes sur dividendes et retenues à la source pour (7 472) milliers d'euros, d'impôts nationaux et locaux sur le périmètre GSE pour (2 529) milliers d'euros et pour (2 137) sur le périmètre allemand.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



(b) En France, la "Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)" est assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes individuels. Le Groupe a opté pour l'affectation de la CVAE en impôt sur le résultat afin d'assurer une cohérence avec le traitement comptable de taxes similaires dans d'autres pays étrangers. En conséquence, cette taxe est présentée comme une composante de la charge d'impôt. La CVAE étant déductible de l'impôt, son montant a été retraité net de son effet impôt pour les besoins de la réconciliation.

(c) L'incidence des déficits reportables comprend les déficits réalisés en 2024 non activés pour (4 932) milliers d'euros, l'imputation de bénéfices sur déficits non-activés pour 3 647 milliers d'euros, la désactivation de déficits antérieurement activés pour (182) milliers d'euros et l'activation complémentaires de déficits antérieurs pour (836) milliers d'euros.

L'incidence des déficits reportables comprend les déficits réalisés en 2023 non activés pour (2 857) milliers d'euros, l'imputation de bénéfices sur déficits non-activés pour 3 508 milliers d'euros, la désactivation de déficits antérieurement activés pour (386) milliers d'euros et l'activation complémentaires de déficits antérieurs pour (408) milliers d'euros.

(d) En 2024, si l'on ne tenait pas compte de l'impact des éléments non-récurrents tels que les ajustements sur impôts antérieurs, le taux effectif d'impôt du Groupe serait de 30,29% incluant la CVAE et 29,13% hors CVAE.

En 2023, si l'on ne tenait pas compte de l'impact des éléments non-récurrents tels que les ajustements sur impôts antérieurs, le taux effectif d'impôt du Groupe serait de 29,86% incluant la CVAE et 28,17% hors CVAE.

NOTE 11. RÉSULTAT PAR ACTION

11.1. RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Résultat des activités poursuivies distribuable aux actionnaires de la Société, utilisé pour le calcul du résultat par action	273 190	238 530
Résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession attribuable aux actionnaires de la Société	(16)	(16)
Résultat attribuable aux actionnaires de la Société, utilisé pour le calcul du résultat par action	273 174	238 514

11.2. NOMBRE D' ACTIONS

	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Nombre moyen d'actions utilisé pour le calcul du résultat par action	167 378 307	164 582 789
Effet des instruments dilutifs	1 173 943	1 162 379
Nombre moyen dilué d'actions utilisé pour le calcul du résultat par action	168 552 249	165 745 168

En application de la norme « IAS 33 – Résultat par action », le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année 2024 et pendant toutes les périodes présentées a été ajusté des événements qui ont modifié le nombre d'actions en circulation sans toutefois engendrer de modification de ressources pour l'entité.

Les changements du nombre de titres au cours de l'année 2024 sont les suivants :

Le 15 mars 2024, le plan d'action de performance émis par SPIE en 2021 s'est dénoué et a donné lieu à la création de 439 472 actions ordinaires nouvelles.

Le 31 juillet 2024, SPIE a émis un nouveau plan d'action de performance ayant pour effet d'augmenter le nombre moyen d'actions.

Le 12 décembre 2024, une augmentation de capital de SPIE a été réalisée par émission d'un nombre total de 1 992 976 actions ordinaires nouvelles, dans le cadre du plan d'actionnariat « SHARE FOR YOU 2024 » (cf Note 17.2).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



11.3. RÉSULTAT PAR ACTION

<i>En euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Activités poursuivies		
. Résultat de base par action	1,63	1,45
. Résultat dilué par action	1,62	1,44
Activités abandonnées ou en cours de cession		
. Résultat de base par action	(0,00)	(0,00)
. Résultat dilué par action	(0,00)	(0,00)
Total activités		
. Résultat de base par action	1,63	1,45
. Résultat dilué par action	1,62	1,44

NOTE 12. DIVIDENDES

Le dividende de l'exercice 2023, qui s'élevait à 138 021 milliers d'euros et correspondant à 83 centimes d'euros par action, a fait l'objet d'un paiement pour son solde en mai 2024 pour 101 813 milliers d'euros.

En outre, un acompte sur le dividende de l'exercice 2024 à hauteur de 41 727 milliers d'euros a été versé en septembre 2024.

Sur la base des résultats de l'exercice 2024, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires de verser en 2025 un dividende fixé à 1,00 euro par action. Compte tenu de l'acompte de 25 centimes d'euro par action payé en septembre 2024, cette décision conduirait à verser un solde de 75 centimes d'euro par action en numéraire en mai 2025.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Notes sur le bilan consolidé

Pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024, les notes sont présentées pour les actifs et les passifs des activités poursuivies.

Dans le cadre de l'explication des flux de la période, l'effet du reclassement des actifs et passifs des activités en cours de cession est présenté sur une ligne distincte « activités en cours de cession ».

NOTE 13. GOODWILL

13.1. VARIATIONS DES GOODWILL

La valeur des goodwill du Groupe au 31 décembre 2024 s'élève à 4 179 millions d'euros. Cette valeur s'élevait à 2 136 millions d'euros à la date d'introduction en bourse, le 10 juin 2015, incluant un montant de 1 805 millions d'euros au titre du précédent Leverage Buy Out de 2011.

Le tableau ci-dessous présente les variations de valeur des goodwill pour chaque regroupement d'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2023 publié	Variations nouveaux segments opé. *	31 décembre 2023 proforma	Acquisitions & ajustement de GW	Ecarts de conversion	31 décembre 2024
France	1 279 468	132 611	1 412 079	31 208	-	1 443 287
Germany	1 349 662	(150 436)	1 199 226	567 245	-	1 766 471
Central Europe	-	150 436	150 436	415	1 479	152 330
North-Western Europe	489 782	-	489 782	12 922	-	502 704
Global Services Energy	385 837	(132 611)	253 226	58 545	2 622	314 393
Total goodwill	3 504 749	-	3 504 749	670 335	4 101	4 179 186

* Voir note 4.3 sur les nouveaux segments opérationnels

Les segments opérationnels représentent un total de 17 UGT.

Les mouvements liés aux « acquisitions & ajustements de goodwill » intervenus entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024 sont, sauf mention contraire, relatifs à l'allocation temporaire du goodwill et aux travaux d'allocation provisoires liés aux différentes acquisitions de l'exercice :

- En Allemagne :
 - o 223 078 milliers d'euros pour le groupe Robur acquis en mars 2024 ;
 - o 198 627 milliers d'euros pour le groupe ICG acquis en avril 2024 ;
 - o 120 033 milliers d'euros pour le groupe Otto acquis en août 2024 ;
 - o 13 766 milliers d'euros pour la société MBG acquise en mars 2024 ;
 - o 11 737 milliers d'euros pour le groupe BridgingIT acquis en septembre 2023, au titre de la finalisation des travaux d'allocation du goodwill ;
- Sur le périmètre Global Services Energy :
 - o 58 545 milliers d'euros pour le groupe Correll acquis en janvier 2024 ;
- En France :
 - o 27 900 milliers d'euros pour le groupe Horus acquis en juillet 2024 ;
 - o 2 716 milliers d'euros pour la société J.D. Euroconfort acquise en janvier 2024 ;
 - o 392 milliers d'euros pour la société Réseaux Environnement acquise en septembre 2023, au titre de la finalisation des travaux d'allocation du goodwill ;
 - o 200 milliers d'euros pour le groupe AVM Up acquis en juin 2023, au titre de la finalisation des travaux d'allocation du goodwill ;

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



- Aux Pays-Bas :
 - o 9 918 milliers d'euros pour le groupe AnyLinQ acquis en décembre 2024 ;
 - o 2 669 milliers d'euros pour la société Achterhoek Antennebouw Aalten BV acquis en avril 2024 ;
 - o 335 milliers d'euros pour l'activité Grid Solutions acquise en décembre 2023, au titre de la finalisation des travaux d'allocation du goodwill ;
- Sur le périmètre Central Europe :
 - o 415 milliers d'euros pour le groupe Edwin acquis en novembre 2023.

À titre comparatif, voici la répartition des goodwill du Groupe par UGT pour l'année 2023 :

En milliers d'euros	31 déc. 2022	Acquisitions & ajustements de GW	Variations de périmètre	Écarts de conversion	31 déc. 2023
France					
UGT - SPIE Building Solutions	-	-	353 875	-	353 875
UGT - SPIE Industrie	-	-	270 863	-	270 863
UGT - SPIE Industrie & Tertiaire	624 738	-	(624 738)	-	-
UGT - SPIE Citynetworks	244 767	23 666	-	-	268 433
UGT - SPIE Facilities	177 525	-	-	-	177 525
UGT - SPIE ICS (France)	197 100	11 672	-	-	208 772
Germany and Central Europe					
UGT - SPIE DZE	1 210 929	76 400	-	4 722	1 292 050
UGT - SPIE ICS (Suisse)	55 178	-	-	2 434	57 612
North-Western Europe					
UGT - SPIE Nederland	365 748	14 484	-	-	380 232
UGT - SPIE Belgium	109 550	-	-	-	109 550
Oil & Gas – Nuclear					
UGT - SPIE Nucléaire	127 142	5 469	-	-	132 611
UGT - SPIE OGS	253 226	-	-	-	253 226
Total goodwill	3 365 903	131 691	-	7 156	3 504 749

Les mouvements liés aux « acquisitions & ajustements de goodwill » intervenus entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023 sont, sauf mention contraire, relatifs à l'allocation temporaire du goodwill et aux travaux d'allocation provisoires liés aux différentes acquisitions de l'exercice :

- Aux Pays-Bas :
 - o 13 616 milliers d'euros pour l'activité Grid Solutions acquise en décembre 2023 ;
 - o 868 milliers d'euros pour le groupe Aero-Dynamiek acquis en octobre 2023 ;
- En France :
 - o 23 666 milliers d'euros pour la société Réseaux Environnement acquise par SPIE Citynetworks en septembre 2023 ;
 - o 11 672 milliers d'euros pour le groupe AVM Up acquis par SPIE ICS en juin 2023 ;
 - o 5 469 milliers d'euros pour la société SPIE Protection Incendie acquise par SPIE Nucléaire en novembre 2022 ;
- En Allemagne :
 - o 59 913 milliers d'euros pour le groupe BridgingIT acquis en septembre 2023 ;
 - o 7 569 milliers d'euros pour le groupe General Property acquis en février 2023 ;
 - o 4 485 milliers d'euros pour la société Enterprise Communications & Services GmbH acquise en juin 2023 ;
 - o 3 068 milliers d'euros pour le groupe Stangl acquis en août 2022, au titre de la finalisation des travaux d'allocation du goodwill ;
 - o 1 364 milliers d'euros pour l'activité de gestion technique efficiente des installations acquises auprès de Siemens en mai 2022, au titre de la finalisation des travaux d'allocation du goodwill.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



13.2. TESTS DE DEPRECIATION DES GOODWILL

Pour les besoins de la réalisation des tests de perte de valeur annuels, les goodwill ont été alloués aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), cf. 3.10 « Dépréciation des goodwill, des actifs incorporels et corporels ».

Ces tests sont réalisés chaque année en octobre à partir des derniers budgets disponibles.

En 2024, les prévisions ont été élaborées sur la base des derniers budgets disponibles et d'un business plan, en prenant en compte les flux de trésorerie attendus sur les années 2025 et 2026, ainsi que des projections pour les années 2027 à 2029 incluses qui correspondent à des extrapolations des prévisions, auxquelles est rajoutée une valeur terminale calculée avec un taux de croissance à l'infini de 2,0% (contre 2,0% en 2023 et 2,0% en 2022).

Toutes les UGT estiment leurs flux de trésorerie prévisionnels en euros.

Le taux d'actualisation après impôt (WACC) s'élève à 8,7% (contre 8,5% en 2023 et 8,5 % en 2022) pour l'ensemble des UGT du Groupe.

Tests de sensibilité

La valeur d'utilité est principalement liée à la valeur terminale. Celle-ci est sensible aux variations d'hypothèses liées aux flux de trésorerie générés et au taux d'actualisation.

La sensibilité aux indicateurs utilisée est la suivante : une dégradation de 0,2% du taux de croissance à long terme, une dégradation de 0,5% du niveau de marge attendu en année terminale et une augmentation de 0,5% du WACC.

Les tests de sensibilité ainsi effectués ne font apparaître aucune perte de valeur. La valeur de chacune des UGT soumise à un test d'impairment est supérieure à sa valeur nette comptable.

Le Groupe a également effectué un calcul de test de sensibilité avec une hypothèse de taux de croissance à l'infini nul. Une perte de valeur serait constatée avec un WACC de 9,5%.

De même, en conservant l'hypothèse d'un taux de croissance à l'infini de 2,0%, une perte de valeur serait constatée avec un WACC de 11,3%.

NOTE 14. ACTIFS INCORPORELS

14.1. ACTIFS INCORPORELS – VALEURS BRUTES

<i>En milliers d'euros</i>	Concessions, brevets, licences	Marques	Relations clients	Carnets de commandes	Autres	Total
Valeurs Brutes						
Au 31 décembre 2022	19 766	908 940	439 294	101 153	199 413	1 668 567
Effet des regroupements d'entreprises	315	15 386	78 633	2 714	920	97 968
Autres acquisitions	430	-	-	-	10 929	11 359
Cessions et sorties de périmètre	(58)	-	-	-	(426)	(484)
Écarts de conversion	155	560	2 737	447	436	4 335
Autres mouvements	(634)	-	-	-	(1 125)	(1 759)
Au 31 décembre 2023	19 974	924 886	520 664	104 314	210 147	1 779 986
Effet des regroupements d'entreprises	37	(4 149)	298 003	34 984	2 682	331 559
Autres acquisitions	297	-	-	-	11 231	11 528
Cessions et sorties de périmètre	(479)	-	-	-	(346)	(825)
Écarts de conversion	39	127	2 037	139	37	2 379
Autres mouvements	554	-	-	-	(2 662)	(2 108)
Au 31 décembre 2024	20 422	920 864	820 705	139 439	221 091	2 122 521

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Période du 1er janvier au 31 décembre 2024

Les marques comprennent principalement la valeur de la marque SPIE (d'un montant de 731 millions d'euros) d'une durée de vie indéfinie, et la marque SAG acquise en mars 2017 (d'un montant de 134,6 millions d'euros) amortie sur une durée de 9 ans. Le résiduel s'élevant à 55,3 millions d'euros est composé de diverses marques de sociétés acquises faisant l'objet d'un amortissement en moyenne sur 3 ans.

La marque SPIE est allouée à chaque Unité Génératrice de Trésorerie et valorisée sur la base d'un taux de redevance implicite exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires contributif de chaque UGT au Groupe.

La ligne « effet des regroupements d'entreprises » relative aux marques, carnets de commandes et aux relations clients en 2024 correspond aux travaux d'allocation du goodwill des acquisitions de 2023 et 2024, et en particulier aux acquisitions de Robur, ICG, Otto, Correll, MBG, Horus, BridgingIT et AnyLinQ pour les montants suivants :

- en marque :
 - o (4 149) milliers d'euros pour BridgingIT ;
- en carnets de commandes :
 - o 15 616 milliers d'euros pour Otto ;
 - o 11 433 milliers d'euros pour ICG ;
 - o 6 024 milliers d'euros pour Robur ;
 - o 1 199 milliers d'euros pour Correll ;
 - o 518 milliers d'euros pour Horus ;
- en relations clientèle :
 - o 102 752 milliers d'euros pour Robur ;
 - o 70 394 milliers d'euros pour Otto ;
 - o 56 805 milliers d'euros pour ICG ;
 - o 30 310 milliers d'euros pour Correll ;
 - o 26 992 milliers d'euros pour MBG ;
 - o 23 494 milliers d'euros pour Horus ;
 - o (16 751) milliers d'euros sur BridgingIT ;
 - o 3 044 milliers d'euros sur AnyLinQ.

Les « autres acquisitions » de 11 231 milliers d'euros correspondent :

- d'une part à des immobilisations incorporelles en cours de développement, majoritairement l'implémentation d'un ERP sur les périmètres France.
- d'autre part à des immobilisations incorporelles mises en service, majoritairement l'implémentation d'un ERP sur les périmètres français, allemand et néerlandais.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



14.2. ACTIFS INCORPORELS – AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET VALEURS NETTES

En milliers d'euros	Concessions, brevets, licences	Marques	Relations clients	Carnets de commandes	Autres	Total
		(a)	(b)	(c)		
Amortissements et dépréciations						
Au 31 décembre 2022	(12 050)	(173 472)	(283 121)	(74 037)	(114 968)	(657 647)
Amortissement et dépréciation de la période	(2 156)	(20 691)	(45 673)	(11 717)	(13 488)	(93 725)
Cessions et sorties de périmètre	57	-	-	-	113	170
Écarts de conversion	(48)	(348)	(1 043)	(180)	(351)	(1 970)
Autres mouvements	2 029	-	-	-	8	2 037
Au 31 décembre 2023	(12 168)	(194 511)	(329 837)	(85 934)	(128 685)	(751 135)
Amortissement et dépréciation de la période	(2 215)	(21 910)	(67 394)	(15 801)	(19 083)	(126 402)
Cessions et sorties de périmètre	255	-	-	-	(129)	126
Écarts de conversion	(22)	(109)	(373)	(92)	(31)	(627)
Autres mouvements	414	-	-	-	1 519	1 933
Au 31 décembre 2024	(13 736)	(216 530)	(397 604)	(101 827)	(146 410)	(876 105)
Valeur nette						
Au 31 décembre 2022	7 716	735 468	156 173	27 116	84 446	1 010 921
Au 31 décembre 2023	7 806	730 375	190 826	18 380	81 461	1 028 850
Au 31 décembre 2024	6 686	704 334	423 101	37 612	74 681	1 246 416

Période du 1er janvier au 31 décembre 2024

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles de la période comprennent principalement :

- L'amortissement des marques et en particulier SAG pour 14 952 milliers d'euros (amortissement sur 9 ans), BridgingIT pour 2 312 milliers d'euros (amortissement sur 3 ans), Stangl pour 1 405 milliers d'euros (amortissement sur 3 ans), Dürr pour 1 117 milliers d'euros (amortissement sur 3 ans) et Réseaux Environnement pour 943 milliers d'euros (amortissement sur 3 ans).
- L'amortissement de la valeur clientèle de l'ensemble des acquisitions du groupe, et en particulier la clientèle du groupe SAG pour 19 054 milliers d'euros (amortissement sur 9 ans), Robur pour 8 192 milliers d'euros (amortissement sur 10 ans), Stangl pour 4 262 milliers d'euros (amortissement sur 5 ans), ICG pour 4 260 milliers d'euros (amortissement sur 10 ans), Worksphere pour 3 876 milliers d'euros (amortissement sur 10 ans), Correll pour 3 097 milliers d'euros (amortissement sur 10 ans), Otto pour 2 640 milliers d'euros (amortissement sur 10 ans), Infidis pour 2 142 milliers d'euros (amortissement sur 6 ans), MBG pour 2 024 milliers d'euros (amortissement sur 10 ans), Réseaux Environnement pour 2 030 milliers d'euros (amortissement sur 6 ans), SPIE GmbH pour 1 893 milliers d'euros (amortissement sur 14 ans), Dürr pour 1 791 milliers d'euros (amortissement sur 5 ans), BridgingIT pour 1 711 milliers d'euros (amortissement sur 10 ans), AVM Up pour 1 141 milliers d'euros (amortissement sur 6 ans) et Wiegel pour 1 073 milliers d'euros (amortissement sur 3 ans).
- L'amortissement des carnets de commandes de l'ensemble des acquisitions du Groupe, et en particulier de ICG pour 2 858 milliers d'euros (amortissement sur 3 ans), Otto pour 1 952 milliers d'euros (amortissement sur 3 ans), Stangl pour 1 680 milliers d'euros (amortissement sur 3 ans), Robur pour 1 601 milliers d'euros (amortissement sur 3 ans), Telba pour 1 245 milliers d'euros (amortissement sur 5 ans), Correll pour 1 225 milliers d'euros (amortissement sur 1 an) et Dürr pour 1 007 milliers d'euros (amortissement sur 3 ans).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

15.1. ACTIFS CORPORELS – VALEURS BRUTES

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels, outillages	Autres	Total
Valeurs brutes					
Au 31 décembre 2022	24 163	48 540	184 765	232 467	489 936
Effet des regroupements d'entreprises	-	1 068	1 435	5 498	8 001
Autres acquisitions	23	3 001	13 948	35 246	52 218
Cessions et sorties de périmètre	-	(1 888)	(6 681)	(12 286)	(20 855)
Écarts de conversion	116	382	680	403	1 581
Autres mouvements	(1)	46	(9 286)	(7 650)	(16 891)
Au 31 décembre 2023	24 303	51 149	184 860	253 678	513 990
Effet des regroupements d'entreprises	378	6 059	13 816	16 491	36 744
Autres acquisitions	6 110	9 541	19 170	43 633	78 454
Cessions et sorties de périmètre	(121)	2 987	(15 723)	(14 232)	(27 089)
Écarts de conversion	17	95	87	17	216
Autres mouvements	72	633	(3)	(3 576)	(2 874)
Au 31 décembre 2024	30 758	70 463	202 208	296 010	599 439

Les autres immobilisations corporelles correspondent principalement aux matériels de bureau et informatique et aux matériels de transport.

15.2. ACTIFS CORPORELS – AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET VALEURS NETTES

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels, outillages	Autres	Total
Amortissements et dépréciations					
Au 31 décembre 2022	(236)	(25 401)	(136 905)	(166 225)	(328 767)
Amortissement et dépréciation de la période	(32)	(3 602)	(15 072)	(26 152)	(44 858)
Reprise de provisions	17	-	-	137	154
Cessions et sorties de périmètre	-	509	5 715	9 044	15 268
Écarts de conversion	(16)	(118)	(491)	(286)	(911)
Autres mouvements	1	636	8 593	6 573	15 803
Au 31 décembre 2023	(266)	(27 976)	(138 160)	(176 909)	(343 311)
Amortissement et dépréciation de la période	(37)	(7 947)	(23 016)	(30 038)	(61 038)
Reprise de provisions	2	-	-	-	2
Cessions et sorties de périmètre	-	(3 927)	14 629	9 260	19 962
Écarts de conversion	(3)	(35)	(237)	4	(271)
Autres mouvements	-	267	3 444	(906)	2 805
Au 31 décembre 2024	(304)	(39 618)	(143 339)	(198 589)	(381 850)
Valeur nette					
Au 31 décembre 2022	23 927	23 139	47 860	66 242	161 169
Au 31 décembre 2023	24 037	23 173	46 700	76 769	170 679
Au 31 décembre 2024	30 454	30 845	58 869	97 421	217 589

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



NOTE 16. DROITS D'UTILISATION

16.1. DROITS D'UTILISATION – VALEURS BRUTES

<i>En milliers d'euros</i>	Bâtiments	Véhicules	Total
Valeurs brutes			
Au 31 décembre 2022	342 447	335 272	677 719
Effet des regroupements d'entreprises	6 413	5 971	12 384
Autres acquisitions	120 505	135 483	255 988
Cessions et sorties de périmètre	(213)	-	(213)
Terminaisons, modifications de contrats et autres mouvements	(103 889)	(101 310)	(205 199)
Écarts de conversion	(252)	1 661	1 409
Au 31 décembre 2023	365 011	377 077	742 088
Effet des regroupements d'entreprises	15 891	13 606	29 497
Autres acquisitions	116 088	239 161	355 249
Cessions et sorties de périmètre	(237)	(64)	(301)
Terminaisons, modifications de contrats et autres mouvements	(60 996)	(132 502)	(193 498)
Écarts de conversion	39	149	188
Au 31 décembre 2024	435 796	497 427	933 223

16.2. DROITS D'UTILISATION – AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET VALEURS NETTES

<i>En milliers d'euros</i>	Bâtiments	Véhicules	Total
Amortissements et dépréciations			
Au 31 décembre 2022	(126 086)	(154 728)	(280 814)
Amortissement et dépréciation de la période	(52 262)	(101 943)	(154 205)
Terminaisons, modifications de contrats et autres mouvements	58 065	81 490	139 555
Écarts de conversion	77	(570)	(493)
Au 31 décembre 2023	(120 206)	(175 750)	(295 956)
Amortissement et dépréciation de la période	(63 476)	(122 727)	(186 203)
Cessions	232	28	260
Terminaisons, modifications de contrats et autres mouvements	28 461	93 647	122 108
Écarts de conversion	55	(50)	5
Au 31 décembre 2024	(154 934)	(204 853)	(359 787)
Valeur nette			
Au 31 décembre 2022	216 361	180 544	396 905
Au 31 décembre 2023	244 805	201 327	446 132
Au 31 décembre 2024	280 862	292 574	573 436



NOTE 17. CAPITAUX PROPRES

17.1. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2024, le capital social de SPIE SA s'élève à 79 383 263,20 euros divisé en 168 900 560 actions ordinaires, toutes de même catégorie, d'une valeur nominale de 0,47 euro.

La répartition de la détention du capital de SPIE SA est la suivante :

	Détention ⁽³⁾
Actionnariat salarié ⁽¹⁾	7,8%
M. Gauthier Louette & Managers ⁽²⁾	1,8%
Peugeot Invest	5,0%
Public	85,4%
Auto-détention	0,0%
Total	100,0%

⁽¹⁾ Titres détenus par les salariés du Groupe, directement ou au travers du FCPE SPIE Actionnariat (au 31 décembre 2024).

⁽²⁾ Cadres et dirigeants, anciens et actuels, du Groupe (au 31 décembre 2024).

⁽³⁾ Sur la base des informations connues au 31 décembre 2024.

17.2. PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ « SHARE FOR YOU 2024 »

Le Conseil d'Administration en date du 25 juillet 2024, faisant usage de la délégation qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 3 mai 2024, a décidé du principe d'une augmentation du capital de la société SPIE SA. Celle-ci est réservée aux salariés, anciens salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société et de ses filiales françaises et étrangères, détenues directement ou indirectement, adhérentes d'un plan d'épargne d'entreprise du Groupe SPIE, dans la limite d'un montant nominal maximum de 2 000 milliers d'euros et a délégué au Président-directeur général les pouvoirs nécessaires pour réaliser cette opération.

Le Conseil d'Administration a également décidé un abondement sous forme d'un complément d'actions versé par SPIE SA. Ainsi, une action complémentaire a été versée à chaque souscripteur pour chaque action souscrite, dans la limite de 20 actions.

Le conseil d'administration a délégué ses pouvoirs au Président-directeur général pour la réalisation de cette transaction. Agissant dans le cadre de cette délégation, le Président-directeur général a fixé les modalités définitives de l'offre dans une décision en date du 17 septembre 2024 et arrêté en particulier (i) les dates de la période de souscription qui a été ouverte du 26 septembre au 17 octobre 2024 (inclus) et (ii) le prix de souscription d'une action SPIE à 28,39 euros après décote de 20% au profit des salariés du Groupe appliquée sur un prix de référence établi à 35,48 euros. La décote de 20 % sur le prix de l'action SPIE a été calculée par rapport au prix moyen d'ouverture de l'action SPIE sur le marché Euronext Paris sur vingt jours de bourse du 20 août au 16 septembre 2024 inclus.

Dans une décision en date du 12 décembre 2024, le Président-directeur général a constaté la réalisation définitive de cette augmentation de capital par émission d'un nombre total de 1 992 976 actions ordinaires nouvelles au prix unitaire de 28,39 euros, soit une augmentation du montant nominal total du capital social de SPIE SA de 936 698,72 euros et la comptabilisation d'une prime d'émission en comptes sociaux de 42 797 707,11 euros nette des montants prélevés au titre (i) de la dotation d'un complément de réserve légale à hauteur de 93 669,87 euros et (ii) des frais de l'augmentation de capital.

La charge relative aux actions gratuites accordées au titre de l'abondement est reconnue en intégralité en résultat opérationnel dans les comptes consolidés 2024 de SPIE SA pour un montant de 12 004 milliers d'euros.

La décote accordée à date de souscription des actions constitue une charge immédiate également reconnue en intégralité dans le compte de résultat consolidé de la société émettrice. Cette décote a été calculée en tenant compte de l'abrogation en 2022 de la méthode préconisée par le CNC en 2004 pour la valorisation de la décote d'incessibilité. En conséquence, une charge IFRS 2 de 14 145 milliers d'euros a été constatée en résultat opérationnel de l'année 2024 au titre de la décote de 20%.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Déployées dans 19 pays, les souscriptions ont atteint un montant de 45 millions d'euros (après décote). Près de 21 000 salariés ont souscrit des actions dans le cadre de « SHARE FOR YOU 2024 », dont plus de 5 000 pour la première fois.

17.3. ACTIONS DE PERFORMANCE

Les trois plans d'actions de performance en cours pour respectivement les périodes 2022-2024, 2023-2025 et 2024-2026 prévoient, sous certaines conditions, l'attribution d'actions de performance au bénéfice des mandataires sociaux ou des membres du personnel salarié du Groupe (cf. Note 3.18 et Note 8.2).

Le débouclage du plan 2021-2023 a donné lieu à la création de 439 472 actions nouvelles, en mars 2024.

S'agissant d'opérations ne donnant pas lieu à des transactions monétaires, les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres qui s'élève à 11 218 milliers d'euros au titre de l'année 2024.

17.4. ENGAGEMENT DE RACHAT D'INTERETS MINORITAIRES (PUT OPTION)

Au 31 décembre 2024, le Groupe SPIE a reconnu 189 354 milliers d'euros de promesses d'achat vis-à-vis d'actionnaires minoritaires (cf. note 3.19)

NOTE 18. PROVISIONS

18.1. PROVISIONS POUR AVANTAGES ACCORDÉS AU PERSONNEL

Les avantages postérieurs à l'emploi concernent les indemnités de fin de carrière, les engagements de retraite et les autres avantages à long terme concernant principalement les médailles du travail.

Au 31 décembre 2024, la variation des taux d'intérêts a conduit à une baisse de la provision au titre des écarts actuariels pour un montant de (14 909) milliers d'euros expliquée principalement par la hausse des taux d'intérêts en Allemagne.

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Avantages postérieurs à l'emploi	644 479	656 084
Autres avantages accordés au personnel	37 770	34 656
Avantages accordés au personnel	682 249	690 740

	2024	2023
Charges comptabilisées au résultat de la période		
Avantages postérieurs à l'emploi	35 570	34 592
Autres avantages accordés au personnel	9 891	10 674
Avantages accordés au personnel	45 431	45 266

Les engagements concernent les filiales allemandes (78,5%), françaises (17,7%), suisses et d'Europe centrale (3,8%) au titre de leurs régimes de retraite.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière du Groupe sont les suivantes :

Hypothèses Allemagne	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Taux d'actualisation	3,40%	3,20%
Mode de départ en retraite	Départ volontaire	Départ volontaire
Age de départ en retraite	64 ans (63 ans sous exception)	64 ans (63 ans sous exception)
Progression de salaire	2,85% pour tous les salariés	2,85% pour tous les salariés
Taux moyen de turnover généré	taux moyen de 5% pour toutes les catégories de salariés	taux moyen de 5% pour toutes les catégories de salariés
Taux de mortalité	RT Heubeck 2018 G	RT Heubeck 2018 G

Hypothèses France	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Taux d'actualisation	3,25%	3,25%
Mode de départ en retraite	Départ volontaire	Départ volontaire
Age de départ en retraite	Dès l'acquisition des droits nécessaires pour partir à taux plein (prise en compte de l'âge de premier emploi et la réforme des retraites 2023) + dispositif de carrière longue	Dès l'acquisition des droits nécessaires pour partir à taux plein (prise en compte de l'âge de premier emploi et la réforme des retraites 2023) + dispositif de carrière longue
Progression de salaire	3,50% pour les cadres 3 % pour les non-cadres	3,50% pour les cadres 3 % pour les non-cadres
Taux moyen de turnover généré	Tables 2024 Cadres : 5,40% Non cadres : 5,84%	Tables 2023 Cadres : 5,40% Non cadres : 5,81%
Taux de charges patronales	50% Cadre 44% Non-cadres	50% Cadre 44% Non-cadres
Taux de mortalité	TGH/TGF 05	TGH/TGF 05
Age de début de carrière	Cadres : 23 ans Non Cadres : 20 ans	Cadres : 23 ans Non Cadres : 20 ans

Hypothèses Suisse	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Taux d'actualisation	1,15%	1,40%
Mode de départ en retraite	Départ volontaire	Départ volontaire
Age de départ en retraite	Hommes : 65 ans / Femmes : 65 ans	Hommes : 65 ans / Femmes : 65 ans
Progression de salaire	1,60% pour toutes les catégories de salariés	1,75% pour toutes les catégories de salariés
Taux moyen de turnover généré	Tables officielles BVG 2020	Tables officielles BVG 2020
Choix de versement forfaitaire à la date de départ	Hommes : 25% Femmes : 25%	Hommes : 25% Femmes : 25%
Taux de mortalité	BVG 2020	BVG 2020
Age de début de carrière	25 ans, tous salariés	25 ans, tous salariés

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Hypothèses Belgique	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Taux d'actualisation	3,45%	3,80%
Mode de départ en retraite	Assurance Groupe	Assurance Groupe
Age de départ en retraite	65 ans	65 ans
Progression de salaire	3,30% pour toutes les catégories de salariés	3,40% pour toutes les catégories de salariés
Taux moyen de turnover généré	15% par an jusqu'à 44 ans 6% par an jusqu'à 49 ans 3% par an jusqu'à 59 ans 0% par an jusqu'à 64 ans	15% par an jusqu'à 44 ans 6% par an jusqu'à 49 ans 3% par an jusqu'à 59 ans 0% par an jusqu'à 64 ans
Taux de mortalité	MR/FR-5 ans	MR/FR-5 ans
Age de début de carrière	25 ans, tous salariés	25 ans, tous salariés

Avantages postérieurs à l'emploi

L'évolution de la provision est la suivante :

En milliers d'euros	2024	Dont France	Dont Allemagne	Dont Suisse	Dont Autres	2023
Engagement à l'ouverture	656 085	106 315	526 457	21 571	1 742	614 766
Effet des variations de périmètre	3 254	1 080	2 220	-	(46)	345
Charge de la période	35 570	8 481	20 399	3 928	2 762	34 592
Écarts actuariels à reconnaître en OCI	(14 910)	6 093	(23 014)	2 028	(17)	37 510
Prestations payées	(28 208)	(7 604)	(20 404)	-	(200)	(24 362)
Cotisations payées au fonds	(7 693)	(171)	(70)	(5 013)	(2 439)	(7 575)
Écart de conversion	345	-	2	326	17	902
Autres variations	36	-	36	-	-	(94)
Engagement à la clôture	644 479	114 194	505 626	22 840	1 819	656 084

La charge de l'exercice s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2024	Dont France	Dont Allemagne	Dont Suisse	Dont Autres	2023
Charge normale de l'exercice						
Coût des services rendus au cours de la période	18 115	7 522	3 817	4 063	2 713	16 702
Coûts des services passés (modifications & réductions de régimes)	(29)	348	-	(377)	-	(1 286)
Effets des réductions / liquidations / licenciements	(2 833)	(2 833)	-	-	-	(2 477)
Charge d'intérêt net						
Charge d'intérêts	20 548	3 444	16 582	1 522	(1 000)	23 083
Rendement attendu des actifs	(231)	-	-	(1 280)	1 049	(1 430)
Coût net de la période	35 570	8 481	20 399	3 928	2 762	34 592
Dont :						
. Charges de personnel	15 253	5 037	3 817	3 686	2 713	12 939
. Charges financières	20 317	3 444	16 582	242	49	21 653

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Le rapprochement financier s'établit comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2024	Dont France	Dont Allemagne	Dont Suisse	Dont Autres	2023
Engagements bruts comptabilisés au passif	848 416	122 129	577 625	118 498	30 164	847 424
Actifs des régimes	203 937	7 935	71 999	95 658	28 345	191 340
Engagements nets comptabilisés au passif	644 479	114 194	505 626	22 840	1 819	656 084

Sensibilité à l'évolution des taux d'actualisation

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de l'engagement au taux d'actualisation à +/- 0,25% et +/- 0,50% de toutes les entités :

Taux d'actualisation	-0,50%	-0,25%	0,00%	0,25%	0,50%
Obligation présente au 31/12/2024	902 048	875 303	848 416	823 801	800 195
Écart.	53 631	26 887		-24 615	-48 220
Écart. %	6,32%	3,17%		-2,90%	-5,68%

Chiffres exprimés en milliers d'euros

Autres avantages à long terme accordés au personnel

L'évolution de la provision est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Engagement à l'ouverture	34 656	28 319
Effet des variations de périmètre et autres	532	2 857
Charge de la période	9 861	10 674
Prestations payées	(7 290)	(7 733)
Écarts de conversion	11	69
Autres variations	-	470
Engagement à la clôture	37 770	34 656

Il n'existe pas d'actifs des régimes pour les autres avantages à long terme accordés au personnel.

La charge de l'exercice relative aux médailles de travail s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2024	2023
Coût des services rendus	9 052	8 995
Amortissement des écarts actuariels	16	937
Charge d'intérêts	1 007	845
Effet des réductions / liquidations / licenciements	(253)	(337)
Amortissement du coût des services passés	39	234
Charge de la période	9 861	10 674
Dont :		
Charges de personnel	8 854	9 829
Charges financières	1 007	845

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



18.2. AUTRES PROVISIONS

Les provisions incluent :

- Les provisions pour passifs éventuels identifiées spécifiquement dans le cadre des regroupements d'entreprises ;
- Les provisions pour restructuration ;
- Les provisions à caractère social et prud'homal ;
- Les provisions pour litiges en cours sur les contrats.

La part à moins d'un an des provisions est présentée en « provisions courantes », au-delà de cette échéance les provisions sont présentées en « provisions non-courantes ».

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2023	Entrées de périmètre	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Écarts de conversion	Autres	31 déc. 2024
Provisions pour garanties de passifs	1 762	-	-	(13)	2	-	1 750
Provisions pour impôts et litiges fiscaux	9 736	-	1 914	(437)	10	(530)	10 693
Restructurations	2 496	129	1 100	(848)	(1)	-	2 877
Litiges	49 118	769	21 206	(16 112)	5	(1 061)	53 925
Pertes à terminaison	85 814	33 631	49 680	(64 957)	470	(790)	103 847
Provisions sociales & prudhommales	15 514	597	8 782	(6 454)	(199)	3 316	21 557
Garanties et réclamations sur les contrats terminés	84 657	10 881	58 820	(56 427)	(1 859)	(2 713)	93 358
Provisions pour risques & charges	249 097	46 007	141 501	(145 248)	(1 573)	(1 778)	288 007
. Courants	151 496	17 593	77 426	(90 000)	(277)	5 275	161 515
. Non courants	97 601	28 414	64 075	(55 248)	(1 296)	(7 053)	126 492

Les postes de provisions sont constitués d'un nombre élevé de lignes de valorisation de faible montant chacune. Les reprises de provisions correspondantes sont considérées utilisées. Toutefois, les provisions identifiables compte tenu de leur montant significatif font l'objet d'un suivi en matière de montants encourus et imputés sur la provision.

La répartition en courant / non-courant par catégorie de provisions est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2024	Non courant	Courant
Provisions pour garanties de passifs	1 750	1 750	-
Provisions pour impôts et litiges fiscaux	10 693	-	10 693
Restructurations	2 877	4	2 873
Litiges	53 925	20 329	33 595
Pertes à terminaison	103 847	48 650	55 197
Provisions sociales & prudhommales	21 557	7 842	13 715
Garanties et réclamations sur les contrats terminés	93 358	47 917	45 442
Provisions pour risques & charges	288 007	126 492	161 515

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

À titre comparatif, les variations des provisions comptabilisées au bilan du 31 décembre 2023 sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2022	Entrées de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Écarts de conversion	Sorties de périmètre	Autres	31 déc. 2023
Provisions pour garanties de passifs	1 818	-	-	(70)	14	-	-	1 762
Provisions pour impôts et litiges fiscaux	8 414	-	2 469	-	(6)	-	(1 141)	9 736
Restructurations	5 149	-	774	(2 214)	2	-	(1 215)	2 496
Litiges	49 215	3 350	12 579	(17 178)	(5)	123	1 034	49 118
Pertes à terminaison	81 069	5 064	53 696	(54 138)	103	-	20	85 814
Provisions sociales & prudhommales	11 184	91	8 664	(4 546)	4	141	(24)	15 514
Garanties et réclamations sur les contrats terminés	68 461	6 422	36 105	(29 804)	(2 206)	-	5 678	84 657
Provisions pour risques & charges	225 310	14 926	114 286	(107 950)	(2 093)	264	4 352	249 097
. Courants	137 455	12 641	64 383	(66 765)	159	264	3 358	151 496
. Non courants	87 855	2 285	49 903	(41 185)	(2 252)	-	994	97 601

La répartition en courant / non-courant par catégorie de provisions pour l'année 2023 est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2023	Non courant	Courant
Provisions pour garanties de passifs	1 762	1 762	-
Provisions pour impôts et litiges fiscaux	9 736	-	9 736
Restructurations	2 496	-	2 496
Litiges	49 118	12 987	36 131
Pertes à terminaison	85 814	38 302	47 512
Provisions sociales & prudhommales	15 514	7 168	8 346
Garanties et réclamations sur les contrats terminés	84 657	37 382	47 275
Provisions pour risques & charges	249 097	97 601	151 496

NOTE 19. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 déc. 2023	Variations de BFR liées à l'activité (1)	Autres mouvements de la période			31 déc. 2024
				Entrées de périmètre (2)	Sorties de périmètre (3)	Autres variations	
Stocks et créances							
Stocks nets		49 163	(11 627)	8 834	-	21	46 391
Créances clients	(a)	2 047 538	26 397	173 603	(3 655)	(7 269)	2 236 614
Créances d'impôt		30 155	17 844	6 811	(1)	(3 779)	51 030
Autres actifs courants	(b)	395 764	(20 058)	54 010	(1 137)	794	429 373
Autres actifs non-courants	(c)	4 590	37	159	-	-	4 786
Dettes							
Fournisseurs	(d)	(1 185 692)	88 165	(90 332)	3 029	3 873	(1 180 957)
Dettes d'impôt		(92 295)	(16 697)	(13 271)	96	2 949	(119 218)
Autres avantages accordés au personnel	(e)	(34 656)	(2 571)	(532)	-	(11)	(37 770)
Autres passifs courants	(f)	(2 087 265)	(206 487)	(118 492)	2 076	6 664	(2 403 503)
Autres passifs non-courants		(11 379)	(16 025)	-	-	1 069	(26 335)
Besoin en fonds de roulement (position bilantielle)		(884 077)	(141 022)	20 790	408	4 311	(999 590)

(1) Intègre les flux des sociétés entrantes à compter de la date de leur prise de contrôle.

(2) Positions de Besoin en Fonds de Roulement à date de prise de contrôle des sociétés entrantes.

(3) Positions de Besoin en Fonds de Roulement à date de perte de contrôle des sociétés sortantes.

(a) Les créances clients intègrent les factures à émettre (cf. 19.2).

(b) Les autres actifs courants sont principalement composés des créances fiscales et des charges constatées d'avance reconnues sur les contrats selon la méthode de l'avancement.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



- (c) Les autres actifs non-courants correspondent aux garanties de passifs exerçables. Elles représentent le montant identifié dans le cadre des regroupements d'entreprises, susceptible d'être contractuellement réclamé aux vendeurs.
- (d) Les dettes fournisseurs intègrent les factures non parvenues (cf. 19.3).
- (e) Les autres avantages accordés au personnel correspondent aux médailles du travail.
- (f) Le détail des « autres passifs courants » est présenté ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Dettes fiscales et sociales	(908 713)	(828 281)
Produits constatés d'avance (< 1 an)	(704 082)	(624 395)
Avances et acomptes reçus des clients	(439 748)	(339 702)
Autres (a)	(350 960)	(294 887)
Autres passifs courants (*)	(2 403 503)	(2 087 265)

(*) Les « autres passifs courants » du BFR ne comprennent pas les dividendes à payer compris dans le bilan consolidé.

(a) La ligne « Autres » correspond principalement aux charges à payer dans le cadre de la comptabilisation des contrats à l'avancement ainsi qu'à divers comptes créditeurs.

19.1. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT : RÉCONCILIATION ENTRE LE BILAN ET LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

La réconciliation entre les postes de besoin en fonds de roulement du bilan (qui n'inclut pas les activités en cours de cession) et la variation de besoin en fonds de roulement présentée au niveau du tableau de flux de trésorerie (qui inclut les activités en cours de cession) est détaillée ci-après :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2023	Variations de BFR liées à l'activité	Autres mouvements de la période			31 déc. 2024
			Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Autres variations	
Besoin en fonds de roulement (position bilantielle)	(884 077)	(141 022)	20 790	408	4 311	(999 590)
(-) Dettes et créances sur acquisitions d'immobilisations	8 067	(1)	790	-	(6 203)	2 653
(-) Créances fiscales (a)	(30 155)	(17 844)	(6 811)	1	3 780	(51 030)
(-) Dettes fiscales (b)	93 120	17 360	13 271	(96)	(2 913)	120 743
Besoin en fonds de roulement hors dettes & créances fiscales, et hors dettes sur acquisitions d'immo.	(813 045)	(141 507)	28 040	313	(1 025)	(927 224)
En cours de cession		-				
(-) Autres opérations non cash impactant le BFR bilan		(7 215)				
Variation de BFR telle que présenté dans le T.F.T.		(148 721)				

(a) Dont créances d'impôts courantes pour un montant de 51 030 milliers d'euros au 31 décembre 2024 ;

(b) Dont dettes d'impôts courantes pour un montant de 115 209 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



19.2. CLIENTS ET CRÉANCES RATTACHÉES

Les créances clients et créances rattachées se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2024		
		Brut	Dépréc.	Net
Créances clients	1 218 595	1 408 921	(52 167)	1 356 754
Effets à recevoir	51	1 088		1 088
Actifs sur contrats (a)	828 893	878 772		878 772
Créances clients et actifs sur contrats	2 047 538	2 288 781	(52 167)	2 236 614

(a) Les actifs sur contrats sont constitués des factures à émettre qui résultent principalement de la comptabilisation des contrats selon la méthode dite à l'avancement des coûts.

Au 31 décembre, l'ancienneté des créances clients nettes se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 Déc.	dont non échues	dont échues par échéance		
			< 6 mois	6 à 12 mois	> 12 mois
2024	1 356 754	1 092 438	240 667	13 902	9 747
2023	1 218 595	968 053	220 573	16 854	13 115

Selon la règle Groupe et sauf exception, les créances clients échues depuis plus de 12 mois sont entièrement dépréciées (pour leur montant hors taxe) et les créances clients échues entre 6 et 12 mois sont dépréciées, au cas par cas, pour moitié.

Les créances clients échues et non dépréciées sont principalement constituées de créances vis-à-vis des administrations publiques.

Le tableau suivant présente les informations relatives aux créances clients, aux actifs de contrats et aux passifs de contrats :

<i>En milliers d'euros</i>		31 déc. 2024	31 déc. 2023
Créances clients et effets à recevoir		1 357 842	1 218 646
Actifs sur contrats	(i)	878 772	828 893
Passifs sur contrats	(ii)	(1 168 943)	(982 821)

(i) Les actifs sur contrats correspondent aux factures à émettre.

(ii) Le détail des passifs sur contrats est présenté ci-dessous :

Le détail des passifs sur contrats est présenté ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Produits constatés d'avance (courants / non-courants)	(707 497)	(625 008)
Avances reçues des clients	(439 748)	(339 702)
Provisions pour garanties sur contrats	(21 699)	(18 111)
Passifs sur contrat	(1 168 944)	(982 821)

19.3. FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Dettes fournisseurs	(501 561)	(591 573)
Effets à payer	(38 577)	(11 016)
Factures non parvenues	(640 819)	(583 103)
Fournisseurs	(1 180 957)	(1 185 692)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



NOTE 20. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

20.1. TITRES NON CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2024, les titres non consolidés se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Titres de participation	13 870	2 759
Ajustement de la juste valeur des titres	(811)	(791)
Titres non consolidés (nets)	13 059	1 968

Les titres non consolidés au 31 décembre 2024 incluent notamment les titres de SPEFINOX pour 11 747 milliers d'euros (ces titres seront consolidés en 2025), Metropolis pour 285 milliers d'euros, de SB Nigéria pour 252 milliers d'euros, ainsi que de SEML Route des Lasers pour 245 milliers d'euros. Les autres titres non consolidés du Groupe sont constitués de nombreuses participations ne dépassant pas les 100 milliers d'euros.

Les titres non consolidés au 31 décembre 2023 incluent notamment les titres d'Edwin pour 754 milliers d'euros (ces titres ont été consolidés en 2024), Metropolis pour 285 milliers d'euros, de SB Nigéria pour 252 milliers d'euros, ainsi que de SEML Route des Lasers pour 245 milliers d'euros. Les autres titres non consolidés du Groupe sont constitués de nombreuses participations ne dépassant pas les 100 milliers d'euros.

20.2. TRÉSORERIE NETTE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2024, la trésorerie nette et les équivalents de trésorerie du bilan se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie		713 706	1 214 940
(-) Découverts bancaires et intérêts courus		(68 699)	(98 166)
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie du bilan		645 007	1 116 774
(+) Trésorerie des activités abandonnées ou en cours de cession		1	2
(-) Intérêts courus non décaissés		(508)	(3 143)
Trésorerie de clôture du TFT		644 500	1 113 633

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



20.3. DÉTAIL DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

L'endettement financier se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Emprunt obligataire (maturité 18 juin 2026)	(a)	600 000	600 000
Obligations convertibles « ORNANE » (maturité 17 janvier 2028)	(b)	400 000	400 000
Facility A (maturité 17 octobre 2027)	(c)	600 000	600 000
Revolving (maturité 17 octobre 2029)	(c)	-	-
Titres de créances négociables - NeuCP	(d)	-	-
Autres		6 731	5 661
Capitalisation des frais d'emprunts	(f)	(9 303)	(10 157)
Coût amorti de la composante dérivée "ORNANE"		(30 429)	(39 507)
Titrisation	(e)	300 000	300 000
Découverts bancaires			
Découverts bancaires		68 217	97 723
Intérêts courus sur les découverts		482	443
Autres emprunts et dettes financières			
Dettes sur locations financières (contrats préexistant au 1 ^{er} janvier 2019)	(g)	544	508
Dettes sur locations opérationnelles et financières		583 756	453 181
Intérêts courus sur emprunts		12 623	12 969
Dettes sur engagements de rachat accordés à des actionnaires minoritaires		189 354	80 100
Autres emprunts et dettes financières	(h)	15 319	458
Instruments financiers dérivés "ORNANE"	20.4	54 512	40 016
Instruments financiers dérivés		8 219	8 434
Endettement financier		2 800 025	2 549 829
Dont :			
. Courant		562 867	557 652
. Non courant		2 237 159	1 992 177

(a) Le 18 juin 2019, le groupe SPIE a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 600 millions d'euros à 7 ans assorti d'un coupon de 2,625%. L'obligation est cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Cette émission a permis de refinancer la moitié du crédit senior Facility A du groupe, conclu en 2018 et à étendre ainsi la maturité moyenne de sa dette.

(b) Le 10 janvier 2023, le Groupe SPIE a émis (en date de règlement du 17 janvier 2023), échéance 17 janvier 2028, 400 millions d'euros d'obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (« ORNANE »), indexées à des critères de développement durable.

Les obligations convertibles sont émises en valeur nominale de 100 000 euros et portent intérêt à un taux annuel de 2%. Le prix de conversion/d'échange est de 32,97 euros, correspondant à une prime de conversion/d'échange de 37,50% par rapport au cours de référence de l'action (prix de référence de 23,977 euros).

(c) Le 17 octobre 2022, le groupe SPIE a conclu initialement le refinancement de la convention de crédit à échéance du 7 juin 2023, indexé sur des critères de financement durable, pour un montant de 1 200 millions d'euros, au travers de deux lignes de crédit :

- un emprunt à terme de 600 millions d'euros, à échéance du 17 octobre 2027,
- une ligne *Revolving Credit Facility* « RCF », d'une capacité de 600 millions d'euros à échéance du 17 octobre 2027, avec possibilité de renouvellement d'un an plus un an, jusqu'en 2029.

Le 24 Juin 2024, la ligne Revolving Credit Facility « RCF » a été augmentée de 400 millions d'euros additionnels, portant ainsi la ligne à 1 milliard d'euros à échéance du 17 octobre 2027, et a été étendue à échéance du 17 octobre 2029 pour un montant ramené à 940 millions d'Euros.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



La ligne « RCF » a été utilisée en 2024 jusqu'à un montant maximum de 400 Millions d'euros pour financer l'activité courante du Groupe ainsi que la croissance externe.

Au 31 décembre 2024, la ligne « RCF » est non tirée.

La ligne « RCF » porte les caractéristiques suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Remboursement</i>	<i>Taux fixe / taux variable</i>	31 décembre 2024
Revolving Credit Facility	In fine	Variable - Euribor + 0,75%	Non tiré
Emprunts auprès des établissements de crédit			Non tiré

Le contrat de crédit senior porte désormais les caractéristiques suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Remboursement</i>	<i>Taux fixe / taux variable</i>	31 décembre 2024
Facility A	In fine	Variable - Euribor + 1,15%	600 000
Emprunts auprès des établissements de crédit			600 000

Ces deux prêts, « Facility A » et « Revolving Credit Facility (RCF) », contractés en vertu du « Nouveau Contrat de Crédit Senior indexé sur des critères de développement durable » daté du 17 octobre 2022 et amendés le 24 juin 2024, portent intérêts à un taux variable indexé sur l'Euribor dans le cas d'avances libellées en euros, sur le Libor dans le cas d'avances libellées dans une devise autre que l'euro, avec 20 points de base de prime pour un tirage en USD, et sur tout taux de référence approprié dans le cas d'avances libellées en autres devises, majoré dans chaque cas de la marge applicable et d'une marge d'ajustement ESG. Les marges applicables sont les suivantes :

- pour la convention de prêt à terme de premier rang : entre 2,00% et 1,20% par an, selon le niveau du ratio de levier (Dette Nette / EBITDA) du Groupe au cours du dernier exercice clos (cf. grille ci-dessous) ;
- pour la ligne de crédit revolving : entre 1,60% et 0,80% par an selon le niveau du ratio de levier (Dette Nette / EBITDA) du Groupe au cours du dernier exercice clos (cf. grille ci-dessous) ;
- une prime d'ajustement, liée à des indicateurs de développement durable et prévoyant une décote ou une prime maximale de 5 points de base, s'applique chaque année, à compter du 31 Décembre 2023, en fonction de l'atteinte des objectifs de performance annuels ESG, tels que définis dans le contrat.

Au 31 décembre 2024, une commission trimestrielle d'engagement au taux annuel de 0,35% s'applique sur la part non utilisée de la ligne RCF.

Une commission trimestrielle d'utilisation s'applique également sur la part utilisée de la ligne RCF aux conditions suivantes :

- Utilisation entre 0% et 33% = 0,10% + marge
- Utilisation entre 33% et 66% = 0,20% + marge
- Utilisation supérieure à 66% = 0,40% + marge

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Ratio d'endettement	Marge du Facility A	Marge du Revolving Credit Facility	Marge du Revolving Credit Facility
		(en ce qui concerne les utilisations dans une devise autre que l'USD)	(en ce qui concerne les utilisations en USD)
	% p.a.	% p.a.	% p.a.
Supérieur à 3,50	2,00	1,60	1,80
Inférieur ou égal à 3,50 mais supérieur à 3,00	1,85	1,45	1,65
Inférieur ou égal à 3,00 mais supérieur à 2,50	1,70	1,30	1,50
Inférieur ou égal à 2,50 mais supérieur à 2,00	1,55	1,15	1,35
Inférieur ou égal 2,00 mais supérieur à 1,50	1,40	1,00	1,20
Inférieur ou égal 1.50	1,20	0,80	1,00

Une prime d'ajustement, lié à des indicateurs de développement durable (cf détails ci-dessous) et prévoyant une décote ou une prime, maximale de 5 points de base, s'applique chaque année, à compter du 31 décembre 2023, fonction de l'atteinte des objectifs de performance annuels ESG, tels que définis dans le contrat :

- si l'un des scores cibles des indicateurs clés de performance n'est pas atteint et que les trois autres scores cibles des indicateurs clés de performance le sont pour l'exercice financier concerné, la marge applicable au *Facility A* et au *Revolving Credit Facility* sera réduite de 0,025 % à tout moment au cours de la période d'ajustement de la marge concernée ;
- si deux des scores cibles des indicateurs clés de performance ne sont pas atteints et les deux autres scores cibles des indicateurs clés de performance sont atteints pour l'exercice financier concerné, aucun ajustement de la marge applicable au *Facility A* et au *Revolving Credit Facility* ne s'appliquera pendant la période d'ajustement de la marge concernée, ou ;
- si trois des scores cibles d'indicateurs clés de performance ne sont pas atteints et un score cible d'indicateur clé de performance est atteint pour l'exercice financier concerné, la marge applicable au *Facility A* et au *Revolving Credit Facility* sera augmentée de 0,025 % à tout moment durant la période d'ajustement de la marge concernée.

(d) Le 31 octobre 2024, SPIE SA s'est rendu éligible à la mise en place d'un programme d'émission de titres de créances négociable à court terme (NeuCP) pour un montant maximum de 400 millions d'euros, permettant le financement à court terme de ses besoins d'exploitation. Il n'y a pas eu de premières émissions de NeuCP en 2024.

(e) Le programme de titrisation de créances mis en place en 2007 a les caractéristiques suivantes :

- Une échéance au 11 juin 2027 (sauf survenance d'un cas de résiliation anticipée ou d'une résiliation amiable) ;
- Une indexation sur les critères de développement durable, avec une prime d'ajustement ESG sous la forme d'une décote ou d'une prime maximale d'un montant de 5 points de base, s'appliquant chaque année, à compter du 31 décembre 2023, fonction de l'atteinte des objectifs de performance annuels ESG, tels que définis dans le contrat ;
- Un montant maximum du financement de 300 millions d'euros.

Le montant du financement de Titrisation s'élève à 300 millions d'euros au 31 Décembre 2024.

Le programme de Titrisation porte les caractéristiques suivantes :

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



En milliers d'euros	Remboursement	Taux fixe / taux variable	31 décembre 2024
Programme de titrisation de créances clients	Mensuel	Variable - Taux interne Société Générale + 0,95%	300 000
Emprunts auprès des établissements de crédit			300 000

- (f) Les passifs financiers sont présentés pour leur solde contractuel. Les coûts de transactions directement attribuables à l'émission des instruments financiers sont déduits, pour leur montant global, du montant nominal des dettes concernées. Le solde au 31 décembre 2024 s'élève à 10,8 millions d'euros et concerne les deux lignes de crédit et l'emprunt obligataire.
- (g) Les dettes sur locations financières relatives aux contrats préexistants au 1er janvier 2019 sont maintenues dans la détermination de la dette nette publiée au 31 décembre 2024, figurant au paragraphe 20.5.
- (h) Les autres emprunts et dettes financières sont principalement constitués des compléments de prix évalués à la juste valeur des acquisitions faites par le Groupe. Ils s'élèvent à 15 265 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Les compléments de prix ont été reclassés des comptes « autres passifs courants » en « autres emprunts et dettes financières » au 31 décembre 2024. Ils représentaient à l'ouverture 5 413 milliers d'euros.

20.4. OBLIGATION CONVERTIBLE DE TYPE « ORNANE »

Principales caractéristiques

Le Groupe SPIE a émis le 10 janvier 2023, en date de règlement du 17 janvier 2023 et à échéance du 17 janvier 2028, des obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (« ORNANE ») pour un montant de 400 millions d'euros, indexées sur des critères de développement durable.

Les obligations convertibles sont émises pour une valeur nominale de 100 000 euros et portent intérêt à un taux annuel de 2,00 %. Le prix de conversion/d'échange est de 32,97 euros, correspondant à une prime de conversion/d'échange de 37,50 % par rapport au cours de référence de l'action (prix de référence de 23,977 euros).

Dilution potentielle en cas d'émission de nouvelles actions

L'option choisie entre le remboursement en numéraire ou en actions en cas de demande de conversion des porteurs, reste une décision du Groupe SPIE. Toutefois, en cas d'exercice du droit à l'attribution d'actions par tous les porteurs d'obligations et si le groupe SPIE décidait la remise, (i) d'un montant en numéraire correspondant au montant principal des obligations et (ii) en action de la différence entre la valeur de conversion / d'échange et le montant principal des obligations, l'impact de la dilution potentielle est présenté dans le tableau d'hypothèse ci-dessous :

Hypothèses	1	2	3
Hypothèse du cours de l'action sous-jacente	32,97 €	37,91 €	42,86 €
Pourcentage du prix de conversion initial de l'obligation	100%	115%	130%
Dilution (sur une base pleinement diluée), en % du capital social *	0%	0,93%	1,64%

* Correspondant à une base de 170 392 068 actions SPIE diluées au 31 décembre 2024.

Conformément au *Sustainability-linked financing framework* daté du mois de novembre 2022, les obligations sont indexées sur les indicateurs clés de performance ESG du Groupe.

En cas de non atteinte d'un objectif de performance durable défini à fin 2025, SPIE paiera une prime de 0,25 % du montant principal de chaque obligation ; 0,375 % de prime pour deux objectifs non atteints ; et 0,50 % de prime pour trois objectifs non atteints.

Le groupe SPIE a opté pour une comptabilisation séparée (*split accounting*) de cette ORNANE émise en 2023, isolant d'une part une composante dette et d'autre part une composante instrument dérivé.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Principales caractéristiques	Obligation convertible « ORNANE »
Durée	5 ans
Date d'échéance	17 janvier 2028
Montant émission	400 000 000 €
Prix d'émission	100 000 €
Prime de conversion initiale	37,5%
Cours de référence	23,977 €
Prix de conversion initial	32,97 €
Intérêt obligation (coupon)	2% (paiement semi-annuel : 17 janvier & 17 juillet)

L'option de comptabilisation choisie par SPIE et ses principes sont détaillés en note 2.2.

Impact sur les états financiers consolidés

Dans le compte de résultat consolidé

Plusieurs impacts sont visibles dans le compte de résultat à savoir :

(i) le coupon de l'obligation pour (8,0) millions d'euros (dont (4,4) millions d'euros de charges d'intérêts et (3,6) millions d'euros d'intérêts courus) et le coût amorti des frais de financement de l'obligation convertible ((0,8) millions d'euros) sont inclus dans les montants de la rubrique « Charges d'intérêts et pertes sur équivalents de trésorerie » avec ceux des autres emprunts.

(ii) la variation de la juste valeur pour (14,5) millions d'euros et le coût amorti de la composante dérivé ((9,1) millions d'euros) de l'ORNANE sont isolés sur une ligne dédiée dans la rubrique « Variation de la juste valeur et du coût amorti de la composante dérivée ORNANE ». Ces éléments résultent de l'application des normes IFRS et n'ont pas d'impact de trésorerie.

En milliers d'euros	Impacts ORNANE				31 déc. 2023
	31 déc. 2024	Variation Juste Valeur du dérivé	Coût amorti	Coupon obligation	
Charges d'intérêts	(89 136)	-	(788)	(8 000)	(81 558)
Coût de l'endettement financier net	(91 423)		(788)	(8 000)	(73 391)
Autres charges financières	(48 290)	-	-	-	(52 771)
Autres produits financiers	23 820	-	-	-	23 455
Var. de la juste valeur et du coût amorti de la composante dérivée « ORNANE »	(23 575)	(14 497)	(9 078)	-	(508)
Total autres produits et charges financiers	(48 045)	(14 497)	(9 078)	-	(29 824)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Dans le bilan consolidé

A l'émission de l'ORNANE et en application de la méthode de comptabilisation séparée (*split accounting*), le montant en principal de 400 millions d'euros a été affecté comme suit : 47,8 millions d'euros de composante dérivée et 352,2 millions d'euros de composante dette (avant frais d'émission).

En milliers d'euros	Notes	Impacts ORNANE			31 déc. 2023
		31 déc. 2024	Valeur de l'instrument dérivé à l'émission	Variation de la juste valeur de l'instrument dérivée	
Passifs non courants					
Emprunts et dettes financières	20.3	1 776 122	-	-	1 651 524
Composante dérivée « ORNANE »		54 512	47 770	14 496	40 016

Suivi de l'instrument dérivé

A l'émission, SPIE a évalué la valeur de l'instrument dérivé. Celui-ci fait l'objet d'une comptabilisation à sa juste valeur à chaque clôture périodique dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

	A l'émission 17 janvier 2023	31 déc. 2023	31 déc. 2024
Juste valeur instrument dérivé « ORNANE » 2023	47 770	40 016	54 512
Total Juste valeur de l'instrument dérivé « ORNANE »	47 770	40 016	54 512

Au 31 décembre 2024, l'impact *non-cash* de la variation de juste valeur de la composante dérivée s'élève à (14,5) millions d'euros et a été comptabilisé dans la rubrique « Variation de la juste valeur et du coût amorti de la composante dérivée ORNANE » du compte de résultat.

Retraitement dans le résultat net ajusté

Au 31 décembre 2024, le montant du retraitement dans le résultat net ajusté du Groupe de l'impact de l'obligation convertible s'élève à (23,6) millions d'euros et se compose : du (i) coût amorti de l'instrument dérivé à hauteur de (9,1) millions d'euros et (ii) l'impact du retraitement de la variation de juste valeur de l'instrument dérivé comptabilisé en compte de résultat pour un montant de (14,5) millions d'euros.

Le coût amorti de l'instrument dérivé ainsi que la variation de juste valeur du dérivé font l'objet d'un retraitement du résultat net pour calculer le résultat net ajusté du Groupe. Pour mémoire, cet indicateur est habituellement utilisé par le Groupe pour déterminer le montant de dividendes proposé à la distribution à l'Assemblée Générale annuelle.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



20.5. DETTE NETTE

La réconciliation entre l'endettement financier consolidé et la dette nette publiée se détaille comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Endettement financier selon bilan consolidé	2 800,0	2 549,8
Dettes sur locations opérationnelles et financières – activités poursuivies	(583,7)	(453,2)
Capitalisation des frais d'emprunts	9,3	10,2
Coût amorti de la composante dérivée "ORNANE"	30,4	39,5
Instrument financier dérivé "ORNANE"	(54,5)	(40,0)
Dettes sur engagement de rachat accordés à des actionnaires minoritaires	(189,3)	(80,1)
Autres **	(36,6)	(21,8)
Dette financière brute (a)	1 975,6	2 004,4
Disponibilités et équivalents de trésorerie	713,7	1 214,9
Intérêts courus	(1,0)	(3,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (b)	712,7	1 211,4
Dette nette consolidée (a) - (b)	1 262,9	793,0
Dette nette dans sociétés non consolidées	(0,7)	-
Dette nette publiée *	1 262,2	793,0
Dettes sur locations opérationnelles et financières – activités poursuivies	583,7	453,2
Dette nette y compris impact IFRS 16	1 845,9	1 246,2

* Hors IFRS 16

** La ligne « autres » de la dette financière brute correspond essentiellement aux intérêts courus sur les emprunts obligataires pour 12,1 millions d'euros en 2024 (12,1 millions d'euros en 2023), à la juste valeur des swaps de taux pour 8,1 millions d'euros ainsi qu'aux compléments de prix pour 15,3 millions d'euros.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



20.6. RÉCONCILIATION AVEC LES POSTES DU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

La réconciliation entre l'endettement financier du groupe (Note 20.3) et les flux de trésorerie présentés au niveau du tableau de flux de trésorerie (Tableau 4) est détaillée ci-dessous :

En milliers d'euros	31 déc. 2023	Mouvements cash (correspondant au TFT)			Mouvements non cash			31 déc. 2024
		Émission d'emprunts	Rembour- sement d'em- prunts	Varia- tions	Mouv. de périmètre	Autres (*)	Ecarts de conv. et justes valeurs	
Emprunt obligataire (maturité 18 juin 2026)	598 663	-	-	-	-	533	-	599 196
Obligations convertibles « ORNANE » (maturité 17 janvier 2028)	396 396	-	-	-	-	787	-	397 183
Facility A (maturité 17 octobre 2027)	597 373	-	-	-	-	662	-	598 035
Revolving (maturité 17 octobre 2029)	(2 589)	398 000	(400 000)	-	-	873	-	(3 716)
Autres	5 661	348	(6 102)	-	7 180	(348)	(8)	6 731
Coût amorti de la composante dérivée "ORNANE"	(39 507)	-	-	-	-	9 078	-	(30 429)
Titrisation	300 000	-	-	-	-	-	-	300 000
Autres emprunts et dettes financières	458	762	(13 059)	-	21 655	5 413	90	15 319
Dettes sur locations financières (contrats préexistant au 1 ^{er} janvier 2019)	508	-	(614)	-	360	288	3	545
Dettes sur locations opérationnelles et financières	453 181	-	(182 826)	-	29 324	283 874	201	583 754
Dettes sur engagements de rachat accordés à des actionnaires minoritaires	80 100	-	-	-	98 677	-	10 577	189 354
Instruments financiers dérivés "ORNANE"	40 016	-	-	-	-	14 496	-	54 512
Instruments financiers	8 434	-	-	-	-	(215)	-	8 219
Endettement financier selon TFT	2 438 694	399 110	(602 601)	-	157 196	315 441	10 863	2 718 703
(-) Intérêts courus sur emprunts	12 969	-	(59 877)	-	4	59 527	-	12 623
(+) Découverts bancaires	98 166	-	- (32 018)	-	2 433	39	79	68 699
Endettement financier consolidé	2 549 829	399 110	(662 478)	(32 018)	159 633	375 007	10 942	2 800 025

* Les « Autres » mouvements non cash correspondent aux retraitements de coûts d'emprunt, aux compléments de prix, aux retraitements des instruments financiers, aux nouveaux contrats de locations opérationnelles et financières et à l'augmentation des intérêts courus sur emprunts.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



20.7. ÉCHÉANCIER DES PASSIFS FINANCIERS

Les échéances des passifs financiers basées sur l'échéancier du remboursement du capital sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	< 1 an	2 à 5 ans	> 5 ans	31 déc. 2024
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Emprunt obligataire (maturité 18 juin 2026)	-	600 000	-	600 000
Obligations convertibles « ORNANE » (maturité 17 janvier 2028)	-	400 000	-	400 000
Facility A (maturité 17 octobre 2027)	-	600 000	-	600 000
Revolving (maturité 17 octobre 2029)	-	-	-	-
Autres	3 471	3 068	192	6 731
Capitalisation des frais d'emprunts	(3 130)	(6 173)	-	(9 303)
Coût amorti de la composante dérivée "ORNANE"	(9 512)	(20 917)	-	(30 429)
Titrisation	300 000	-	-	300 000
Découverts bancaires				
Découverts bancaires	68 217	-	-	68 217
Intérêts courus sur les découverts	482	-	-	482
Autres emprunts et dettes financières				
Dettes sur locations financières (contrats préexistant au 1 ^{er} janvier 2019)	407	137	-	544
Dettes sur locations opérationnelles et financières	176 567	335 771	71 418	583 756
Intérêts courus sur emprunts	12 623	-	-	12 623
Dettes sur engagements de rachat accordés à des actionnaires minoritaires	4 911	164 945	19 498	189 354
Autres emprunts et dettes financières	8 694	6 614	11	15 319
Instruments financiers dérivés "ORNANE"	-	54 512	-	54 512
Instruments financiers dérivés	136	8 083	-	8 219
Endettement financier	562 867	2 146 040	91 119	2 800 025
Dont :				
. Taux fixes	195 762	1 487 397	91 119	1 774 278
. Taux variables	367 104	658 643	-	1 025 747

En incluant, les deux instruments financiers dérivés (swap de taux 5 ans pour un montant total de 300 millions d'euros), mis en place sur le crédit senior « Facility A » (cf. note 21.2), l'endettement financier se décompose comme suit :

. Taux fixes (incluant la part du crédit senior couverte par un swap de taux)	195 762	1 787 397	91 119	2 074 278
. Taux variables (excluant la part du crédit senior couverte par un swap de taux et la titrisation)	67 104	358 643	-	425 747

. Taux fixes (incluant la part du crédit senior couverte par un swap de taux)	195 762	1 787 397	91 119	2 074 278
. Taux variables (excluant la part du crédit senior couverte par un swap de taux et incluant la titrisation)	367 104	358 643	-	725 747

20.8. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

<i>En milliers d'euros</i>		31 déc. 2024	31 déc. 2023
Titres non-consolidés et créances liées	(a)	14 669	3 709
Prêts à long-terme		31 189	28 618
Instruments dérivés		933	1 020
Créances long terme des contrats de partenariat public-privé ("PPP")		4 463	5 028
Dépôts et garanties long-terme		6 747	4 789
Autres		1 684	1 113
Autres actifs financiers		59 684	44 277
Dont :			
. Courant		4 454	4 990
. Non courant		55 230	39 287

(a) Cf. Note 20.1 – Titres non-consolidés

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



20.9. INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Les sociétés du Groupe mises en équivalence, suivant les termes de la norme IFRS 11, sont les suivantes :

- Gietwalsonderhoudcombinatie (GWOC) BV détenue à 50% par SPIE Nederland ;
- Cinergy SAS détenue à 50% par SPIE France ;
- « Host GmbH (Hospital Service + Technik) » détenue à 25,1% par SPIE GSA ;
- Sonaid détenue à 55% par SPIE GSE ;
- Grand Poitiers Lumière détenue à 50 % par SPIE France ;
- DMS – Displays and Mobility Solutions Lda détenue à 50% par SPIE GSA ;
- CityFMET détenue à 7% par SPIE CityNetworks ;
- ATSI détenue à 50 % par SPIE Nucléaire.

La valeur comptable des titres détenus par le Groupe est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2024*	31 déc. 2023*
Valeur des titres en début d'exercice	13 756	13 692
Variation de périmètre	647	(245)
Augmentation de capital	-	-
Part du Groupe dans le résultat de l'exercice	528	989
Impact des écarts de conversion	122	(99)
Impact de la PIDR	(2)	-
Dividendes distribués	(150)	(581)
Valeur des titres en fin d'exercice	14 901	13 756

* sur la base des éléments disponibles de l'exercice 2021 pour l'entité Host GmbH.

Les données financières des sociétés du Groupe mises en équivalence sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2024*	31 déc. 2023*
Actifs non courants	30 579	26 506
Actifs courants	81 919	82 528
Passifs non courants	(53 483)	(49 840)
Passifs courants	(40 252)	(42 223)
Actifs nets	18 763	16 971
Compte de résultat		
Produit des activités ordinaires	78 292	73 248
Résultat net	(2 260)	(1 862)

* sur la base des éléments disponibles de l'exercice 2021 pour l'entité Host GmbH.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



20.10. VALEUR COMPTABLE ET JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE COMPTABLE

Réconciliation entre les catégories comptables et les catégories IFRS 9

<i>En milliers d'euros</i>	FV/CR	FV/CP	Niveau	Créances et prêts au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	31 déc. 2024
Actifs						
Titres non consolidés et prêts à long terme	14 743	-	2	40 486	-	55 229
Autres actifs financiers non courants	-	-	-	4 834	-	4 834
Autres actifs financiers courants (hors instruments dérivés)	-	-	-	3 521	-	3 521
Instruments financiers dérivés	725	208	2	-	-	933
Créances clients	-	-	-	2 236 614	-	2 236 614
Autres actifs courants	-	-	-	429 373	-	429 373
Trésorerie et équivalents de trésorerie	69	-	1	713 637	-	713 706
Total - actifs financiers	15 745	-	-	3 428 465	-	3 444 210
Passifs						
Emprunts et dettes financières (hors instruments dérivés)	-	-	-	-	1 582 933	1 582 933
Composante dérivée « ORNANE »	54 512	-	2	-	-	54 512
Dettes IFRS 16 non courantes	-	-	-	-	407 188	407 188
Dettes sur engagements de rachat des intérêts minoritaires	-	184 443	2	-	-	184 443
Instruments financiers dérivés	123	8 096	2	-	-	8 219
Autres passifs long terme	-	-	-	-	26 335	26 335
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'1 an)	-	-	-	-	386 164	386 164
Dettes sur locations opérationnelles et financières	-	-	-	-	176 567	176 567
Dettes fournisseurs	-	-	-	-	1 180 957	1 180 957
Autres passifs courants	-	-	-	-	2 403 503	2 403 503
Total - passifs financiers	62 731	-	-	-	6 348 090	6 410 821

FV/CR : juste valeur en compte de résultat, FV/CP : juste valeur par capitaux propres.

Niveau 1 correspondant aux prix observés sur des marchés cotés

Niveau 2 correspondant à la mise en œuvre de modèles internes basés sur des éléments externes observables

Niveau 3 correspondant à la mise en œuvre de modèles internes non basés sur des éléments externes observables.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

En milliers d'euros	Valeur comptable		Juste valeur	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Actifs				
Titres non consolidés et prêts à long terme	55 229	39 287	52 836	33 310
Autres actifs financiers non courants	4 834	4 646	4 834	4 646
Autres actifs financiers courants (hors instruments dérivés)	3 521	3 970	3 521	3 970
Instruments financiers dérivés	933	1 020	933	1 020
Créances clients	2 236 614	2 047 538	2 236 614	2 047 538
Autres actifs courants	429 373	395 764	429 450	395 841
Trésorerie et équivalents de trésorerie	713 706	1 214 940	713 706	1 214 940
Total - actifs financiers	3 444 210	3 707 165	3 441 894	3 701 265
Passifs				
Emprunts et dettes financières (hors instruments dérivés)	1 582 933	1 563 570	1 582 933	1 563 570
Composante dérivée « ORNANE »	54 512	40 016	54 512	40 016
Dettes IFRS 16 non-courantes	407 188	300 637	407 188	300 637
Dettes sur engagements de rachat des intérêts minoritaires	184 443	80 100	184 443	80 100
Instruments financiers dérivés	8 219	8 434	8 219	8 434
Autres passifs long terme	26 335	11 379	26 335	11 379
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'1 an)	386 164	404 528	386 164	404 528
Dettes sur locations opérationnelles et financières	176 567	152 545	176 567	152 545
Dettes fournisseurs	1 180 957	1 185 692	1 180 957	1 185 692
Autres passifs courants	2 403 503	2 087 265	2 403 503	2 087 265
Total - passifs financiers	6 410 821	5 834 165	6 410 821	5 834 165

Classification par niveau des actifs et passifs valorisés à leur juste valeur :

En milliers d'euros	31 déc. 2024 Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs				
Trésorerie et équivalents	69	69	-	-
Instruments dérivés	933	-	933	-
Total - actifs financiers	1 002	69	933	-
Passifs				
Instruments dérivés	8 219	-	8 219	-
Instruments dérivés « ORNANE »	54 512	-	54 512	-
Total - passifs financiers	62 731	-	62 731	-

Niveau 1 correspondant aux prix observés sur des marchés cotés

Niveau 2 correspondant à la mise en œuvre de modèles internes basés sur des éléments externes observables

Niveau 3 correspondant à la mise en œuvre de modèles internes non basés sur des éléments externes observables.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



NOTE 21. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

21.1. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe est soumis à des risques de taux, de change et de contrepartie uniquement dans le cadre de certaines de ses activités. Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, le Groupe peut être amené à utiliser des instruments financiers dérivés pour couvrir les risques liés à la fluctuation de taux d'intérêt et de cours de change.

	Juste valeur (en milliers d'euros)	Notionnel - en devises						Total
		< 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	> 5 ans	
Instruments dérivés actifs qualifiés de couverture (a)								
Achats à terme – USD	725	17 102	2 533	3 623	-	-	-	23 258
Swaps de taux – Euribor flooré	208	-	-	300 000	-	-	-	300 000
	933							
Instruments dérivés passifs qualifiés de couverture (b)								
Ventes à terme - CHF	(77)	1 734	-	-	-	-	-	1 734
Vente à terme - USD	(47)	847	-	-	-	-	-	847
Swaps de taux – fixe/Euribor	(8 096)	-	-	300 000	-	-	-	300 000
	(8 219)							
Total instruments dérivés nets qualifiés de couverture (a)+(b)	(7 286)							
Instruments dérivés passifs non qualifiés de couverture								
Composante dérivée « ORNANE »	(54 512)	-	-	-	400 000	-	-	400 000
Total instruments dérivés nets non qualifiés de couverture	(54 512)							
Total instruments dérivés nets	(61 798)							

Les instruments financiers concernent les achats et ventes à terme pour couvrir les opérations en dollars américains et en francs suisses, des swaps de taux permettant de couvrir 50% de l'exposition du *Facility A*, ainsi que la composante dérivée « ORNANE ».

Ces instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur. Leur valorisation est de niveau 2 selon la norme IFRS 13, car ils sont non cotés sur un marché organisé mais réalisés sur la base d'un modèle générique et de données observables sur des marchés actifs pour des transactions similaires.

21.2. RISQUE DE TAUX

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 13 relative à la prise en compte du risque de crédit dans la valorisation des actifs et passifs financiers, l'estimation réalisée pour les instruments dérivés est calculée à partir des probabilités de défaut issues des données de marché secondaire (notamment les spreads de crédit obligataire), auxquelles est appliqué un taux de recouvrement.

En octobre 2022, deux instruments de couverture de taux ont été mis en place, au travers de deux swaps cinq ans payeurs taux fixe contre Euribor 1 mois pour un montant global de 300 millions d'euros, permettant de couvrir une partie de l'emprunt à terme à taux variable.

Le calcul de sensibilité de la dette à taux variable et des couvertures de taux aux variations de taux d'intérêts est effectué sur la durée totale des engagements jusqu'à maturité, comme présenté ci-dessous :

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



En milliers d'euros

31 décembre 2024

Emprunts auprès des établissements de crédit	Facility A	Titrisation
Exposition	(600 000)	(300 000)
Couverture	300 000	n/a
Position nette	(300 000)	(300 000)
Sensibilité -0,50% sur les taux d'intérêt		
Exposition - Impact Compte de résultat	8 392	3 671
Couverture - Impact Capitaux propres	(3 827)	n/a
Sensibilité +0,50% sur les taux d'intérêt		
Exposition - Impact Compte de résultat	(8 392)	(3 671)
Couverture - Impact Capitaux propres	3 842	n/a

La sensibilité de la dette à taux variable non couverte, à une variation de taux de plus ou moins 0,50% représenterait un impact en compte de résultat de plus ou moins 3 millions d'euros sur un exercice de 12 mois.

21.3. RISQUE DE CHANGE

Les risques de change de transactions des filiales sont gérés principalement par la holding intermédiaire SPIE Operations :

- au travers d'une Convention de Garantie de Change Interne pour les flux en devises correspondant à des opérations 100 % Groupe SPIE
- en intermédiation pour les flux en devises correspondant à des opérations en participation.

Dans les deux cas, SPIE Operations se couvre sur le marché par la mise en place de contrats à terme. D'autre part, concernant les appels d'offres, les risques de change peuvent faire l'objet le cas échéant de couvertures à travers des polices COFACE.

L'exposition au risque de change du Groupe portant sur le dollar américain et le franc suisse est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros

Devises	USD (dollar américain)	CHF (franc suisse)
Cours de clôture	1,0389	0,9412
Exposition	(19 133)	4 961
Couverture	19 259	(5 334)
Position nette hors options	126	(373)
Sensibilité du cours de la devise de -10% par rapport à l'euro		
Exposition - Impact Compte de résultat	(2 046)	586
Couverture - Impact Compte de résultat	2 060	(630)
Sensibilité du cours de la devise de +10% par rapport à l'euro		
Exposition - Impact Compte de résultat	1 674	(479)
Couverture - Impact Compte de résultat	(1 685)	515
Impact réserves de la comptabilité de couverture (cash-flow hedge)	n/a	n/a

Le montant estimé au titre de l'impact du risque de crédit sur les dérivés de change au 31 décembre 2024 est non significatif (idem pour sa variation sur l'année 2024 en cours).



21.4. RISQUE DE CONTREPARTIE

Le Groupe n'a pas de risque de contrepartie significatif. Les risques de contrepartie sont essentiellement liés aux :

- placements de trésorerie ;
- créances clients ;
- prêts accordés ;
- instruments dérivés.

Le Groupe réalise essentiellement ses placements de trésorerie dans des dépôts à terme et comptes courant rémunérés à vue auprès de ses principales banques.

Les dérivés existants dans le Groupe (cf. Note 21.1) relatifs à :

- des achats à terme pour 23 258 milliers d'USD et ventes à terme pour 847 milliers d'USD ;
- des ventes à terme pour 1 734 milliers de CHF ;

sont répartis de la façon suivante au 31 décembre 2024 (en contre-valeur Euro) :

- Natixis : 56 %
- BNP PARIBAS : 28 %
- CACIB : 16 %

21.5. RISQUE DE LIQUIDITÉ

La liquidité du Groupe au 31 décembre 2024 est de 1 713 millions d'euros, comprenant 713 millions d'euros de trésorerie nette disponible et 1 000 millions d'euros de ligne « *Revolving Credit Facility (RCF)* » non tirée.

Le Groupe possède un programme de titrisation de créances commerciales dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Huit filiales du Groupe participent en qualité de cédantes au programme de cession à un Fonds Commun de Titrisation dénommé « SPIE Titrisation ».
- SPIE Operations intervient dans ce programme de titrisation en qualité d'Agent centralisateur pour le compte du Groupe vis-à-vis de la banque dépositaire.

Ce programme de titrisation de créances prévoit pour les sociétés participantes de céder en pleine propriété au Fonds Commun de Créances « SPIE Titrisation » leurs créances commerciales permettant l'obtention d'un financement d'un montant total maximum de 300 millions d'euros.

Au 31 décembre 2024, les créances titrisées représentent un montant de 670,7 millions d'euros, pour un financement obtenu de 300 millions d'euros.

Le Groupe ne présente pas de risque de liquidité au 31 décembre 2024.

21.6. RISQUE DE CRÉDIT

Les principales politiques et procédures liées au risque de crédit sont définies au niveau Groupe. Elles sont pilotées par la Direction Financière du Groupe et contrôlées tant par elle que par les différentes Directions Financières au sein de chacune de ses filiales.

La gestion du risque de crédit reste décentralisée au niveau du Groupe. Au sein de chaque entité, le risque de crédit est animé par la fonction Crédit Management qui s'appuie tant sur la politique "Credit Management Groupe" que sur le Manuel des bonnes pratiques partagé par tous. Les délais de paiement sont quant à eux définis par les conditions générales de vente qui prévalent au sein du Groupe.

Dès lors, le service Crédit Management gère et contrôle l'activité de crédit, les risques, les résultats et assure le recouvrement des créances commerciales qu'elles soient cédées ou non.

Un suivi de tableaux de bord mensuel est déployé pour mesurer notamment le financement Clients au niveau opérationnel qui est un outil de mesure du crédit client qui prend en compte des données hors taxe de facturation et de production ainsi que des données clients (créances échues et avances) calculé en nombre de jours de facturation.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



L'attention permanente de la direction Générale portée sur le BFR constitue un élément essentiel de la génération de trésorerie, agissant en particulier sur le processus de facturation, l'amélioration dans ses systèmes d'informations de la gestion du poste client et la réduction des retards de paiement.

Les dépréciations nettes des actifs financiers et créances commerciales comptabilisées au Compte de Résultat sont détaillées ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2024	Dont France	Dont Allemagne	Dont autres	31 déc. 2023
Dépréciations sur créances commerciales	(18 127)	(5 633)	(7 540)	(4 954)	(12 286)
Reprise de dépréciations sur créances commerciales	27 319	5 948	2 342	19 030	16 861
Dépréciations sur actifs financiers	-	-	-	-	-
Reprise de dépréciations sur actifs financiers	-	-	-	-	-
Dépréciations nettes des actifs financiers et créances commerciales	9 192	315	(5 198)	14 075	4 574

Notes sur le tableau des flux de trésorerie

NOTE 22. NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

22.1. RÉCONCILIATION AVEC LES POSITIONS DE TRÉSORERIE AU BILAN

Le tableau ci-dessous permet de réconcilier la position de trésorerie du tableau de flux de trésorerie (a) avec la position de trésorerie de Groupe située au bilan (b).

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Disponibilités et équivalents de trésorerie		712 717	1 211 356
Découverts bancaires		(68 217)	(97 723)
Trésorerie à la clôture incluant les activités en-cours de cession	(a)	644 500	1 113 633
(-) Disponibilités des activités en cours de cession	(c)	(1)	(2)
(-) Intérêts courus non échus		509	3 143
(+) Titres immobilisés (courants)		-	-
Trésorerie à la clôture hors activités en-cours de cession	(b)	645 007	1 116 774

(c) Cf. Note 20.2.

22.2. IMPACT DES CHANGEMENTS DE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

L'impact des changements de périmètre de consolidation est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Prix d'acquisition payé (y compris frais d'acquisition)	(970 198)	(192 101)
Trésorerie apportée	57 552	21 517
Trésorerie cédée	(1 726)	19
Prix de cession des titres consolidés (y compris frais de cession) *	-	(5 107)
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	(914 372)	(175 672)

* Au 31 décembre 2023, 3 897 milliers d'euros concernent des frais liés aux cessions 2023 payés en 2024.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



22.3. IMPACT DES ACTIVITÉS EN COURS DE CESSION

L'impact des activités classées en activités abandonnées sur les flux de trésorerie est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Trésorerie générée par l'activité	206	(30)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(207)	24
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-	-
Incidence des variations de taux de change	-	-
Incidence des changements de principes comptables	-	-
Variation de trésorerie	(1)	(6)
Réconciliation		
Trésorerie à l'ouverture	2	8
Trésorerie à la clôture	1	2

Autres notes

NOTE 23. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

23.1. DÉFINITIONS

Sont considérées comme transactions avec les parties liées les trois catégories suivantes :

- Les transactions réalisées entre une société intégrée globalement et ses minoritaires influents ;
- La part non éliminée des transactions réalisées avec des sociétés mises en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe ;
- Les transactions réalisées avec une personne clé du management et avec des sociétés détenues par ces personnes clés et sur lesquelles elles exercent un contrôle.

Il n'y a pas eu de modification significative des transactions entre parties liées telles que décrites ci-après.

23.2. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS - MANDATAIRES SOCIAUX

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Salaires, charges et avantages à court terme	2 919	2 577
Autres avantages - plan d'actions de performance	1 144	941
Avantages postérieurs à l'emploi	763	831
Rémunération des dirigeants	4 825	4 349

23.3. RÉMUNÉRATIONS DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'Administration de la société compte en 2024 six administrateurs percevant une rémunération (les administrateurs ayant la qualité de salarié ou de dirigeant-mandataire social ne percevant pas de rémunérations). Les administrateurs percevant une rémunération sont membres d'au moins un des Comités constitués par le Conseil d'Administration, à savoir : le Comité d'audit, le Comité des nominations et rémunérations, et le Comité RSE et gouvernance.

Dans le cadre de leurs mandats et fonctions exercés au sein du Groupe, des jetons de présence ont été attribués aux Administrateurs indépendants.

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Rémunérations	478	446
Autres rémunérations et avantages en nature	-	-
Rémunérations des administrateurs	478	446

La rémunération correspond à un montant brut avant retenue fiscale prélevée à la source par l'entreprise.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



23.4. INVESTISSEMENTS DANS LES CO-ENTREPRISES (OU SEP)

Le Groupe a des participations dans des joint-ventures comptabilisées en intégration proportionnelle. Le tableau indiqué ci-dessous présente la quote-part du Groupe dans les actifs, les passifs et le résultat de ces entités :

<i>En millier d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Actifs non courants	146	321
Actifs courants	87 448	83 910
Passifs non courants	(914)	(376)
Passifs courants	(74 638)	(69 711)
Actifs nets	12 042	14 044
Compte de résultat		
Produits	134 223	144 277
Charges	(122 181)	(130 232)

23.5. CONVENTIONS D'INTÉGRATION FISCALE

SPIE SA a constitué au 1^{er} juillet 2011 un groupe d'intégration fiscale formé par elle-même et les filiales françaises (directes ou indirectes) détenues à 95 % et plus.

Selon les termes des conventions signées par SPIE SA et chacune des sociétés du périmètre d'intégration fiscale, SPIE SA peut utiliser les déficits générés pendant l'intégration par les filiales intégrées. Les parties se réservent le droit de négocier, lors de la sortie du périmètre d'intégration fiscale d'une société filiale, pour déterminer s'il convient d'indemniser la filiale sortante.

Le Groupe compte également un groupe d'intégration fiscale en Allemagne, constitué par SPIE GSA GmbH et ses filiales allemandes et aux Pays-Bas constitué de SPIE Nederland BV et ses filiales néerlandaises.

NOTE 24. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

24.1. GARANTIES OPÉRATIONNELLES

Dans le cadre de ses activités, le Groupe SPIE est amené à fournir un certain nombre d'engagements que ce soient des garanties d'exécution des travaux, de remboursement d'avances, de remboursement de retenues de garantie ou des garanties de maison mère.

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Engagements donnés		
Garanties bancaires	836 710	708 880
Garanties assurances	743 984	600 891
Garanties maison mère	118 184	146 854
Total engagements donnés	1 698 877	1 456 625
Engagements reçus		
Avals, cautions, garanties reçus	15 912	6 719
Total engagements reçus	15 912	6 719

24.2. AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS ET RECUS

Nantissement des titres de participation

Il n'existe aucun nantissement de titres de participation à la date du 31 décembre 2024.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Promesses de vente détenues par le Groupe SPIE

Dans le cadre de regroupement d'entreprises, le Groupe a bénéficié d'options d'achat (*calls*) accordés par les actionnaires hors groupe (intérêts minoritaires), portant sur les actions détenues par ces derniers.

Au 31 décembre 2024, le Groupe détient des promesses de ventes de la part des intérêts minoritaires des sociétés suivantes :

- BridgingIT ;
- Stangl ;
- Réseaux Environnement ;
- ICG Group ;
- Otto LSE ;
- MBG energy GmbH ;
- Correll Group.

Ces options, exerçables à l'initiative du groupe, sont assortis, symétriquement, d'options de vente (*puts*) accordées aux intérêts minoritaires hors groupe.

Les options de vente (*puts*) sont comptabilisées en dettes conformément au principe décrit en Note 3.19 et pour le montant indiqué dans la Note 17.4.

NOTE 25. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux règlements ANC 2017-09 et ANC 2017-10, les montants des honoraires des commissaires aux comptes de SPIE SA figurant au compte de résultat consolidé s'établissent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	EY	PwC
Examen limité et audit des comptes individuels et consolidés		
Honoraires de certification au niveau de SPIE SA	361	418
Honoraires de certification au niveau des filiales intégrées globalement	1 870	4 056
Total honoraires de certification des comptes	2 231	4 474
Certification des informations en matière de durabilité		
SPIE SA	-	380
Filiales intégrées globalement	-	-
Total honoraires de certification des informations en matière de durabilité	-	380
Services autres que la certification des comptes ^(*)		
SPIE SA	-	40
Filiales intégrées globalement	21	-
Total honoraires services autres que la certification des comptes	21	40
Total honoraires des commissaires aux comptes	2 252	4 894

^(*) Ces honoraires concernent les travaux réalisés dans le cadre d'une mission d'organisme tiers indépendant (OTI).



NOTE 26. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

26.1 CROISSANCE EXTERNE EN SUISSE

Le 9 janvier 2025, SPIE a acquis 100% de la société **Corporate Software AG**.

Corporate Software AG a été fondée en 2011 en Suisse et s'est imposée comme un fournisseur de services et de conseil en informatique de référence. Forte d'une grande expérience, l'entreprise est active dans les solutions informatiques et métiers, et plus particulièrement spécialisée dans la digitalisation et les services cloud.

Grâce à cette acquisition, SPIE pourra renforcer sa présence en Suisse et déployer son expertise dans les domaines de l'automatisation, de l'analyse de données et des solutions fondées sur l'intelligence Artificielle. Elle renforcera notre capacité à proposer des solutions innovantes et à forte valeur ajoutée à nos clients. Les fondateurs de l'entreprise resteront en place pour développer les activités.

Corporate Software AG a généré un chiffre d'affaires de près de 4 millions d'euros au cours de l'exercice 2024 (clôturé en juin 2024) et emploie 21 personnes hautement qualifiées.

La contrepartie transférée s'est élevée à 6 177 milliers d'euros. Ce montant préliminaire, sous réserve de clause d'ajustement de prix et de dette nette, est en cours de finalisation.

26.2. CROISSANCE EXTERNE EN POLOGNE

Le 28 janvier 2025, SPIE a acquis la société Elektromontaż-Poznań S.A.

Avec près de 75 ans d'expérience, Elektromontaż-Poznań S.A. est spécialisée dans les services d'installation électrique, comprenant la conception, le conseil, l'installation et la mise en service pour des clients des secteurs industriel, commercial et de l'administration publique en Pologne.

Avec cette acquisition, SPIE renforce sa part de marché dans le domaine de la technologie du bâtiment sur les services électriques et mécaniques en Pologne, tout en élargissant son portefeuille de compétences et sa base clients.

Elektromontaż-Poznań S.A. a généré un chiffre d'affaires de c.70 millions d'euros en 2023 et emploie environ 330 salariés.

La contrepartie transférée s'est élevée à 47 056 milliers d'euros. Ce montant préliminaire, sous réserve de clause d'ajustement de prix et de dette nette, est en cours de finalisation.

26.3. PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

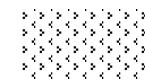
Le 9 janvier 2025, SPIE a confié à un prestataire de services d'investissement un mandat portant sur l'acquisition d'un nombre maximum de 1 250 000 actions SPIE, sur une période s'étendant du 9 janvier 2025 au 28 février 2025.

Le 4 février 2025, SPIE a annoncé le rachat 1 250 000 actions propres. Ces actions ont été annulées le 17 février 2025 et compenseront partiellement l'impact dilutif de l'émission de nouvelles actions dans le cadre du plan d'actionnariat salarié SHARE FOR YOU 2024 et du plan d'intéressement à long terme du Groupe.

Ce programme de rachat d'actions est mis en œuvre dans le cadre de la délégation accordée par l'Assemblée générale des actionnaires du 3 mai 2024 au titre de sa 10ème résolution. Le prix d'achat n'a pas excédé le prix maximum fixé par ladite Assemblée générale. Le descriptif du programme de rachat d'actions figure à la section 6.4.3 du Document d'enregistrement universel 2023 de SPIE.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

NOTE 27. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION



La société SPIE SA a pour objet, en France et à l'étranger, l'activité de société holding détenant des participations financières sous quelque forme que ce soit (minoritaires ou majoritaires) dans des sociétés et entreprises françaises et étrangères, et la fourniture de prestations de services de conseil et d'assistance en matière commerciale, financière, comptable, juridique, fiscale, technique, administrative, informatique, en matière de négociation de tout type de contrats et de gestion et la fourniture de toute autre prestation de services au profit de sociétés, entités ou groupements.

D'une manière générale, la Société est autorisée à effectuer toute opération commerciale, industrielle et financière qui pourrait se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet ci-dessus ou à toutes activités connexes ou complémentaires ou susceptibles de contribuer à son extension ou à son développement.

Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2023*	% Intérêt 31/12/2023	Méthode de conso 2024*	% Intérêt 31/12/2024
SOUS-GROUPE SPIE SA (SIÈGE)						
SPIE SA	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	MERE	100,00	MERE	100,00
FINANCIERE SPIE	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OPERATIONS	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE INTERNATIONAL	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
S.G.T.E. INGENIERIE	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SBTP	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE BATIGNOLLES TP HOCH UND TIEFBAU GMBH	SIEMENSDAMM 62 13627 BERLIN - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE INFRASTRUCTUR GMBH (EX S GMBH)	SIEMENSDAMM 62 13627 BERLIN - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE RAIL (DE) GMBH	SIEMENSDAMM 62 13627 BERLIN - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE SPEZIALTIEFBAU GMBH	SIEMENSDAMM 62 13627 BERLIN - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ENERTRANS	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SOUS-GROUPE SPIE France						
SPIE FRANCE	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Support Services	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE INDUSTRIE						
SPIE Industrie	Zone Industrielle de Montaudran 70 Chemin de Payssat - 31400 TOULOUSE	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
CIMLEC INDUSTRIAL	Sat Argeselu, Comuna Maracineni Hala 1 Platforma Europa 4 115300 JUDET ARGES - Roumanie	RON	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE POSTES HTB	Parc Scientifique de la Haute Borne 10, avenue de l'Harmonie CS 20292 59 665 VILLENEUVE-D'ASCQ CEDEX	EUR	I.G.	100,00	Déconsolidation	-

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2023*	% Intérêt 31/12/2023	Méthode de conso 2024*	% Intérêt
SPIE Energy Systems Iberica S.L.U	Paseo Sarasate 38, 1° planta 31001 Pamplona-Espagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE THEPAULT	10 avenue de l'Entreprise 95863 CERGY-PONTOISE cedex	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE BUILDING SOLUTIONS						
SPIE Building Solutions	6, rue Fructidor - TSA 90026 - 93484 Saint-Ouen-sur-Seine Cedex	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SIPECT	229, Rue du Docteur Guichard - BP 91004 49010 ANGERS Cedex 1	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
BUCHET SAS	40 rue Auguste Gal 06300 - NICE	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
J.M. ELECTRICITE	1978 Chemin Badaffier Zac Sainte-Anne Est 84700 SORGUES	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ANQUETIL CLIMATICIENS	9 chemin de Saint-Thierry - 51055 Saint-Brice Courcelles	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ENELAT	70 Chemin de Payssat - Zone Industrielle de Montaudran 31 400 TOULOUSE	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ENELAT OUEST	7 rue Julius & Ethel Rosenberg BP 90263 44819 SAINT HERBLAIN cedex	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
THERMAT	5 avenue du Pré de Challes ANNECY LE VIEUX 74940 ANNECY	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
VILLANOVA	ZAC de Chazaleix - Rue Emmanuel Chabrier 63 730 LES MARTRES DE VEYRE	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SOCIETE NOUVELLE HENRI CONRAUX	2 rue Michel Ménard, ZAC des Escanotières - BP 19 - 51005 Chalons-en- Champagne cedex	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE CITYNETWORKS						
SPIE CITYNETWORKS	6 rue Fructidor TSA 20028 93484 SAINT-OUEN-SUR-SEINE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
GRAND POITIERS LUMIERE	1 rue des Entreprises 86440 MIGNE AUXANCES	EUR	M.E.E.	50,00	M.E.E.	50,00
VAL DE LUM	Parc d'activités de la Fringale - Voie de l'institut 27100 VAL DE REUIL	EUR	I.G.	85,00	I.G.	85,00
CINERGY SAS	27 Avenue du Gros Chêne 95614 ERAGNY SUR OISE	EUR	M.E.E.	50,00	M.E.E.	50,00
SAG FRANCE S.A.S.	1/3 place de la Berline 93287 SAINT DENIS Cedex	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SOGETRALEC SAS	Domaine de Poussan le Haut, Route de Lespignan 34500 Béziers – France	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
RESEAUX ENVIRONNEMENT	954 ROUTE DES SAPINS 76110 - BREAUITE	EUR	I.G.	85,00	I.G.	85,00
CITYFMET	1/3 place de la Berline 93287 SAINT DENIS Cedex	EUR	M.E.E.	7,00	M.E.E.	7,00
SPIE FACILITIES						
SPIE FACILITIES	1/3 place de la Berline 93287 SAINT DENIS Cedex	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
J.D. EUROCONFORT	13, rue de l'Oseraie / Zone industrielle 35510 - Cesson-Sévigné	EUR	-	-	I.G.	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



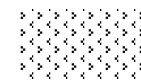
Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2023*	% Intérêt 31/12/2023	Méthode de conso 2024*	% Intérêt
SPIE NUCLEAIRE						
SPIE NUCLEAIRE	10, Av de l'entreprise 95 863 CERGY PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
MAINTENANCE MESURE CONTROLE - MMC	10 avenue de l'Entreprise 95863 CERGY-PONTOISE cedex	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
FLUIGETEC	1 allée Vasco de Gama Zone Industrielle Daudel - 26700 PIERRELATTE	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Protection Incendie	187, av du Général Leclerc 94700 MAISONS-ALFORT	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SIRAC	25 RUE CLAUDE BERNARD 78310 MAUREPAS	EUR	-	-	I.G.	100,00
CENTRE DE CONTRÔLE APPLIQUE	CENTRE D'ACTIVITE DES BLETTRYS 15 RUE ANDRE MARIE AMPERE 71530 CHAMPFORGEUIL	EUR	-	-	I.G.	100,00
ASSIT TECH & SURV IND ARIS	IMMEUBLE LE SESAME 8 RUE GERMAIN SOUFFLOT 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX	EUR	-	-	M.E.E.	50,00
EURO TECHNI CONTRÔLE	ZONE D'ACTIVITES DU GARD 62300 LENS	EUR	-	-	I.G.	100,00
HORUS	25 RUE CLAUDE BERNARD 78310 MAUREPAS	EUR	-	-	I.G.	100,00
LUG FINANCES	"11 RESIDENCE DU VIEUX MOULIN 62580 WILLERVAL	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE ICS						
INFIDIS	148 Avenue Pierre Brossolette CS 20032 92247 MALAKOFF cedex	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
SPIE ICS	148 Avenue Pierre Brossolette CS 20032 - 92247 MALAKOFF cedex	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
AVM INFORMATIQUE	IMMEUBLE LE RIVER SIDE 45 AVENUE LECLERC - 69007 LYON	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
AVM DEVELOPMENT	IMMEUBLE LE RIVER SIDE 45 AVENUE LECLERC - 69007 LYON	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
CALLVALUE	IMMEUBLE LE RIVER SIDE 45 AVENUE LECLERC - 69007 LYON	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SOUS-GROUPE SPIE BELGIUM						
SPIE BELGIUM	Rue des deux gares 150 1070 BRUXELLES - Belgique	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SYSTEMAT FINANCIAL SOLUTIONS	Chaussée de Louvain 431C 1380 Lasne - Belgique	EUR	I.G.	100,00	Cession	-
SYSTEMAT IT TALENT SOLUTIONS	Chaussée de Louvain 431C 1380 Lasne - Belgique	EUR	I.G.	100,00	Cession	-
SYSTEMAT DOCUMENT SOLUTIONS	Chaussée de Louvain 431C 1380 Lasne - Belgique	EUR	I.G.	100,00	Cession	-
SYSTEMAT CLOUD SOLUTIONS	Chaussée de Louvain 431C 1380 Lasne - Belgique	EUR	I.G.	100,00	Cession	-
SYSTEMAT INFRASTRUCTURE SOLUTIONS	Chaussée de Louvain 431C 1380 Lasne - Belgique	EUR	I.G.	100,00	Cession	-
ELEREP	Lammerdries3 2440 GEEL - Belgique	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2023*	% Intérêt 31/12/2023	Méthode de conso 2024*	% Intérêt 31/12/2024
SOUS-GROUPE SPIE NEDERLAND						
SPIE NEDERLAND B.V.	HUIFAKKERSTRAAT, 15 4800 CG BREDA – Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE INFRATECHNIEK BV	NIEUWE PLEIN 1B 6811 KN ARNHEM -Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ZIUT INSTALLATIETECHNIEK B.V.	Nieuwe Plein 1B 6811 KN Arnhem -Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
Achterhoek Antennebouw Aalten BV	Spinnerij 15 - 7122 - Aalten - Pays-Bas	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE CIVIEL B.V. (EX MER ICT B.V.)	Burgemeester Drijbersingel 25 NL 8021 DA Zwolle, Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE SERVICES B.V.	Science Park Eindhoven 5206 NL 5692 EG - Utrecht, Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Building Solutions B.V.	Science Park Eindhoven 5206 NL 5692 EG - Utrecht, Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Building Solutions BOUW B.V.	Science Park Eindhoven 5206 NL 5692 EG - Utrecht, Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE BOUW B.V.	Science Park Eindhoven 5206 NL 5692 EG - Utrecht, Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE REVITALISATIE EN ONTWIKKELING B.V.	Science Park Eindhoven 5206 NL 5692 EG - Utrecht, Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
GIETWALSONDERHOUDCOMBINATIE	Staalstraat, 150 1951 JP Velsen-Nord 4815 PN BREDA - Pays-Bas	EUR	M.E.E.	50,00	M.E.E.	50,00
INFRASTRUCTURE SERVICES & PROJECTS B.V.	Kromme Schaft 3 NL 3991 AR HOUTEN - Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
AERO-DYNAMIEK BVBA (BELGIUM)	Databankweg 7 3821 AL – Amersfoort Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
AERO-DYNAMIEK B.V (NL)	Databankweg 7 3821 AL – Amersfoort Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ENERGIES B.V	Huifakkerstraat 15 4815 PN – Breda - Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
AnyLinQ B.V.	Veemarktkade 8 5222AE - s-Hertogenbosch Pays-Bas	EUR	--	-	I.G.	100,00
AnyLinQ Group B.V.	Veemarktkade 8 5222AE - s-Hertogenbosch Pays-Bas	EUR	--	-	I.G.	100,00
SOUS-GROUPE SPIE GERMANY AUSTRIA SWITZERLAND						
SPIE GERMANY AUSTRIA SWITZERLAND GmbH	Balcke-Durr-Allee 7 40882 RATINGEN - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE LÜCK GMBH (Ex Lück Gebäudetechnik GmbH)	Blumenstrasse 28 D-35423 Lich – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE BUCHMANN GMBH (Ex Elektro Buchmann GmbH)	Niederlosheimer Strasse 85 D-66679 Losheim am See - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE NUHN GMBH (Ex Nuhn Gebäudetechnik GmbH)	Speyerer Schlag 8 D-67547 Worms - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE BUILDING TECHNOLOGY & AUTOMATION GMBH	Leihgesterner Weg 37 D-35392 Giessen - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE AUSTRIA GMBH	Lastenstraße 19 1230 Vienna – Autriche	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE INFOGRAPH GISMOBIL GMBH	Am Stutzenwald 25 66877 Ramstein-Miesenbach- Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2023*	% Intérêt 31/12/2023	Méthode de conso 2024*	% Intérêt 31/12/2024
SPIE SAG GMBH	Pittlerstraße 44 - 63225 Langen (Essen) - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE IMMOBILIEN GMBH (Ex Sag Immobilien Gmbh)	Pittlerstraße 44 - 63225 Langen (Essen) - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Industry Service GmbH	Ganghoferstraße 70 - 81373 - Munich - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE Fluidserv GmbH	Kreuzholzstr. 7 - 67069 - Ludwigshafen - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
ROBUR Industrials GmbH	Hamburger Str. 28 - 41540 - Dormagen - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE Energy Services GmbH	Coloradostraße 7 - 27580 - Bremerhaven - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
ROBUR 6 GmbH	Dyckerhoffstraße 12 - 49176 - Hilter a.T.W. - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
ROBUR Wind Holding GmbH	Konsul-Smidt-Str. 71 - 28217 - Bremen - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE ISW Business Services GmbH	Max-Fischer-Str. 11 - 86399 - Munich - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE ROBUR Digital GmbH	Ganghoferstraße 70 - 81373 - Munich - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
ROBUR 14 GmbH	Ganghoferstraße 70 - 81373 - Munich - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
ROBUR 15 GmbH	Ganghoferstraße 70 - 81373 - Munich - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
ROBUR 16 GmbH	Ganghoferstraße 70 - 81373 - Munich - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE Network Services GmbH	Ganghoferstraße 70 - 81373 - Munich - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
ROBUR Renewable Management Engineers GmbH	Konsul-Smidt-Str. 71 - 28217 - Bremen - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE ELMOBIS GmbH	Hansaring 18 - 63843 - Niedernberg - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
ROBUR 22 GmbH	Ganghoferstraße 70 - 81373 - Munich - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE Industrieumzüge GmbH	Industriestr. 17 - 97483 - Eltmann - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE TEC GmbH	Hamburger Str. 28 - 41540 - Dormagen - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE KOBALU GmbH	Coloradostraße 7 - 27580 - Bremerhaven - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE SAT GmbH	Am Guten Brunnen 10 - 67547 - Worms - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE GESA GmbH	Dyckerhoffstraße 12 - 49176 - Hilter a.T.W. - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE Wind Germany GmbH	Konsul-Smidt-Str. 71 - 28217 - Bremen - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
ROBUR Group USA, Inc.	19972 Franz Rd - 77449 - Katy, Texas - USA	USD	-	-	I.G.	100,00
Hotwork-USA, LLC	223 Gold Rush Road - 40503 - Lexington - USA	USD	-	-	I.G.	100,00
ROBUR Group Iberia S.L.U.	María Tubau Nr. 5, 3ºB - 28050 - Madrid - Espagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
ROBUR Chile SpA	Los Militares 5001 Piso 11, Las Condes - 7550000 - Santiago Chill	CLP	-	-	I.G.	100,00
ROBUR Wind France SAS	6 rue Abraham de Moivre - 51300 - Vitry-le-Francois - France	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE Excelsius Global Services GmbH	Bürgermeister-Dr.-Nebel-Str. 14 - 97816 - Lohr am Rhein Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE Excelsius Rental Services GmbH	Bürgermeister-Dr.-Nebel-Str. 14 - 97816 - Lohr am Rhei Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE FOIS GmbH	Dresdner Str. 172 - 1705 - Freital - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE RODIAS GmbH	Eisleber Str. 4 - 69469 - Weinheim - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE ESCAD Automation GmbH	Escad-Straße 1 - 88630 - Pfullendorf - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE ESCAD Austria GmbH	Technoparkstr. 4 - A-5310 - Mondsee - Autriche	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE Automation GmbH	Hansaring 18 - 63843 - Niedernberg - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE SNG GmbH	Breslauer Straße 16 - 85386 - Eching - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
Spectades B.V.	Voorstraat 69 - 3231 - Brielle - Pays-Bas	EUR	-	-	I.G.	100,00
de Haagsche Fabriek B.V	Voorstraat 69 - 3231 - Brielle - Pays-Bas	EUR	-	-	I.G.	100,00
TIG Energiesysteme GmbH	Am Bohnenpfad 17 - 59494 - Soest - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2023*	% Intérêt 31/12/2023	Méthode de conso 2024*	% Intérêt 31/12/2024
HELSENBURG, S.L	Maria Tubau Nr. 5, 3ºB – Madrid - Espagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
Ynfinity Global Energy Services, S.L.U.	Maria Tubau Nr. 5, 3ºB - 28050 – Madrid - Espagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
Ynfinity Energy Services Dominicana S.R.L.	Pedro Ignacio Espailat Nº252, Apartado E2, Sector Gazcue, Santo Domingo de Guzmán - Santo Domingo - République Dominicaine	DOP	-	-	I.G.	100,00
Weir-Yes Uruguay S.A.	Calle Constitución Nº1984 - 11800 - Montevideo - Uruguay	UYU	-	-	I.G.	100,00
Ynfinity Engineering Services International S.r.l.	Via dei Mille, 16 - 80132 – Neapel - Italie	EUR	-	-	I.G.	100,00
Servinfo Energias Renovables, S.L.	Maria Tubau Nr. 5, 3ºB - 28050 - Madrid - Espagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
Renewable Energy Training Mexico	Darwin 301-74, Col. Anzures, Miguel Hidalgo - 11590 - Ciudad de Mexico - Mexique	MXN	-	-	I.G.	100,00
Ynfinity Global Energy Services LLC	9816-B Whithorn Drive - 77095 - Houston - USA	USD	-	-	I.G.	100,00
SPIE MLB GmbH	Max-Fischer-Str. 11 - 86399 – Bobingen - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE Industriemontagen GmbH	Seilerweg 6 - 4158 – Leipzig - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE IMO Anlagenmontagen GmbH	Rosa-Luxemburg-Str. 18 - 6217 – Merseburg - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE IMO Service GmbH	Rosa-Luxemburg-Str. 18 - 6217 – Merseburg - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
Pallas GmbH	Rosa-Luxemburg-Str. 18 - 6217 – Merseburg - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
ANTEC GmbH	Rosa-Luxemburg-Str. 18 - 6217 – Merseburg - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
ROBUR Wind Sp.z.o.o	Polna 15 F - PL-80-209 – Chwaszczyno - Pologne	PLN	-	-	I.G.	100,00
Energias Renovables y Desarrollos Alternativos S.L.U	Paseo del Marqués de Monistrol 7 – Madrid - Espagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE Prototyping GmbH	Aue 23-27 - 9112 – Chemnitz - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE KAT GmbH	Ottostraße 4 - 97437 – Haßfurt - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
Otto Life Science Engineering GmbH	Forchheimer Str. 2 - 90425 - Nurnberg – Allemagne	EUR	-	-	I.G.	87,68
LSE TopCo GmbH	Forchheimer Str. 2 - 90425 - Nurnberg – Allemagne	EUR	-	-	I.G.	87,68
Otto LSE Holding GmbH	Forchheimer Str. 2 - 90425 - Nurnberg – Allemagne	EUR	-	-	I.G.	87,68
SPIE MEP - Verwaltungs GmbH	Balcke-Durr-Allee 7 40882 RATINGEN – Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE LSE Beteiligungs GmbH & Co. KG	Balcke-Durr-Allee 7 40882 RATINGEN – Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
MBG Energy GmbH	"Wilhelm-Kabus-Straße 46 10829 – Berlin – Allemagne	EUR	-	-	I.G.	75,10
Infratech/comcross Holding GmbH	Hertichstraße 73/1 - 71229 - Leonberg – Allemagne	EUR	-	-	I.G.	91,69
Infratech Bau GmbH	Daimlerstraße 5-7 - 49716 - Meppen -Allemagne	EUR	-	-	I.G.	91,69
Comcross GmbH	Hertichstraße 73/1 - 71229 - Leonberg – Allemagne	EUR	-	-	I.G.	91,69
Schwan GmbH	Möllerstraße 31 - 45966 - Gladbeck – Allemagne	EUR	-	-	I.G.	91,69
DPE Engineering GmbH	Römerberg 6 - 65183 - Wiesbaden – Allemagne	EUR	-	-	I.G.	91,69
Comcross Croatia d.o.o.	Vukovarska cesta 243a - 31000 - Osijek – Croatie	EUR	-	-	I.G.	91,69
DPE Bosnien d.o.o.	Petra Kočića 91 - 78000 - Banja Luka – Bosnie	BAM	-	-	I.G.	91,69
Comcross Serbia d.o.o.	Hertichstraße 73/1 - 71229 - Leonberg – Allemagne	RSD	-	-	I.G.	91,69

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2023*	% Intérêt 31/12/2023	Méthode de conso 2024*	% Intérêt 31/12/2024
SPIE EPH GMBH	Großmoorbogen 21 21079 Hamburg – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE SAG GROUP GMBH	Pittlerstraße 44 63225 Langen (Essen) – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SEG LIPRO ENERGIETECHNIK GMBH	Bayrische Straße 12 06679 Zorbau – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
SPIE FLM GMBH (Ex FLM Freileitungsmontagen GmbH)	Leisach 138 9909 Leisach – Autriche	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE CEMA GMBH	Mulhenstrasse 3 4470 Enns Alleamgne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE DÜRR GmbH	Mercedesstraße 16 71384 Weinstadt – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
DÜRR Traffic Systems FZ, LLC	Dubai Internet City, Office-13, Building-01 94066 Dubaï – UAE	AED	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE DÜRR Austria GmbH	Frank Stornach Straße 5 8200 Gleisdorf – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
EVON GmbH	Wolsdorf 154 8181 Sankt Ruprecht – Allemagne	EUR	I.G.	95,20	I.G.	95,20
DMS – Displays and Mobility Solutions Lda	Rua de Cidre 1444 4455-442 Perafita – Portugal	EUR	MEE	50,00	MEE	50,00
Fastahead GmbH & Co. KG	Friedrichstraße 68 10117 Berlin – Allemagne	EUR	I.G.	75,10	I.G.	75,10
CraftingIT GmbH	Erzbergerstraße 1-2, 39104 Magdeburg – Allemagne	EUR	I.G.	75,10	I.G.	75,10
Fastahead Management GmbH	Friedrichstraße 68, 10117 Berlin – Allemagne	EUR	I.G.	75,10	I.G.	75,10
BridgingIT GmbH	N 7, 5-6 68161 Mannheim – Allemagne	EUR	I.G.	75,10	I.G.	75,10
Enterprise Communications & Services GmbH	Lützowstraße 11A 4155 Leipzig – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE HanseGas GmbH	Balcke-Dürr-Allee 7 D-40882 Ratingen -Allemagne	EUR	I.G.	75,10	I.G.	75,10
SPIE Immobilien Verwaltungsgesellschaft GmbH	Balcke-Duerr-Allee 7 40882 Ratingen – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE WirliebenKabel GmbH	Hohe Str. 125a 07937 Zeulenroda-Triebes – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
FKE Kabelzug (und Entstörungsunterstützung) GmbH	Hohe Str. 125a 07937 Zeulenroda-Triebes – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE K.E.M. GmbH	Plescherken 112 9074 Keutschach – Austria	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Wiegel GmbH	Albert Ruckdeschel-Straße 11 95326 Kulmbach – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE IMMOBILIEN GMBH & CO. KG	Balcke-Duerr-Allee 7 40882 Ratingen – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Building Technology Automation & Traffic GmbH	Bielefelder Straße 10 49124 Georgsmarienhütte – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE GASTECHNISCHER SERVICE GMBH	Hauptstraße 248 26639 Wiesmoor – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE VERSORGUNGSTECHNIK GMBH (Ex BODO SHARED SERVICES GMBH)	Hauptstraße 248 26639 Wiesmoor – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE GFT GMBH (Ex Gft - Gesellschaft Fur Elektro)	Am Lichtbogen 40 45141 Essen – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2023*	% Intérêt 31/12/2023	Méthode de conso 2024*	% Intérêt 31/12/2024
SPIE INFORMATION & COMMUNICATION SERVICES GMBH	Alfredstrasse 236 45133 Essen – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
Planen & Bauen GmbH	Darmstädter Straße 172 64625 BENSHEIM – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Efficient Facilities GmbH	Balcke-Durr-Allee 7 40882 Ratingen – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ADVAGO S.A., ATHEN/GRIECHENLAND	4 Zalogou Str & Mesogeion Ave AGIA PARASKEVI – Grèce	EUR	I.G.	51,00	I.G.	51,00
FMGO! GMBH	Gedonstrasse 8 80802 Munich – Allemagne	EUR	I.G.	74,90	I.G.	100,00
HOST GMBH HOSPITAL SERVICE + TECHNIK	Theodor - Stern - Kai 7 60596 Frankfort – Allemagne	EUR	M.E.E.	25,10	M.E.E.	25,10
SPIE ENERGY SOLUTIONS GMBH	Alfredstrasse 236 45133 Essen – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ENERGY SOLUTIONS HARBURG GMBH	Fuhlsbüttler Strasse 399 22309 Hambourg – Allemagne	EUR	I.G.	65,00	I.G.	100,00
SPIE ICS Group GmbH	Oldenburger Allee 36 30659 Hanovre – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE SCHWEIZ AG	Alte Winterthurerstrasse 14B 8304 Wallisellen – Suisse	CHF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ICS AG (EX CONNECTIS)	Sonnenplatz 6 6020 Emmenbrücke – Suisse	CHF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE MTS SA (EX SPIE SUISSE SA)	Route de Denges 28E 1027 Lonay – Suisse	CHF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
VISTA CONCEPT AG	Alte Winterthurerstrasse 14B 8304 Wallisellen – Suisse	CHF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE CENTRAL EUROPE SUB-GROUP						
SPIE NEXOTECH S.A.	ul. Magazynowa 6 62-030 Luboń – Pologne	PLN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Central Europe sp z o.o.	"ul. Marynarki Polskiej 87 80-557 Gdansk – POLOGNE	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Energy Poland S.A.	ul. Marynarki Polskiej 87 80-557 Gdansk – Pologne	PLN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Hungaria Kft.	Mezőkövesd út 5-7 01116 Budapest- Hongrie	HUF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Elektrovod, a.s.	Prievozska 4C 821 09 Bratislava – Slovaquie	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Stangl Group Sp. z o.o.	Gdynska 25 58-100 Swidnica – Pologne	PLN	I.G.	87,83	I.G.	87,83
SPIE Stangl Technik Sp. z o.o.	Gdynska 25 58-100 Swidnica – Pologne	PLN	I.G.	87,83	I.G.	87,83
SPIE Stangl Technik spol. s r.o.	Dobronicka 1256 1480 Praha 4 - Kunratice Prague – République Tchèque	CZK	I.G.	87,83	I.G.	87,83
SPIE STS a.s.	Dobronicka 1256 1480 Praha 4 - Kunratice Prague - République Tchèque	CZK	I.G.	87,83	I.G.	87,83
SPIE AGIS Fire & Security Kft.	Montevideo u. 3a 1037 Budapest – Hongrie	HUF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Building Solutions Sp. z o.o.	Ul. Palisadowa 20/22 01-940 Warsaw – Pologne	PLN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Energotest S.p.Z.o.o	Chorzowska 44b 44-100 GLIWICE – Pologne	PLN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Polska sp. z o.o.	Plac Trzech Krzyży 18 00-499 Warszawa Pologne	EUR	-	-	I.G.	100,00
OPCO Sp Z.o.o	Franciska Klimczaka 1 02-797 Warsaw – Pologne	PLN	I.G.	100,00	Fusion	-

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2023*	% Intérêt 31/12/2023	Méthode de conso 2024*	% Intérêt 31/12/2024
SOUS-GROUPE SPIE Global Energy Services						
SPIE Global Services Energy	10, Av de l'entreprise 95863 - Cergy Pontoise Cedex- France	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Global Services Energy SENEGAL	29, Avenue Pasteur Dakar, Sénégal	XOF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE TURBOMACHINERY (Ex GEMCO INTERNATIONAL)	5, Avenue des frères Wright ZI du Pont Long - 64140 Lons	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OGS DOHA LLC	Doha State of Qatar with PO Box 14670 – Qatar	QAR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ALMAZ SPIE OGS	P.O. Box 18123 SANA' A Yemen	USD	I.G.	80,00	I.G.	80,00
SPIE ENERGY SERVICES Ltd.	Part of, Floor 8, Al Maqam Tower, Adgm Square, Al Maryah Island, Abu Dhabi, United Arab Emirates	AED	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OGS CONGO	Section H - Parcelle 47 bis ZI de la Pointe noire Pointe Noire Congo	CFA	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OGS GABON	B.P. 579 Port Gentil - Gabon	CFA	I.G.	99,00	I.G.	99,00
PT SPIE OIL & GAS SERVICES INDONESIA (Ex IPEDEX INDONESIA)	Veteran Building 9th Floor unit no. 05-06 Plaza Semanggi 10220 Jakarta – Indonésie	USD	I.G.	90,00	I.G.	90,00
SPIE OGS (MALAYSIA) SDN BHD	Level 8, Symphony House, Block D13 Pusat Dagangan Dana 1 47301 PETALING JAYA, SELANGOR DARUL EHSAN – Malaisie	MYR	I.G.	49,00	I.G.	49,00
SPIE OGS MIDDLE EAST LLC (ABU DHABI)	P.O. Box 4899 ABU DHABI – EAU	AED	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OGS ASP SDN BHD (MALAISIE)	Level 8, Symphony House, Block D13 Pusat Dagangan Dana 1 47301 PETALING JAYA, SELANGOR DARUL EHSAN – Malaisie	MYR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
Correll Electrical Engineering Ltd	Millennium Building Wandhill Avenue Skelton Industrial Estate, Saltburn-By-The-Sea Angleterre TS12 2LQ	GBP	-	-	I.G.	85,00
Correll Electrical Engineering GmbH	Millennium Building Wandhill Avenue Skelton Industrial Estate, Saltburn-By-The-Sea Angleterre TS12 2LQ	EUR	-	-	I.G.	85,00
Correll Services LLC	"Millennium Building Wandhill Avenue Skelton Industrial Estate, Saltburn-By-The-Sea Angleterre TS12 2LQ"	USD	-	-	I.G.	85,00
SPIE OGS THAILAND LTD	1010, Shinawatra tower III 18th Floor, Unit 1801 Viphavadi Rangsit Road, Chatuchak 10900 Bangkok – Thaïlande	THB	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ENERGY DANMARK APS	Kanalen 1 6700 Esbjerg – Danemark	DKK	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SONAID	Rua Amílcar Cabral n°211 Edifício IRCA - 9° et 10° Andar LUANDA Angola	USD	M.E.E.	55,00	M.E.E.	55,00
SPIE NIGERIA LTD	55 Trans Amadi Industrial Layout PORT HARCOURT – Nigéria	NGN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ENERFOR	10, Av de l'entreprise 95863 - Cergy Pontoise Cedex- France	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
GTMH NIGERIA	Plot 107 trans Amadi indus. Layout PORT - HARCOURT – Nigeria	NGN	I.G.	100,00	I.G.	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2023*	% Intérêt 31/12/2023	Méthode de conso 2024*	% Intérêt 31/12/2024
SPIE OGS Mozambique	Andar, Office Tower, Marginal n°141, Tores rani, 6. Bairro Da Costa do Sol, Avenida Ditrto Urbano 1, Maputo Cidade, Mozambique	MZN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OIL AND GAS SERVICES GHANA LIMITED	P.O. Box LG 1204 Legon, Accra C374/26 Gilford Tetteh Ave. East Legon, Accra Ghana	GHS	I.G.	80,00	I.G.	80,00
SPIE OIL & GAS SERVICES SAUDI	Al Mafleh Builidn,g, 2nd Floor Labor City, King Abdulaziz Road - Cross 7, Building 7263 – Unit 1 PO Box 4695 - 34442 AL KHOBAR Arabie Saoudite	SAR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE LYBIA	Building n°470 - Souk Algabib Street ELSAIHYA GUERGUERCH TRIPOLI Lybie	LYD	I.G.	65,00	I.G.	65,00
SPIE Global Services Energy TCHAD	Quartiers Chagoua, Av Mobutu, Immeuble SAWA N'Djaména – Tchad	XAF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE TECNICOS DE ANGOLA LIMITADA	Avenida Commante Kima Kyenda n°309 no bairro da Boa Vista LUANDA – Angola	USD	I.G.	75,00	I.G.	75,00
SPIE OGS JBL LIMITED	P.O. Box 74980 Emaar Square Building Level 7 Unit 702 702 Downtown DUBAI – EAU	AED	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE PLEXAL (THAILAND) LTD	Rasa Tower 1, Units 1401-1404, 14th Floor, 555 Paholyothin Road, Chatuchak District - Bangkok – Thaïlande	THB	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Global Services Energy PTY LTD	18th Floor, 140 St George's Terrace PERTH WA 6000 – Australie	AUD	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SERVICES PETROLEUM & INDUSTRIAL EMPLOYEMENT (SPIEM)	PO BOX 15 ABU DHABI – EAU	AED	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OGS LIMITED (UK)	2nd Floor 33 Gracechurch Street EC3V 0BT LONDON Royaume-Uni	GBP	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE SERVICES NIGERIA LIMITED	55 Trans Amadi Industrial Layout Port harcourt – Nigeria	NGN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ETS SDN BHD	No. 9 Spg 231-6, Jalan Sungai Pandan, Kampong Pandan B, KA2031 Kuala Belait – Brunei	BND	I.G.	100,00	I.G.	100,00

* Méthodes de consolidation : I.G. : Intégration Globale, M.E.E. : Mise En Equivalence